UN CHRÉTIEN CONTRE SIX JUIFS

Voltaire







UN

CHRÉTIEN

CONTRE

SIX JUIFS.



LONDRES.

MDCCLXXVII.

ERRATA.

Page 7. *ligne* 14. tant de; *Corrigez*, de ces.

— 10. . . . 24. à cet homme moyse, *Corrigez* à cet homme (*Moyse*).

— 28. . . . 25. & suivantes, *Effacez ces mots.* Les Chinois tout subjugués qu'ils sont par les Tartares ont soumis leurs vainqueurs à leurs Loix.

— 128. . . . 32. après ces mots l'Olivier Franc. *Mettez*, anté sur l'Olivier sauvage.

UN

CHRÉTIEN

CONTRE

SIX JUIFS.

AVANT-PROPOS.

BÉNISSONS la foule innombrable des pamphlets Anglais, dans lesquels une partie de la nation accuse l'autre, quatre fois par semaine, de trahir la patrie, & qui sont traduits en Français pour amuser les curieux.

Bénissons les sonnets, dont l'Italie fourmille, soit à l'honneur, soit contre l'honneur des dames.

Bénissons les écrits polémiques des Allemands, dans lesquels on ne cesse d'aprofondir des sujets agréables de controverse.

Bénissons sur-tout les Français, qui, depuis quelque temps impriment environ cinquante mille volumes par année, tant gros que petits, soit pour édifier le prochain, soit pour le scandaliser, soit pour l'injurier, soit pour l'ennuyer.

Mais pourquoi tant bénir cette énorme quantité d'insectes? C'est leur multitude que je remercie. Je me cache dans leur foule. Leur

grand nombre les fait périr en moins de temps qu'ils ne se forment. Je veux vivre deux jours comme eux.

Si ces livres duraient, s'ils ne tombaient tous les uns sur les autres, dans un éternel oubli, ils seraient trop dangereux; on se verrait accusé, vilipendé, condamné, jusqu'à la derniere postérité par quiconque a le loisir & la malignité de faire un livre contre nous. Mais heureusement un ennemi littéraire vous intente un procès par écrit, devant le tribunal de l'*univers*, soit dans une brochure, soit dans cinq ou six tomes. Cela est lu par cinq ou six personnes de l'un ou de l'autre parti, le reste de la terre l'ignore. Sans quoi les accusations graves, les injures mal déguisées sous un air de modération, les calomnies qu'on se permet si souvent, dans les disputes, pourraient avoir des suites fâcheuses.

C'est donc devant un très-petit nombre de lecteurs oisifs que je veux plaider la cause d'un homme horriblement accusé & bafoué, & qui n'a pas la force de se défendre: & je la plaide aujourd'hui parce qu'elle sera oubliée demain. Je suis l'ami du prévenu, je suis avocat. Voici le fait.

Un ancien professeur, dit-on, d'un college de la rue St. Jacques à Paris, écrivit en 1771 une satyre contre un Chrétien sous le nom de trois Juifs de Hollande; & il en a fait imprimer une autre à Paris, en trois volumes assez épais, en 1776, sous le nom de trois Juifs de Portugal, demeurant en Hollande auprès d'Utrecht.

Voilà donc un Chrétien obligé de se battre contre six Juifs. Est-ce Antiochus d'un côté,

& de l'autre les Macabées? La partie eſt d'autant plus inégale, que le ſavant profeſſeur ſe ſert ſouvent d'armes ſacrées, contre leſquelles je n'ai ni ne veux jamais avoir de bouclier.

Je vais répondre auſſi diſcretement que je le pourrai aux accuſations, auxquelles on peut répondre ſans tomber dans le piege que nous a tendu Monſieur le profeſſeur Juif.

Il a la cruauté d'imputer à ſa victime, je ne ſçais quelles brochures, les unes judaïques, les autres anti-judaïques, dont ce cher ami eſt très-innocent. (1) Il expoſe un vieillard bientôt nonagénaire, couché déjà, peut-être, dans le lit de mort, à la barbarie de quelques perſécuteurs qu'il croit animer par ſes délations calomnieuſes; & c'eſt en feignant de le ménager, en lui prodiguant des louanges ironiques, en l'appellant grand homme, qu'il lui porte reſpectueuſement le poignard dans le

(1) *N. B.* Vous lui imputez de faire lui-même une édition de ſes ouvrages, il n'en a jamais fait aucune, Monſieur; ceux qui ont bien voulu en faire dernierement, comme un de mes amis de Geneve, & monſieur le Bourguemeſtre, M. le premier Paſteur de Lauſanne, ſans le conſulter, ſavent avec quelle indignité & quelle bêtiſe on les a contrefaites; vous avez du goût ſans doute, & votre ſtile le prouve aſſez. La faction dont vous êtes s'eſt toujours diſtinguée par une maniere d'écrire bien ſupérieure au ſtile de college, qui était celui de vos adverſaires. Daignez ouvrir le vingt troiſieme tome de l'édition de Londres, imitée de celle de Lauſanne, vous verrez plus de cinquante pieces de la biblioteque bleue & des charniers St. Innocent, entaſſées avec une merveilleuſe confiance depuis la page 229 jusqu'à la fin. Un editeur famélique ramaſſe toutes ces ordures pour achever un tome qui n'eſt pas aſſez épais, & il donne hardiment ſon édition en trente ou quarante volumes, que des curieux trompés achetent & qui pourit dans leur biblioteque. C'eſt le nom de l'auteur qu'on a acheté, ce n'eſt pas l'ouvrage. L'imprimeur quelqu'il ſoit, a la hardieſſe de mettre à la tête de chaque volume *Oeuvres complettes enrichies de notes, le tout revu & corrigé par l'auteur lui-même.* Il y a une édition ſous ſon nom dans laquelle on a gliſſé trois tomes entiers qui ne ſont pas de lui. Tel eſt l'abus qui regne dans la librairie & dans presque tous les gentes de commerce. Il y a des vaiſſeaux marchands, il y a des pirates. Le monde ne ſubſiſte que d'abus.

cœur. Moi qui prends ſon parti avec autant de candeur qu'il prit le parti de Monſieur l'abbé Bazin ſon oncle, je conjure ce Juif de ne me point combattre avec ces armes empoiſonnées. Je fais une guerre honnête. Entrons en matiere.

Je me range d'abord ſous l'étendard de St. Jérôme. J'invoque la lettre que ce grand homme écrivit à Dardanus, du petit village de Bethléem où il habita ſi longtemps; voici comme il parle de la Judée.

LETTRE DE St. JEROME.

„ Je prie ceux qui prétendent que le peuple
„ Juif prit poſſeſſion de ce pays après la ſortie
„ d'Egypte, de nous faire voir ce que ce peu-
„ ple en a poſſédé. Tout ſon domaine ne
„ s'étendant que depuis Dan juſqu'à Berſabé,
„ c'eſt-à-dire l'eſpace de 160 milles en lon-
„ gueur (environ 53 de nos lieues)..... J'ai
„ honte d'exprimer la largeur de cette terre
„ de promiſſion; on ne compte que quarante
„ ſix milles (environ 17 lieues) depuis Joppé
„ juſqu'à Bethléem, après quoi on ne trouve
„ plus qu'un affreux déſert habité par des
„ nations barbares.

„ Voilà donc, ô Juifs! l'étendue du pays
„ que vous vous vantez de poſſéder, & dont
„ vous faites vanité parmi les nations qui ne
„ vous connoiſſent pas. Allez, étaler cet or-
„ gueil chimérique aux ignorants: pour moi

„ qui vous connais à fond, je ne donne point
„ dans vos paneaux, cherchez vos dupes ail-
„ leurs.

„ Vous me direz peut-être que par la terre
„ de promission on doit entendre celle dont
„ Moïse fait la description dans le livre des
„ Nombres. Il est vrai que Dieu vous l'a
„ promise cette terre, mais il est faux que
„ vous l'ayez jamais possédée....... L'évangile
„ me promet la possession du royaume des
„ cieux, dont il n'est pas fait la moindre men-
„ tion dans vos écritures.......

„ Vous avez commis beaucoup de grands
„ crimes, ô Juifs! & vous êtes devenus es-
„ claves de tous vos voisins, &c. &c. &c."

Après ce témoignage, mon ami a pu se permettre quelques petites libertés sur le peuple de Dieu, à l'exemple de St. Jérôme. Mais quand il est allé trop loin, ce qu'il ne faut jamais faire, je l'en ai charitablement averti, & il en a demandé pardon à Mr. Pinto Juif de Bordeaux, fort estimé des Chrétiens.

Examinons au plus vîte les pieces du procès.

I.

Du Cadran d'Ezechias & de l'ombre qui recule, & de l'astronomie Juive.

Le secrétaire Chrétien des six Juifs accuse mon ami d'avoir dit que les anciens Hébreux, les gens d'au-delà, les passagers (car c'est ce qu'Hébreux signifie) n'étaient pas si savants en astronomie que Mrs. Cassini, le Monier, la Lande, Bailli, le Gentil, &c. Je tiens qu'il a raison. Ce qui m'induit à le croire c'est que

je ne vois pas seulement le nom d'heure dans les cinq premiers livres conservés par ce peuple: aucune division du jour n'y est jamais marquée. De la Genese aux Macabées, il n'est parlé d'aucune éclipse; & vous voyez que depuis quatre mille ans, les Chinois n'ont jamais manqué d'observer & de rapporter dans leur histoire toutes les éclipses qu'ils ont apperçues. Ce n'est point d'ailleurs insulter une nation que de dire qu'elle n'était point autrefois mathématicienne. Il paraît que le roi Ezechias n'en savait pas tant que vos Juifs d'Espagne qui aiderent, depuis, le Roi Alphonse X. à construire ses fameuses tables astronomiques.

Le prophete Isaïe veut faire un prodige qui assure Ezechias malade de sa guérison: il lui demande s'il veut que l'ombre de son cadran au soleil avance ou recule de dix lignes; le malade répond, il est bien aisé de faire avancer l'ombre, je veux qu'elle recule: le malade se trompait; l'un dérangeait autant que l'autre le cours de la nature entiere.

Je suis persuadé que dans la suite il y eut de savants Juifs, & surtout dans Alexandrie: ils n'auroient pas fait retrograder le soleil comme Isaïe; mais ils l'auraient mieux connu. Il paraît même que vers le temps de la destruction de Jérusalem, l'historien Flavian Joseph, & le philosophe Philon, n'étaient pas absolument étrangers à l'astronomie. Flavian Joseph parle du Sare des anciens Caldéens, composé de 223 mois lunaires qui servaient à former la période de six cents ans.

S'il y a quelque chose de vrai dans l'histoire des sciences & des erreurs, c'est qu'elles viennent presque toutes des bords du Gange, &

quelque prodigieuſe que paraiſſe leur antiquité, on ne peut guere leur dire, *a beau mentir qui vient de loin.* Preſque tous les ſavants de nos jours conviennent que les Bracmanes furent les inventeurs de l'aſtronomie & de la mithologie.

Après ces Indiens viennent les Perſans, les Caldéens, les Arabes, les Atlantides. Pour les Egyptiens ils ſemblent être plus récents, parce qu'il falut des ſiecles pour dompter le Nil, & pour rendre le meilleur terrain du pays habitable, comme l'a tant dit mon ami, tant honni par vous.

Les Grecs qui parurent les derniers de tant de peuples antiques, les éclipſerent tous dans les arts. S'il faut venir aux Juifs, c'était, il faut l'avouer, un chétif peuple Arabe, ſans arts & ſans ſcience, caché dans un petit pays montueux & ignoré, comme Flavian Joſeph l'avoue dans ſa réponſe à Appion. Ce peuple ne poſſéda une capitale, & n'eut un temple qu'environ dix-ſept cents ans après que celui de Tyr avait été bati; il ne fut connu des Grecs que du temps d'Alexandre, devenu leur dominateur, & ne fut apperçu des Romains que pour être bientôt écraſé par eux dans la foule.

Les Romains créerent roi de Judée un Arabe, fils d'un entrepreneur des vivres; & bientôt après ces pauvres Juifs furent eſclaves pour la huitieme fois, ſur les ruines de leur ville fumante de ſang, & vendus au marché, chaque téte au prix de l'animal dont ce déplorable peuple n'oſait manger. Je n'accumule pas toutes ces vérités pour offenſer la nation Juive; mais pour la plaindre.

II.

Si les Juifs écrivirent d'abord fur des cailloux.

Le fecrétaire des fix Juifs prétend que leurs peres avaient dans un défert toutes les commodités pour écrire, à peu près comme on les a de nos jours. Il reprend vivement mon ami d'avoir cru qu'on gravait alors fur la pierre. Cependant le livre de Jofué eft le garant de ce que mon ami a avancé; car il eft dit: „ Jofué brûla la ville de Hai, la réduifit en cendre, & en fit un monceau de ruines éternelles, fit pendre le roi, & éleva un autel de pierres au Seigneur le Dieu d'Ifraël, fur le mont-Hebal; il fit cet autel de pierres brutes comme il étoit écrit dans la loi de Moïfe, & il y offrit des holocauftes & des victimes pacifiques, & il écrivit fur les pierres le Deuteronome. (2) *Jofué, Chap. IV.*

III.

De gens maffacrés pour avoir graffeyé en parlant.

Je fuis obligé de vous fuivre, & de paffer avec vous d'un article de maffonerie à un objet

(2) Le fecrétaire qui parait très-inftruit des anciens ufages & des arts de l'antiquité, aurait bien dû nous inftruire comment on écrivait fur des cailloux non taillés, & comment cette écriture n'était pas effacée par le fang des victimes qui coulait continuellement fur cet autel de pierres brutes. Cette recherche eût été plus néceffaire, que l'affreufe malignité d'imputer à mon ami, je ne fçais quelles brochures, où il eft dit que Thot a compofé des livres en caracteres alphabétiques, écrits fur autre chofe que fur des tables de pierre & de bois, il y a environ cinq mille ans.

de morale. Il s'agit de quarante deux mille de vos freres, les Juifs de la tribu d'Ephraïm qui furent tous égorgés par leurs freres des autres tribus, à un des gués de la petite riviere du Jourdain. On leur criait, prononcez Shibolet, épi de bled. Ces malheureux qui grasseyaient & qui ne pouvaient dire Shibolet, disaient Siboleth, & on les égorgea comme des moutons..... Quelle erreur y a-t-il donc Monsieur? Quelle mauvaise intention? Quelle faute à dire qu'ils furent massacrés pour avoir grasseyé? L'horreur, l'abomination n'est-elle pas que des freres aient massacré tant de freres pour quelque cause que ce puisse etre?

IV.

Du Veau d'or.

Voici une affaire à peu près aussi massacrante & plus scientifique. Mon ami qui respecte les théologiens & qui ne l'est point, a soutenu d'après plusieurs peres de l'Église & d'après la simple raison, que tout fut miracle dans la maniere dont Dieu conduisit son peuple dans le désert & l'en tira; que toutes les voies de Dieu furent autant de miracles; que la fonte & la fabrication du Veau d'or en 24 heures, cet or jetté dans le feu & réduit en poudre, & avalé par tout le peuple, les vingt-trois mille hommes qui se laissent choisir & égorger sans se défendre, *&c.* sont d'aussi grands prodiges que tous ceux dont le Pentateuque est rempli. Sur quoi mon ami a proferé cette exclamation qui me semble si religieuse & si convenable, *l'histoire d'un peuple conduit par*

Dieu même, ne peut-être que l'histoire des prodiges.

Commençons par vous prouver, Mr. qu'en ſuivant exactement l'énoncé de la ſainte écriture, le Veau d'or fut jetté en fonte en 24 heures, quoique la Horde Juive n'eût point d'heures encore, & ſoit qu'on ſe ſerve du terme d'un jour ou d'une nuit pour exprimer le temps dans lequel ce Veau fut fabriqué.

Et Moïſe entrant au milieu de la nuée monta ſur la montagne & y demeura quarante nuits: Exod. Chap. 14. *& le Seigneur ayant achevé tous ces diſcours ſur la montagne Sinaï donna à Moïſe ſon témoignage & ſa loi en deux tables de pierre, écrites du doigt de Dieu:* Chap. 16.

Il paraît, Monſieur, que voilà les quarante jours accomplis, & il eſt clair auſſi, permettez-moi de le dire, qu'on écrivait dans ce déſert ſur la pierre.

Mais le peuple voyant que Moïſe différait à deſcendre de la montagne s'aſſembla devers Aaron, & lui dit: fais nous des Dieux qui marchent devant nous: car nous ne ſavons ce qui eſt arrivé à cet homme, Moïſe, qui a fait ſortir de la terre d'Egygte; & Aaron leur répondit, ôtez les parures oreilleres de vos femmes, fils & filles; & apportez les moi; & le peuple fit comme Aaron avait commandé, & apporta les parures oreilleres, & Aaron les ayant reçues leur fit un Veau avec le burin; Veau d'ouvrage de fonte; & ils dirent voilà tes Dieux, ô Iſraël! qui t'ont tiré de la terre d'Egypte. Ce qu'Aaron ayant vu; il dreſſa un autel devant le Veau, & il cria par la voix d'un Crieur: c'eſt demain la fête du ſeigneur Veau.

Il me ſemble, Monſieur, qu'il n'y a que vingt-quatre heures entre la demande du Veau

d'or & fa fête. Les quarante jours pendant lesquels Moïfe & Jofué refterent avec Dieu fur la montagne font paffés; la loi eft entre fes mains, & pendant qu'il eft prêt à defcendre, le peuple demande à adorer des Dieux qui marchent: Aaron imagine un Veau d'or: on le jette en fonte: on l'adore; on n'a pas perdu du temps.

Il eft très-vrai que Mr. Pigal demande fix mois pour fondre un Veau d'or, & même fans le reparer au cifeau & à la lime, encore moins au burin; car un tel ouvrage ne fe fait pas avec le burin. Tout cela eft très-long, & prodigieufement difficile; pardonnez donc à mon ami d'avoir regardé cette aventure comme un prodige que Dieu permettait; car, apparemment, vous conviendrez que rien n'eft ici dans le cours des chofes naturelles.

V.

De la maniere de fondre une ftatue d'or:

Vous croyez, Monfieur, que dans les déferts d'Oreb & de Sinaï, il y avait des moyens plus expéditifs de fondre une ftatue de métal, que ceux dont fe fervent nos fculpteurs. J'ofe vous répondre qu'il n'y en a point: il faut abfolument un moule, tellement préparé, arrêté, affermi, entouré qu'il ne fe caffe ni ne fe démente en aucun endroit pendant l'opération: il faut que l'or fe répande autour de lui exactement, fans félure, fans inégalité; c'eft ce qui eft très-long & très-difficile.

Vous dites que vous avez trouvé à Paris, dans la rue Guérin-Boiffeau, un fculpteur qui

vous a offert de vous faire le Veau d'or en huit jours. Si vous avez fait marché dans la rue Guérin-Boiſſeau, vous ne deviez donc pas dater vos lettres, d'un village près d'Utrecht, où l'on dit que les Janſéniſtes ſe ſont refugiés.

Mais dans quelque pays que vous faſſiez vos miracles, je retiens place. Vous me direz avec La Fontaine:

Voyez vous point mon Veau: Dites-le moi.

V I.

Magnificence des Juifs, qui manquaient de tout dans le déſert.

Vous nous aſſurez que dans le déſert affreux d'Oreb, les garçons Juifs & les filles Juives, qui manquaient de vêtemens & de pain, avaient aſſez d'or à leurs oreilles pour en compoſer un Veau; vous faites le compte des richeſſes que ce peuple avait volées en Egypte, vous aviez trouvé ci-devant environ neuf millions; nous ne comptons pas après vous, Monſieur, & nous vous en croyons ſur votre parole, ſans prétendre diſputer ſur cet article. Vous ſavez que quand les Arabes volent, ils diſent, Dieu me l'a donné. La troupe de Cartouche diſoit, Dieu-merci je l'ai gagné.

V I I.

Tout eſt miraculeux.

Et lorſque Moïſe fut arrivé près du camp, il vit le Veau & les danſes, & dans ſa grande cole-

re il jetta les tables de la loi, qu'il portait dans sa main, & les brisa au pied de la montagne, & saisissant ce Veau qu'ils avaient fait: il le brûla & le réduisit en poussiere, laquelle il répandit dans l'eau & en donna à boire aux enfans d'Israël.

C'est ici, Monsieur, que je suis plus que jamais de l'opinion religieuse de mon ami, qui dit que tout doit être miraculeux dans l'histoire du peuple de Dieu, ou plutôt de Dieu même, parce qu'un Dieu ne peut parler & agir que miraculeusement. C'est donc un très-grand prodige, qu'un Veau d'or jetté dans le feu s'y soit converti en poudre. On vous l'a déjà dit & on vous le répete, il n'y a point de fourneau quelque violent qu'il puisse être, fût-ce la fournaise de Sidrac, Misak & Abdenago; fût-ce un des feux allumés autrefois par l'Inquisition; fût-ce le feu qui consuma le corps du respectable Conseiller de grand'Chambre, Anne Dubourg, & la Maréchalle d'Ancre, & les cinquante Chevaliers du Temple, & tant d'autres; il n'y a point de feu, vous dis-je, qui puisse réduire l'or en poudre; ce metal si prodigieusement ductile se fond, se liquéfie. Mais que dans le désert effroyable d'Oreb, où il n'y a jamais eu d'arbres, on ait trouvé une assez énorme quantité de bois pour fondre un gros Veau, un Bœuf d'or, & pour le pulvériser; cela est impossible à l'industrie humaine. Je dis gros Veau; je dis gros Bœuf; parce qu'il est écrit que Moyse l'aperçut en s'approchant du camp, parce que dans ce camp composé de six cents trente mille combattans, il y avait entre deux & trois millions de Juifs & de Juives; parce que si Moyse, n'étant pas dans le camp,

put voir tout d'un coup cet animal, il fallait qu'il fût bien gros, & au moins de la taille du Bœuf Apis, dont il était la brillante image.

VIII.

De l'or potable.

Pour accabler mon ami vous changez le procès criminel que vous lui faites en un autre procès. Vous parlez d'or potable. On ne vous a jamais nié qu'on pût avaler de l'or, du plomb, de l'antimoine. Que ne peut-on pas avaler? Mon ami avale les injures cruelles que vous lui dites avec des compliments; les calomnies dont vous le chargez, les accusations odieuses que vous lui intentez, & qui dans d'autres temps pouraient avoir le cruel effet de faire excomunier un honnête homme. Tandis que vous faites avaler ces pilules si ameres, préparées d'une main qui n'est ni tout-à-fait Judaïque, ni tout-à fait Catholique, pourquoi nous invitez-vous à vous parler d'or potable?

Si c'est votre veau cuit sous la braise, & pulvérisé par cette braise, la chose est impossible, comme toute la terre en convient.

Si vous voulez parler de l'or potable des charlatans; c'est une question très-étrangere. L'or est indestructible; l'eau qu'on appelle régale, parce qu'on a donné à l'or le nom de roi des métaux, le dissout si imparfaitement, qu'elle ne peut lui ôter la plus légere partie de sa substance; on lui rend, avec de l'eau forte toutes ces parties que l'eau régale avait séparées. Ces deux eaux sont les poisons les plus violents, &

vous ne prétendez pas, Monſieur, que Moyſe ait fait boire de cette eau aux Iſraëlites pour empoiſonner tout le peuple de Dieu.

Vous dites que Sthal, Chrétien & Chymiſte, a fait de l'or potable, & vous citez ſes opuſcules (ſans dire quel opuſcule) dans leſquels il dit que *le ſel de tartre mêle au ſoufre diſſout l'or, au point de le réduire en poudre qu'on peut avaler.* Je ſçais bien que le foye de ſoufre mêlé avec l'eau régale lui ôte la propriété d'être or fulminant, propriété terrible plus dangéreuſe que celle de la poudre à canon. Nous regardons le ſoufre comme l'ennemi de l'or. Je n'ai jamais vu d'or reduit en poudre que par la lime. Je regarde toutes les diſſolutions d'or comme des poiſons mortels, ſans en excepter l'or potable de Mademoiſelle Grimaldi: je ne vous parle point des gouttes du général La Mothe; je ne connais point cette compoſition, mais je ne vous conſeille pas, Monſieur, d'avaler de l'or du Chrétien Sthal, réduit en poudre par le moyen du ſel de tarre & du foye de ſoufre: premierement, parce que je ſuis très-ſûr que ces deux ſeuls ingrédiens ne peuvent pulvériſer l'or, & que ſi Sthal a dit cela, il a dit une inſigne fauſſeté: ſecondement, parce que je ſuis encore très-ſûr que vous feriez en danger de mort, ſi vous preniez de la diſſolution d'or, faite par les procédés ordinaires, & que je ne veux pas vous tuer, quoique vous ayez voulu tuer mon ami.

Hélas! Monſieur, vous avez parlé, ſans le ſavoir, à un homme qui n'eſt que trop au fait des préparations de l'or; j'ai chez moi plus d'un Artiſte qui ne travaille qu'à cela: il m'en coute aſſez pour que je ſois en droit de dire mon avis.

X.

De vingt trois-mille Juifs égorgés par leurs freres.

Vous faites un crime à mon ami d'avoir plaint vingt-trois mille Juifs maſſacrés par les Lévites, leurs freres, ſans ſe défendre. Ah! Monſieur, ſi vous êtes Juif, ayez quelque compaſſion pour vos freres, ſi vous êtes Chrétien ayez en pour vos peres. Mon ami a eu le bonheur d'inſpirer l'eſprit d'indulgence à bien des gens qui avaient à ſe reprocher des ſévérités impitoyables. N'a-t-il pu parvenir à vous rendre humain?

Et Moyſe voyant le peuple nud, car Aaron l'avait dépouillé à cauſe de ſon ignominie (3) [du Veau d'or] *& l'avait expoſé au milieu de ſes ennemis; Moyſe ſe mit à la porte du camp, & dit, qui eſt au Seigneur ſe joigne à moi; & tous ceux de la race de Lévi ſe joignirent à lui, & il leur dit: que chacun mette ſon épée ſur ſa cuiſſe; allez & revenez d'une porte à l'autre à travers du camp: que chacun tue ſon frere, ſon ami & ſes proches. Les enfans de Lévi firent ce que Moyſe ordonnait, & il y eut en ce jour vingt-trois mille hommes de maſſacrés.*

Quoi, Monſieur, voilà (par le texte) Moyſe lui-même qui, a l'âge de quatre vingt ans paſſés, ſe met à la tête d'une troupe de meurtriers, *qu'on ſe joigne à moi*, & qui avec eux égorge de

(3) Pluſieurs perſonnes ſenſibles ont été ſurpriſes qu'Aaron lui-même livrât les coupables, car il paraiſſait le plus criminel: le peuple avait demandé des Dieux qui marchaſſent, & Aaron imagina le Bœuf.

de ſes mains vingt-trois mille de ſes compagnons. Chacun tue ſon frere, ſon ami, ſon parent! C'eſt mon ami, à moi, mon innocent ami que vous accuſez d'etre l'ennemi des Juifs; c'eſt lui qui pleure ſur les infortunés qu'on égorge, & c'eſt vous qui vous réjouiſſez de ce maſſacre!

Il faut de la ſévérité, dites-vous, *quand les prévaricateurs ſont nombreux.* Ah! Monſieur, ce n'eſt pas à vous de le dire. Je ne veux pas vous démander ſi vous auriez trouvé bon que l'on égorgeât vingt-trois mille convulſionnaires. Je ne veux pas vous outrager, comme vous avez inſulté mon ami. Quoi vous auriez donc applaudi à la St. Barthelémi; car enfin les ſoixante & dix mille citoyens qu'on égorgea en France étaient des rebelles à votre religion dominante; ils étaient plus coupables que vos Iſraëlites; car ils péchaient contre des loix connues; & les Iſraëlites furent moins coupables, quand ils s'impatienterent de ne point recevoir des loix qu'on leur fefait attendre depuis quarante jours! O homme, qui que vous ſoyez, apprenez à pardonner.

Pour moi, Monſieur, quand même vous auriez été convulſionnaire, ce que je ne crois pas, je ne pourrais vous vouloir de mal. Quand même vous auriez écrit des lettres de cachet ſous le frere le Tellier, encore aurais-je pour vous de l'indulgence; encore ferais-je votre frere ſi vous daigniez être le mien.

X.

De vingt-quatre mille autres Juifs, égorgés par leurs freres.

Mais, pardonnez encore une fois à mon malheureux ami, ſi après avoir plaint vingt-

trois mille pauvres Juifs mis en pieces sans se défendre, par les propres mains de l'octogénaire ou nonagénaire Moïse, & par ses Lévites; il a de plus osé étendre sa pitié sur vingt-quatre mille autres descendants de Jacob, assassinés environ quarante ans après, & toujours par leurs freres.

Vous croyez, ou faites semblant de croire que ces vingt-quatre mille Juifs moururent de la peste en un jour: je le souhaite. Dieu est le maître de choisir le genre de mort dont il veut que les hommes périssent. Mais voici le texte dans toute sa pureté.

Et l'Eternel dit à Moïse: Saisis tous les princes du peuple & pends les tous à des potences à la face du soleil, &c..... Et on en tua ce jour-là vingt-quatre mille Nombre, Chap. 25.

Pourquoi défigurez-vous entierement ce passage? Ce sont les princes du peuple que Moïse fait d'abord pendre; & vous traduisez que *Moïse les assembla avec lui pour faire pendre les coupables.* Vous pouvez savoir cependant que Zamri, qui fut assassiné le premier, était un prince du peuple: *dux de cognatione*, chef de tribu, & que sa femme, ou sa maîtresse *Cosbi*, était fille du roi ou prince de Madian: *Cosbi, filiam ducis Madian.* Pourquoi dites-vous que ce prince & cette princesse moururent d'une épidémie, d'une peste qui emporta vingt-quatre mille hommes en un jour? *Occisi sunt*, on les tua, signifie-t-il la peste?

N'est-il pas vraisemblable que ces princes du peuple, tués par l'ordre exprès de Moïse, étaient à la tête d'un grand parti contre lui, & qu'ils voulaient déposséder un vieillard qu'on nous peint âgé de cent vingt ans, dont ils étaient lassés & jaloux; un vieillard dur & mal avisé

(ſelon eux) qui pendant vingt années avait fait errer plus de deux millions d'hommes dans des déſerts épouvantables, ſans pain, ſans habits, ſans pouvoir ſeulement entrer dans cette terre promiſe, malheureux objet de tant de courſes?. L'auteur du livre des Nombres, quelqu'il ſoit, ne dit pas cela, je ne le dis pas non plus; mais je ſoupçonne qu'on peut le ſoupçonner.

Voici ce qui me fait croire qu'on peut me pardonner mon ſoupçon; je ne recherche point quel eſt l'auteur du livre des Nombres; je mets à part l'opinion du grand Newton, & celle du ſavant Le Clerc, & celle de tant d'autres. Je ne veux point deviner dans quel eſprit on écrivit ce *Bemiddebar*, ce livre des Nombres. Je me tiens à la vulgate reçue & conſacrée dans notre Sainte Egliſe, & je n'oſe même la citer que ſur les difficultés qui regardent l'hiſtoire. Je me donne bien de garde de toucher au théologique. Je ſens bien que cela ne m'appartient pas.

L'hiſtorique me dit donc que le prince Juif, nommé Zamri, couchait dans ſa tente avec ſa femme ou ſa maîtreſſe, la princeſſe nommée Cosbi, fille du grand prince Madianite nommé Sur, lorſque Phinée, petit fils d'Aaron, & petit neveu de Moïſe, commença le maſſacre par entrer ſubitement dans la tente de ces princes, que l'auteur appelle *Bordel-Lupanar;* & cet arriere-neveu de Moïſe eſt aſſez vigoureux & aſſez adroit pour les percer tous deux d'un ſeul coup dans les parties de la génération, parties qui étaient ſacrées chez tous les peuples de ces cantons, & ſur leſquelles même on faiſait les ferments. Or cet aſſaſſinat ſacrilege, commis par le plus proche parent de

Moïſe, ne nous induit-il pas à croire qu'il s'agiſſait de le venger d'une cabale des princes d'Iſraël & des princes de Madian, ſoulevée contre le légiſlateur? C'eſt ce que je laiſſe à juger par tout homme éclairé & impartial.

X I.

Remarque ſur le prince Zamri & ſur la princeſſe Cosbi, maſſacrés en ſe careſſant.

A peine ce jeune prince & cette jeune princeſſe ſont-ils ſi ſingulierement aſſaſſinés, *nubendi tempore in ipſo*, que les Satellites de Phinée courent aſſaſſiner vingt-quatre mille hommes du peuple, ſans compter les princes: *Occiſi ſunt*, qu'en dites-vous? Je ne ſçais pas ce que mon ami en a dit: il me mande que vous le citez à faux, je n'ai point vu en effet dans ſes ouvrages le paſſage que vous lui imputez. Laiſſez-moi juſtifier mon ami, & pleurer ſur ce pauvre prince & ſur cette pauvre princeſſe maſſacrés en faiſant l'amour. Si vous ne les avez jamais pleurés, je vous plains. Un de vos plaiſants de Paris m'exhorte à me conſoler, en me diſant que tout cela n'eſt peut-être pas vrai: ce plaiſant me fait frémir.

X I I.

Quel Scribe écrivit ces choſes.

Ce mauvais plaiſant, Monſieur, m'empêche de diſcuter avec vous, quel Scribe a écrit le premier vos volumes Juifs, dans quel temps ils ont été écrits, s'ils ont tous été dictés par

le Saint-Esprit, si jamais il ne s'est trouvé de Juif qui ait écrit sans être inspiré, comme ont fait probablement, Flavian Joseph, & Philon, & Onkelos, & Jonathan, & les auteurs du Talmud, & mon ami Ephraïm, Juif d'un grand roi, plus brave que votre David & plus éclairé que votre Salomon.

Dieu me garde, Monsieur, de marcher avec vous sur ces charbons ardents, cachés sous des cendres trompeuses. C'est à vous d'examiner quelles raisons avait le grand Newton pour décider que le Pentateuque fut composé par Samuel, tandis que plusieurs autres savants le croient rédigé tel qu'il est par Esdras: pour moi je n'ose entrer dans cette querelle; il y a des choses qu'on dit hardiment en Angleterre, & qu'il serait dangereux, peut-être, de dire à Paris; on peut y jouer, avec un prodigieux succès, toutes les pieces du divin Shakespeare, mais on ne peut y professer toutes les découvertes de Newton.

C'est par la même circonspection que je ne vous parlerai ni du magistrat Colins, ni du maître ès arts Woolston, ni du Lord Schaftersbury, ni du Lord Bolingbroke, ni du célebre Gordon, ni de ce fameux membre du Parlement, Trenchard, ni du doyen Svift, ni de tant d'autres grands génies Anglais: *quid de cumque viro & cui dicas sæpe caveto.*

J'ajoute: *caveto in Gallia & in Hispania plus quam in Anglia.* Il est vrai qu'actuellement toutes ces disputes théologales ne font plus aucun effet ni en Angleterre, ni en Hollande, ni en aucun pays du Nord; on y est assez sage pour les mépriser; un homme qui voudrait aujourd'hui expliquer certaines choses contradictoires ne ferait que ridicule.

XIII.

Qui a fait la cour à des Boucs & à des Chevres?

Paſſons vîte aux ſingularités hiſtoriques dont il eſt permis de parler. Vous êtes fâché contre mon ami de ce qu'il paſſe, ſelon vous, pour avoir dit que vos grands peres faiſaient autrefois l'amour à des Chevres, & vos grandes meres à des Boucs dans les déſerts de Pharan, de Sin, d'Oreb, de Cades Barné, où l'on était fort déſœuvré: la choſe eſt très-vraiſemblable, puiſque cette galanterie eſt expreſſément défendue dans vos livres. On ne s'aviſe guere d'infliger la peine de mort pour une faute dans laquelle perſonne ne tombe. Mais ſi ces fantaiſies ont été communes il y a plus de trois mille ans chez quelques uns de vos ancêtres, il n'en peut réjaillir aucun opprobre ſur leurs deſcendans. Vous ſavez qu'on ne punit point les enfans pour les ſottiſes des peres, paſſé la quatrieme génération. De plus vous ne deſcendez point de ces mariages hétéroclites. Et quand vous en deſcendriez, perſonne ne devrait vous le reprocher.

On ne ſe choiſit point ſon pere.
Par un reproche populaire
Le ſage n'eſt point abbatu.

Songez que ſous l'empire floriſſant d'Auguſte, qui fit regner les loix & les mœurs, à ce que dit Horace, les Chevres ne furent pas abſolument mépriſées dans les campagnes: les Boucs en étaient jaloux. Souvenez vous du *Novimus & qui te*, de Virgile; les Nimphes en rirent, dit-il, & ſi vous m'en croyez, vous

en rirez auſſi, au lieu de vous fâcher, comme Mr. Larcher du college Mazarin s'eſt fâché contre le neveu de l'abbé Bazin, qui n'y entendait pas fineſſe.

Le Maréchal de la Feuillade écrivit un jour au prince de Monaco, *Laſciamo queſte porcherie horrende. Non ho maï fatto il peccato di beſtialita che con voſtra altezza.*

XIV.

Des Sorciers.

Je ne ſçais jamais ſi c'eſt au Juif, ou au ſecrétaire de la rue St. Jâques, ou au ſavant d'un village près d'Utrecht, à qui j'ai l'honneur de parler. Quoiqu'il en ſoit c'eſt toujours en général à Iſraël que mes réponſes doivent être adreſſées.

Iſraël prétend qu'on s'eſt contredit quand on a parlé du Sabat des Sorciers. Il n'y a point de Démonografe qui n'ait aſſuré que les Sorciers qui allaient au Sabat, par les airs, ſur un manche à balai pour adorer le Bouc, avaient reçu cette méthode des Juifs & que le mot Sabat en faiſoit foi.

Vous dites que ceux qui ſont de cette opinion, ſe contrediſent en ce qu'ils conviennent que les Juifs avant la tranſmigration ne connoiſſaient pas encore les noms des anges & des diables, & même n'admettaient point de diables; par conſéquent ils ne pouvaient ſe donner un diable, comme ont fait les Sorcieres & baiſer le diable au derriere ſous la figure d'un Bouc.

Mais aussi, Messieurs, ce n'est que depuis votre dispersion que vous avez été accusés d'enseigner la sorcellerie aux vieilles. Ce sont les anciens Juifs du temps de Nabucodonosor, du temps de Cirus; les anciens Juifs du temps de Titus, du temps d'Adrien, & non les anciens du temps de la fuite d'Egypte, qui coururent chez les nations vendre des filtres pour se faire aimer, des paroles pour chasser les mauvais génies, des onguents pour aller au sabat en dormant; & cent autres sciences de cette espece.

Vous savez combien de livres de magie vos peres ont attribué à Salomon. Votre historien Flavian Joseph en cite quelques uns dans son livre huitieme: & il ajoute qu'il a vu lui-même opérer des guérisons miraculeuses avec ces recettes. Je puis vous assurer, Messieurs, & tout ce qui m'entoure sçait que plus d'un Seigneur Espagnol, m'a écrit, & fait écrire pour céder la clavicule de Salomon, qu'on leur avoit dit être en ma possession. Il y a de vieilles erreurs qui durent bien long-temps. Le genre humain a obligation à ceux qui le détrompent.

Au reste, si quelques pauvres femmes Juives ont eu la bêtise de se croire Sorcieres, & si autrefois il s'en trouva qui eurent la faiblesse d'imiter Phillire & Pasiphaé, & de prodiguer leurs charmes à ceux qui sont appellés *les Velus* dans le Lévitique; que vous importe? Cela ne doit pas plus vous intéresser que les Sorcieres des bords du Rhin, qui voulurent immoler les Ambassadeurs de César, n'intéressent aujourd'hui les très-aimables Princesses qui font l'honneur de ce pays.

XIV.

Silence respectueux.

Vous exigez, Monfieur, que je vous dife pourquoi Dieu a donné plus de préceptes à Abraham qu'à Noé, & que je vous développe fi Dieu ne peut pas donner de nouvelles loix fuivant les temps & les befoins. Je vous réponds que je ne fuis ni affez fort ni affez hardi pour avoir un fentiment fur une queftion fi épineufe. Je crois que Dieu peut tout, & mon ami ne vous fera pas d'autre réponfe.

Je penfe que vous ne me repondriez pas davantage fi je vous demandais pourquoi non feulement le nom de Noé, mais le nom de tous fes ancêtres ont été ignorés de la terre entiere jufqu'à nos peres de l'Eglife? Pourquoi il n'y a pas un feul auteur parmi les Gentils qui ait jamais parlé d'Adam, le pere du genre humain & de Noé, fon reftaurateur? Comment fe peut-il faire que dans une fi nombreufe famille il ne fe foit pas trouvé un feul enfant qui fe foit fouvenu de fon grand pere excepté vous? Pourquoi la Cofmogonie de Sanchoniaton qui écrivait dans votre voifinage avant Moïfe, eft-elle abfolument différente de celle de ce grand-homme? Vous favez tout ce qu'on peut dire Parlez, Monfieur, car pour moi je ne dirai mot.

XVI.

Animaux immondes.

Nous ne ferons pas d'accord, Meffieurs les Juifs, fur la notion du droit divin. Nous

appellons droit divin tout ce que Dieu a ordonné; ainſi nos bénéficiers ont dit que leurs dixmes ſont de droit divin, parce que Dieu même vous avait ordonné de payer la dixme à vos Lévites. Nous appellons les devoirs communs de la ſociété, le droit naturel.

Où avez-vous pris qu'il y ait *un ton railleur* à dire: Dieu défendit qu'on ſe nourrit de poiſſons ſans écailles, de porcs, de lievres, de hériſſons, de hiboux? Comment avez-vous trouvé un *ton* dans des paroles écrites? Où eſt la raillerie? Hélas! vous voulez railler, vous parlez de Zaïre & d'Olympie quand il eſt queſtion des griffons & des ixions, animaux inconnus dans nos climats, dont il vous fut ordonné de vous abſtenir dans le vôtre. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit que *les griffons & les ixions Juifs doivent être mis au rang des monſtres & que ce ſont des ſerpens aîlés avec des aîles d'aigles.* Il n'a jamais dit cela, Monſieur, & il eſt incapable d'avoir écrit qu'on eſt aîlé avec des aîles.

Je ne regarde pas votre mépriſe comme une de ces calomnies cruelles que vous avez eu le malheur de copier dans votre livre. Vous avez vu apparemment cette phraſe dans une des mille & une brochures qu'on a faites contre mon ami; & vous la répétez au hazard. Je vous jure, Monſieur qu'elle n'eſt pas de lui.

XVII.

Des Cochons.

Qui que vous ſoyez, ou Juif ou Chrétien, ou Amalécite, ou Récabite, ou habitant d'U-

trecht, ou docteur de la rue St. Jâques, vous êtes un favant homme, vous avez beaucoup lu, vous faites ufage de vos lectures; il y aurait plaifir à s'inftruire avec vous: nous ferions gloire d'être vos écoliers, mon ami & moi, fi vous aviez un peu plus d'indulgence.

Vous parlez très-bien de la bonne chere des Juifs. Il eft vraifemblable que le petit falé auroit été mal fain dans les déferts de la baffe Syrie & de l'Arabie pétrée. Vous nous auriez encor donné de nouvelles inftructions fi vous nous aviez apris pourquoi les Egyptiens, fi antérieurs à la loi Juive, ne mangeaient point de cochon. Vous nous rendriez un nouveau fervice fi vous nous difiez comment les Juifs qui font tout le commerce de la Veftphalie, pays affez froid où l'on ne fe nourrit que de porc, n'ont pu obtenir quelque difpenfe de leurs Rabins.

Ne vous eft-il pas arrivé la même chofe qu'à nos Minimes? Le bon Martorillo, Saint François de Paule, leur ordonna de manger tout à l'huile en Calabre, où l'huile eft la nourriture des pauvres, il fuivent par humilité cette loi en Allemagne, où l'huile eft un mets recherché, & où un tonneau d'huile coûte plus que quatre tonneaux de vin. Vous nous auriez prouvé qu'il faut que tout moine obéiffe à fon fondateur. C'eft ainfi que les Mufulmans à qui Mahomet défendit le vin dans les climats brûlants de l'Arabie, n'en boivent point dans le climat froid de la Crimée.

A l'égard du lievre dont il ne vous eft pas permis de manger parce qu'il rumine & qu'il n'a pas le pied divifé, quoiqu'en effet il ait le pied très-divifé & qu'il ne rumine point; ce

font le commerce comme les Juifs dans toute l'Afie & ne s'allient communément qu'entr'eux, ainfi que les Cophtes, les Brames, les Banians, les Parfis & les Juifs. Tout les peuples qui exiftent triomphent des fiecles.

XIX.

Ordre de tuer.

Dans votre lettre troifieme, Monfieur, où vous faites un magnifique éloge de l'intolérance, vous avez oublié de citer le fameux paffage du Deuteronome. *S'il fe leve parmi vous un profete, qui ait vu & qui ait prédit un figne & un prodige, & fi fes prédictions font accomplies, & s'il vous dit, allons fuivons des dieux étrangers &c..... que ce profete.... foit maffacré.... fi votre frere fils de votre mere, ou votre fils, ou votre fille, ou votre femme qui eft entre vos bras, ou votre ami que vous chériffez comme votre ame, vous dit, allons fervons des dieux étrangers, ignorés de vous & de vos parens, égorgez-le fur le champ, frappez le premier coup & que le peuple frappe après vous.*

Vous avez frémi, Monfieur, fi vous êtes chrétien; vous avez tremblé que vos Juifs dont vous vous êtes fait fecrétaire, n'abufaffent contre les chrétiens de ce paffage terrible. En effet le fameux rabin Ifaac du 15e. fiecle l'employa dans fon *rempart de la foi*, pour tâcher de difculper fes compatriotes du déïcide dont ils eurent le malheur d'être coupables. Ce rabin prétend que la loi mofaïque eft éternelle, immuable, (lifez fon chapitre vingtieme) & de-là il conclut que fes ancêtres fe conduifirent dans leur déïcide, com-

me leur loi l'ordonnait expreſſément. Mais enfin puiſque vous n'avez pas parlé de cet effraïant paſſage, je n'en parlerai pas. Je me féliciterai avec vous d'être né ſous la loi de grace, qui ne veut pas qu'on plonge le couteau dans le cœur de ſon ami, de ſon fils, de ſa fille, de ſon frere, de ſa femme chérie, & qui au contraire donne l'exemple de porter ſur ſes épaules la brebis égarée. Etes-vous brebis Monſieur? je ſuis prêt à vous porter. Mais ſi je ſuis brebis égarée, portez-moi; pourvû que ce ne ſoit pas à la boucherie.

X X.

Tolérance.

Vous donnez ce grand précepte à mon ami. *Sortez enfin du cercle étroit des objets qui vous entourent & ne jugez pas toujours de notre gouvernement par le vôtre.* Ah! Monſieur, qui jamais avait mis vos leçons en pratique plus hautement que celui à qui vous les donnez! on lui en a fait ſi ſouvent un crime! on lui a tant reproché d'enviſager toujours le genre humain plus que ſa patrie!

Et dans quelle vue parlez-vous à cet homme, qui à l'exemple du grand Fénélon a embraſſé tous les hommes dans ſon eſprit de tolérance, dans ſon zele & dans ſon amour? dans quelle vue, dis-je, lui ordonnez-vous de ſortir du cercle étroit où vous le ſuppoſez renfermé? quel eſt votre objet? c'eſt de lui prouver que l'intolérance eſt une vertu néceſſaire & divine.

Et pour lui prouver ce dogme infernal, que ſans doute vous n'avez point dans le cœur &

qu'un inquisiteur n'oserait avouer aujourd'hui, vous lui dites que l'intolérance regnait chez les peuples les plus anciens & les plus vantés. Selon vous Abraham fut persécuté chez les Caldéens, ce que l'écriture ne dit pas, & ce qui serait une étrange raison pour persécuter chez nous. Selon vous Zoroastre persécuta des nations, le feu & le fer dans les mains; vous entendez apparemment le dernier des Zoroastres, qui au lieu d'être persécuteur fut tant persécuté, tant calomnié chez Darius. Vous louez les Ephésiens d'avoir opprimé Héraclite leur compatriote qu'ils n'opprimerent jamais. Vous regardez la guerre des Amphictions comme une guerre de religion, comme une guerre pour des arguments de l'école; & vous la révérez sous cet aspect, & vous la croyez sacrée. Ce n'était pourtant qu'une guerre très-ordinaire pour des champs usurpés; elle fut appellée sacrée parce que ces champs étaient du territoire d'Apollon.

Vous cherchez dans les républiques de la Grece des exemples de la légéreté, de la superstition, & de l'emportement de ces peuples; vous en rassemblez quatre ou cinq dans l'espace de trois cents années pour demontrer que la Grece était intolérante & qu'il faut l'être. On démontrerait de même qu'il faut faire la guerre civile par l'exemple de la Fronde, de la Ligue, de la fureur des Armagnacs & des Bourguignons.

L'exemple de Socrate est encore plus mal choisi. Il fut la victime de la faction d'Anitus & de Mélitus comme Arnaud fut la victime des Jésuites. Mais à peine les Athéniens eurent-ils commis ce crime, qu'ils en sentirent l'horreur. Ils punirent Anitus & Mélitus, ils éleverent un temple à Socrate. On ne doit jamais rappel-

ler le crime des Athéniens contre Socrate ſans rappeller leur repentir.

Vous imputez bien fauſſement l'intolérance aux Romains. Vous citez contre mon ami ces paroles qui ſont dans ſon traité de la tolérance, *deos peregrinos ne colunto*: qu'on ne rende point de culte à des dieux étrangers. C'eſt le commencement d'une ancienne loi des douze tables; il ne rapportait que la partie de ce fragment dont il avait beſoin alors, & même il ſe ſervit du mot *peregrinos* qui eſt l'équivalent d'*advenas*. Sa mémoire le trompa; je vous l'avoue comme il me l'a avoué: voici l'énoncé de la loi telle que Cicéron nous l'a conſervée. *Separatim nemo abeſſit deos neve novos; ſed ne advenas niſi publice adſcitos privatim colunto.* Que perſonne n'ait des dieux en particulier, ni des dieux nouveaux à moins qu'ils ne ſoient publiquement admis.

Or les dieux étrangers furent preſque tous naturaliſés à Rome par le ſénat. Tantôt Iſis eut des temples, tantôt elle fut chaſſée quand ſes prêtres eurent ſcandaliſé le peuple romain par leurs débauches & par leurs friponneries; elle fut encore rappellée. Tous les cultes furent tolérés dans Rome.

Dignus Roma locus quò deus omnis eat.

Faſtes d'Ovide.

Les Romains permirent que les Juifs reçus pour leur argent dans la capitale du monde, célébraſſent la fête d'Hérode. *Herodis venere dies*, & cela même pendant que Veſpaſien préparait la ruine de Jéruſalem. Mon ami a fait voir que les armées romaines commençoient toujours par adorer les dieux des villes qu'ils aſſiégeaient, & qu'il y avait une communauté de dieux chez tous les peuples policés de l'Europe. Il n'y eut que

le

le dieu des Juifs que les Romains ne saluerent pas, parce que les Juifs ne saluaient pas ceux de Rome.

Comment avez-vous pu dire, Monsieur, que les Romains étaient intolérants? eux qui donnerent tant de vogue, tant d'éclat à la secte d'Épicure & aux vers de Lucrece, qui firent chanter sur le théâtre, en présence de vingt-mille hommes.

Post mortem nihil est ipsaque mors nihil.
Rien n'est après la mort, la mort même n'est rien.
Queris quò jacent post obitum loco?
Quò non nata jacent.
Où serons-nous après-la mort?
Où nous étions avant de naître.

Vous dites qu'il y eut des temps où quelques Empereurs persécuterent les philosophes, les amateurs de la sagesse. Non, Monsieur, il n'y eut jamais de décrets portés contre la philosophie. Cette horrible extravagance ne tomba jamais dans la tête d'aucun romain. Vous avez pris pour des philosophes de misérables charlatans, diseurs de bonne & mauvaise aventure, des *Zingari* qui s'intitulaient *Caldéens*, *Mathématiciens*; nous avons dans le code la loi *de Mathematicis ex urbe expellendis.* C'étaient des profetes de sédition qui prédisaient la mort des Empereurs; c'étaient des sorciers qui passaient chez quelques méchans & quelques ignorans pour donner cette mort par les secrets de l'art. Notre France fut infectée de ces gens-là du temps de Charles IX & de Henri III. Les philosophes étaient Montagne, Charon, le chancelier de l'Hôpital, le président de Thou, le conseil-

ler Dubourg. Les philoſophes de nos jours ſont des hommes d'état, éloignés également de la ſuperſtition & du fanatiſme, des citoyens illuſtres profondément inſtruits, cultivant les ſciences dans une retraite occupée & paiſible, des magiſtrats d'une probité inaltérable, ſi ſupérieurs à leurs emplois qu'ils ſavent les quitter avec autant de ſérénité que s'ils allaient avec leurs amis, *Venafranos in agros aut lacedemonium tarentum.*

Ces philoſophes ſont tolérants; & vous êtes bien loin de l'être, vous, qui employez toutes ſortes d'armes contre un vieillard iſolé, mort au monde, en attendant une mort prochaine; contre un homme, que vous n'avez jamais vu, qui ne vous a jamais pu offenſer. Pourquoi faites-vous contre lui trois volumes? Pourquoi dans ces trois volumes toutes ces ironies continuelles, toutes ces injures, toutes ces accuſations, toutes ces calomnies ramaſſées dans la fange de la littérature, & dont certainement vous n'auriez point fait uſage ſi vous aviez conſulté votre cœur & votre raiſon? Otez ce fatras énorme d'outrages, il ne reſtera pas vingt pages en tout. Et de ces vingt pages ôtez les choſes dont aucun honnête homme ne ſe ſoucie aujourd'hui, il ne reſtera rien.

O quantum eſt in rebus inane!

XXI.

Formule de priere publique.

Mon ami a remarqué hiſtoriquement que depuis la pâque, célébrée dans le déſert après la fabrication du tabernacle, il n'eſt parlé d'aucune autre pâque; que la circon ciſin ne fut point

connue dans le désert pendant quarante ans; que nulle grande fête légale n'est marquée; qu'on ne trouve dans l'ancien testament aucune priere publique commune, semblable à notre oraison dominicale, & que la *misna* nous aprend seulement qu'Esdras en institua une. Tout cela est aussi vrai qu'indifférent. Pourquoi y trouvez-vous de la fausseté, & de la mauvaise volonté? Si mon ami a mal dit, rendez témoignage du mal. S'il a bien dit, pourquoi l'injuriez-vous?

XXII.

Défense de sculpter & de peindre.

Vous avancez formellement que la loi de Dieu *ne défend pas absolument de faire aucune image, aucun simulacre, mais d'en faire pour les adorer.* Je pense que vous vous trompez, Messieurs. Je ne sais rien de si positif que ces paroles de l'Exode. „ Vous ne ferez point d'image „ taillée ni aucune représentation de ce qui est „ sur le ciel en haut, ni sur la terre en bas, ni „ de ce qui est dans les eaux."

Ce n'est qu'après ces paroles qu'il est dit. „ Vous n'adorerez point cela. Vous n'adorerez „ ni le ciel, ni la terre, ni l'eau. Car je suis „ le Dieu fort, le Dieu jaloux."

Si après cet ordre si précis, Moïse lui même érigea un serpent d'airain, il semble qu'il se dispensa de la loi. Si le roi Ezéchias fit brûler ce serpent comme un monument d'idolâtrie, il paraît qu'il fut bien ingrat envers un animal qui avait guéri ses ancêtres mordus par de vrais serpens dans le désert. Il faut demander ce qu'on

en doit penſer aux chanoines de Milan, qui ont ce ſerpent d'airain dans leur égliſe.

XXIII.

De Jephté.

Vous avez beau faire, Monſieur, ou Meſſieurs, vous ne ferez jamais acroire à perſonne qu'on doive entendre dans votre ſens ces paroles de Jephté aux Ammonites. *Ce que votre dieu Chamos vous a donné ne vous appartient-il pas de droit? ſouffrez donc que nous prenions ce que notre dieu s'eſt acquis.* Vous croyez qu'elles ſignifient; ce que vous prétendez qu'on vous a donné ne vous apartient-il pas? donc tout nous apartient.

Ne tordons point les textes, ne dénaturons point le ſens des paroles, c'eſt un pot à deux anſes, dit un grave auteur, chacun tire à ſoi, le pot ſe caſſe, & les diſputants ſe jettent les morceaux à la tête.

XXIV.

De la femme à Michas.

Non, vous ne ferez jamais acroire à perſonne que la femme à Michas (3) ait bien fait d'acheter des idoles, & de payer un chapelain d'idoles; que la tribu de Dan n'ayant point aſſez pillé dans le pays, ait bien fait de voler les idoles & le chapelain de la femme à Michas; que le chapelain ait bien fait de bénir cette tribu de voleurs quand elle eut ravagé je ne ſais quel

(3) Voyez, dans les Juges, l'hiſtoire de la femme à Michas.

village qu'on nommait, dit-on, Laïs; (beau nom chez les Grecs;) qu'un petit-fils du divin Moïse nommé Jonathan ait bien fait d'être grand aumônier des idoles de ces voleurs. Un petit-fils de Moïse, juste Dieu! premier chapelain d'une tribu idolatre! C'est bien pis que de soutenir dans un village auprès d'Utrecht, que les cinq propositions ne sont pas dans Jansénius: car en conscience, je ne crois pas qu'il y ait le moindre mal à penser que certains mots sont ou ne sont pas dans Jansénius; mais je crois que le petit-fils de Moïse était un vaurien, & qu'on dégénere souvent dans les grandes maisons.

X X V.

Des 50070 Juifs morts de mort subite.

Vous ne ferez jamais acroire que le nombre de cinquante mille soixante & dix ne fasse pas 50070. Je sais bien que le docteur irlandais Kennicot dans son pamphlet, dédié en 1768 au révérend évêque d'Oxfort, dit, qu'il n'a jamais pu digérer l'histoire des hémorroïdes du peuple philistin, & des cinq anus d'or, encore moins dit-il, l'histoire de cinquante mille soixante & dix Betsamites, morts de mort subite pour avoir regardé l'arche. Il dit dans son pamphlet, qu'*il avait autrefois, ainsi que sa gandeur l'évêque d'Oxfort, un furieux penchant pour le texte hébreu, mais que sa grandeur & lui en sont bien revenus.* Ce pamphlet irlandais est assez curieux; Monsieur Kennicot se dit de l'académie des inscriptions de Paris, quoiqu'il n'en soit pas: il propose une souscription d'environ six cents mille livres sterling qu'il dit à moitié remplie, à Paris chez

Saillant, à Rome chez Monaldini, à Venise chez Pasquali, & à Amsterdam chez Marc Michel Rey. Ainsi, Messieurs, s'il vous plait de lire cet ouvrage, & si vous demeurez en effet auprès d'Utrecht, adressez-vous à Marc Michel Rey, vous aurez parfait contentement. Vous verrez le système complet de M. Kennicot sur la maniere dont les philistins furent affligés, *in secretiori parte natium*, dans la plus secrette partie des fesses. Vous y verrez pourquoi les fesses des philistins furent punies plutôt qu'une autre partie de leur corps, pour avoir pris l'arche, & par qu'elle raison, cinquante mille soixante & dix Israëlites moururent d'apoplexie pour l'avoir regardée lorsque deux vaches vinrent la rendre de leur plein gré.

Vous avez sans doute étudié l'anatomie; vous jugerez de l'opinion de M. Kennicot sur l'art que les orfevres philistins employerent pour fabriquer des anneaux d'or qui ressemblassent parfaitement à la plus secrette partie des fesses. Cela sera presque aussi utile au genre humain que tout ce que nous avons dit jusqu'ici.

XXVI.

Si Israël fut tolérant.

Non, Monsieur ou Messieurs, mon ami n'a jamais prétendu que les Juifs aient été les plus tolérants, les plus humains de tous les hommes. Il a prétendu, il a prouvé que ce peuple fut tantôt indulgent & facile, tantôt barbare & impitoyable, qu'il a été très-inconséquent comme l'ont été tant d'autres peuples. Vous ne niez pas que les Juifs n'aient été aussi loups, aussi

pantheres que nous l'avons été dans notre faint Barthelemi, & dans les troubles du temps de Charles VI. Les freres Juifs maffacrerent une fois de gaieté de cœur, ving-trois mille freres, & une autre fois ving-quatre mille & une autre fois, s'il m'en fouvient, quatorze mille neuf cents cinquante dans la querelfe d'Aaron avec Coré. Cela prouve affez que le peuple Juif était prompt à la main. Vous m'accorderez auffi qu'il fut d'autres-fois très-accomodant fur le culte. Il fut tolérant quand on adora Kium & Rimphan dans le défert pendant quarante années, (malgré les affreux affaffinats de tant de freres égorgés par d'autres freres.) Il fut très-tolérant quand le fage Salomon fut idolâtre. Ifraël fut très-tolérant, quand Jéroboam fit ériger deux veaux d'or, pour l'emporter fur Aaron qui n'en avait autrefois érigé qu'un. Jérémie, toujours infpiré de Dieu, ne fut-il pas le plus tolérant des hommes, quand il prêchait au nom de Dieu qu'il fallait reconnaître Nabucodonozor pour bon ferviteur de Dieu; quand il criait que Dieu avait donné tous les royaumes de la terre à fon ferviteur, à fon oint, à fon meffie Nabucodonozor, & qu'il fe mettait un joug, ou fi l'on veut un bât fur le cou pour le prouver?

Ne foyez pas furpris de ces difparates, de ces contrariétés éternelles du pauvre peuple de Dieu. C'eft l'hiftoire du genre humain. Les nations qui entouraient la petite horde Juive, s'appelaient toutes *peuple de Dieu.* Leurs villes s'appelaient *villes de Dieu*, & font encore nommées ainfi; leurs habitans étaient auffi inconftants, auffi fuperftitieux que les Juifs. *Tutto il mondo e fatto come famiglia noftra.* Et vous-mêmes, Meffieurs, n'êtes-vous pas auffi incon-

ſtants que les anciens Iſraëlites, quand dans une lettre vous faites des complimens à mon ami, & que dans une autre vous l'accablez d'injures & de calomnies? Moi qui vous parle, je ſuis auſſi faible, auſſi changeant que vous. Tantôt je prends ſérieuſement vos citations, vos raiſonnemens, votre malignité, tantôt j'en ris. Quel eſt le réſultat de toute cette diſpute? c'eſt que nous nous battons de la chappe à l'évêque.

Encore un mot, mes chers Juifs, ſur la tolérance. Quoique vous ſoyez très-piqués contre le nouveau teſtament, je vous conjure de lire la parabole de l'hérétique ſamaritain qui ſecourut & qui guérit le voyageur bleſſé, tandis que le prêtre & le lévite l'abandonerent. Remarquez que Jeſus, très-tolérant, prend l'exemple de la charité chez un incrédule, & celui de la cruauté chez deux docteurs.

XVII.

Juſtes plaintes & bons conſeils.

Je viens de vous dire, Monſieur ou Meſſieurs, que je ris quelquefois des calomnies atroces que vous vous êtes permis de recueillir & de répéter contre mon ami. Soyez perſuadé que je n'en ris pas toujours. Vous lui imputez je ne ſais quelles brochures, intitulées: Diction.... Philoſ...., Queſtions du Zapata, Diner du comte de., & vingt autres ouvrages un peu trop gais, à ce qu'on dit. Je ſuis très-ſûr & je vous atteſte qu'ils ne ſont point de lui. Ce ſont des plaiſanteries faites autrefois par des jeunes gens. Il y a bien de la cruauté (je parle ici ſérieuſement) à vouloir charger

un homme accablé de ſoins & d'années, un ſolitaire preſqu'inconnu, un moribond, des faceties de quelques jeunes plaiſants qui folâtraient il y a quarante ans. Vous prétendez le brouiller avec M. Pinto pour lequel il eſt plein d'eſtime. Vous eſpérez lui faire intenter un procès criminel par des fanatiques. Vous perdez votre peine; il ſera mort avant qu'il ſoit ajourné, & s'il eſt en vie il confondra les calomniateurs.

Il eſt vrai que vous paraiſſez avoir beau jeu dans la guerre offenſive que vous faites; vous combattez avec des armes qu'on révere; vous prenez ſur l'autel le couteau dont vous voulez frapper votre victime. Si vous demeurez dans un village auprès d'Utrecht, vous êtes victimes vous-mêmes & vous voulez devenir boureaux! Et de qui? d'un homme qui a toujours condamné vos perſécuteurs.

Que nous importe au fond à vous & à moi, pauvres gaulois que nous ſommes, ſi on a écrit je ne ſçais où, & je ne ſçais quand, qu'un barbare, dans une guerre barbare, entre des villages barbares, ait égorgé ſa fille par piété? (4) Que nous fait la loi de ce parricide qui ordonnait que tout ce qui ſerait voué ſeroit maſſacré ſans rémiſſion? De quoi nous embarraſſons-nous ſi un homme (5) prêcha tout nud autrefois, & ſi c'était un ſigne évident que le roi d'Aſſyrie emmenerait pendant trois ans les Egyptiens & les Ethiopiens captifs, tout nuds, ſans ſouliers, *montrant leurs feſſes* pour l'ignominie de l'Egypte.

(4) Jephté. (5) Eſaïe.

N'eſt-ce pas en vérité une étrange & triſte occupation pour des habitans des côtes occidentales de l'occident de s'acharner les uns contre les autres, pour décider comment s'y prit un voyant, un nabi ſur le bord de la riviere de Chobar, (6) lorqu'il coucha trois cents quatre-vingt dix jours ſur le côté gauche, & qu'il mangea des excrémens étendus ſur ſon pain pendant tout ce temps-là? Faut-il injurier, calomnier, perſécuter aujourd'hui ſon prochain, pour ſçavoir ſi un autre voyant (7) donna autant d'argent à la proſtituée Gomer fille d'Ebalaïm, dont il eut trois enfans par l'ordre exprès du ſeigneur ſon maître, qu'il en donna à l'autre proſtituée adultere par le même ordre? S'égorgera-t-on pour prouver que cette adultere ayant eu quatre boiſſeaux d'orge & vingt-quatre francs du nabi, il n'en fallut pas davantage à la ſimple proſtituée dont il eut trois enfans?

En bonne foi, Meſſieurs, il y a dans cet ancien livre plus de cinq cents paſſages tout auſſi difficiles à expliquer, & qu'on peut tâcher d'entendre ou d'oublier ou de reſpecter ſans outrager perſonne.

XXVIII.

De 61 mille ânes & de 32 mille pucelles.

Malgré le dégoût mortel que me donne cette vaine diſpute, vous me forcez de continuer à vous répondre puiſque vous continuez d'in-

(6) Ezechiel. (7) Ozée.

ſulter & de perſécuter mon ami. Vous lui reprochez d'avoir voulu inſpirer la tolérance aux hommes dans ſon traité de la tolérance. Vous vous réjouiſſez de ce qu'un capitaine juif dans le petit déſert du Madian, ayant donné bataille aux Madianites, ait égorgé tous les hommes & n'ait dans le butin conſervé la vie qu'à trente-deux mille pucelles, à ſix cents ſoixante & quinze mille moutons, à ſoixante & douze mille bœufs, & à ſoixante & un mille ânes. L'auteur de la tolérance n'a parlé de cette étrange capture que pour examiner s'il faut croire les écrivains qui aſſurent que parmi les trente-deux mille filles conſervées il y en eut une par mille immolée au ſeigneur, comme ces mots, *trente-deux vies furent la part du ſeigneur*, ſemblent le démontrer.

Si vous liſiez dans un auteur arabe ou tartare *trente-deux vies furent le partage de ce vainqueur*, certainement vous n'entendriez pas autre choſe, ſinon, ce vainqueur ôta la vie à trente-deux perſonnes. Ceux qui ont imaginé que les trente-deux filles madianites furent employées au ſervice de l'arche, ne ſongent pas que jamais fille ne ſervit au ſanctuaire chez les Juifs, qu'ils n'eurent jamais de nonnes, que la virginité était chez eux en horreur. Il eſt donc infiniment probable, ſuivant le texte, que les trente-deux pucelles furent immolées; & c'eſt ce qui peut avoir fait dire au R. P. don Calmet dans ſon dictionnaire à l'article Madianite. *Cette guerre eſt terrible & bien cruelle, & ſi Dieu ne l'avait ordonnée, on ne pourrait qu'accuſer Moïſe d'injuſtice, & de brigandage.*

A l'égard des soixante-douze mille bœufs & des soixante-un mille ânes, vous voulez rendre mon ami suspect d'irrévérence, parce que dans l'horrible désert sabloneux de Jared & de l'Arnon hérissé de rochers, on nourissait six cents soixante & quinze mille brebis qui furent prises avec les bœufs, les ânes, & les filles: & là dessus vous dites avoir lu qu'en *Dorsetshire* dans un petit terrein marécageux, il y a quatre cents mille moutons. Tant pis pour le propriétaire, Monsieur, j'en sçais des nouvelles; croyez-moi, les moutons meurent bien vîte dans les marécages; j'y ai perdu les miens. Je ne vous conseille pas de mettre vos moutons dans un marais, faites-y des étangs, élevez-y des carpes.

Au reste vous prenez trop de peine de chercher les limites d'un Madian vers le ruisseau de l'Arnon, & celles d'un autre Madian vers Eziongaber. L'un pouvait être très-aisément une colonie de l'autre, comme on dit que notre Bretagne a été une colonie de la Grande-Bretagne. Mais à propos de ces Madianites dont l'horrible destruction vous plaît si fort, & qui habitaient si loin d'Utrecht, deviez-vous outrager, dénoncer, calomnier votre compatriote parce qu'il a recommandé l'humanité, la tolérance; parce qu'il l'a inspirée à des hommes puissants; parce qu'il a rendu service au genre humain? il vous aurait rendu service à vous-même si vous aviez été persécuté par les Jésuites.

XXIX.

Des enfants à la broche.

Il n'eſt que trop vrai, Monſieur ou Meſſieurs, que preſque tous les peuples ont tâté de la chair humaine; vous n'en mangez pas, vous n'êtes pas antropofages, mais vous êtes des auteurs *Androp'ekthroi*, un peu ennemis des hommes, ſi j'oſe le dire. Mon ami qui a toujours été leur ami ne pouvait croire autrefois à l'antropofagie. Il a été détrompé. Meſſieurs Bank, Solander & Cook ont vu récemment des mangeurs d'hommes dans leurs voyages. J'ai fort connu autrefois M. Brebeuf petit-neveu de l'ampoulé traducteur de l'ampoulé Lucain, & du révérend pere Brebeuf jéſuite miſſionnaire en Canada, il m'a conté que ſon grand-oncle le jéſuite, ayant converti un petit Canadien fort joli, ſes compatriotes très-piqués rôtirent cet enfant, le mangerent, & en préſenterent une feſſe au révérend pere Brebeuf, qui pour ſe tirer d'affaire leur dit qu'il faiſait maigre ce jour-là. Le révérend pere Charlevoi qui fut mon préfet il y a ſoixante & quinze ans, au college de Louis le Grand, & qui était un peu bavard, a conté cette aventure dans ſon hiſtoire du Canada.

Vous raportez vous-même que mon ami vit à Fontainebleau en 1725 une belle Sauvage du Miſſiſſipi qui avoua avoir dîné quelquefois de chair humaine. Cela eſt vrai, & j'y étais, non pas au dîner de la ſauvage, mais à Fontainebleau.

Vous sçavez, Messieurs, ce que Juvenal rapporte des Gascons & des Basques qui avaient eu une cuisine semblable. Jules-César, le grand César notre vainqueur & notre législateur, a daigné nous aprendre dans son livre VII. *de bello gallico*, que lorsqu'il assiégeait Alexia en Bourgogne, le marquis Critognac homme très-éloquent proposa aux assiégés de manger tous les petits enfans l'un après l'autre selon l'usage. Je ne me fâche point quand on me dit que c'était la coutume de nos peres. Pourquoi donc les Juifs se fâcheraient-ils quand on leur dit, en conversation, que leurs peres ont suivi quelquefois le conseil de ce Monsieur de Critognac?

Voulez-vous que j'ajoute au témoignage de César celui d'un saint qui est d'un bien plus grand poids? C'est St. Jerôme. „ J'ai vu, „ dit-il, dans une de ses lettres, j'ai vu étant „ jeune, dans la Gaule, des Ecossais qui, pou- „ vant se nourir de porcs & d'autres bêtes, „ aimaient mieux couper les fesses des jeunes „ garçons & les tetons des jeunes filles." Puis servez..... *Ipse adolescentulus viderim in Gallia Scotos humani vesci carnibus, & cum pecorum & pecudum nates reperiant, tamen juvenum nates & fœminarum papillas solere abscindere, & has cihorum delicias arbitrari.* (8)

Y a-t-il donc tant à s'émerveiller, Monsieur ou Messieurs, que les Juifs aient fait quelquefois la même chere que nous, & que tant d'autres nations qui nous valaient bien? Je suis persuadé que M. Pinto n'est point du

(8) Lettre contre Jovinien liv. 2. Page 53, édition de St. Jerôme in-folio à Francfort, chez Christ Genskium 1684.

tout humilié qu'une femme de Samarie ait fait autrefois avec ſa commere, la partie de manger leurs enfans l'un après l'autre. Cela fit un procès par devant le peuple d'Iſraël. Où avez vous pris que les deux femmes plaiderent devant le roi de Syrie?

X X X.

Menaces de manger ſes enfants.

Vous raiſonnez, je crois un peu légerement quand vous dites que les menaces faites par Moïſe aux Juifs qu'ils mangeraient leurs enfants, eſt une preuve que cela n'arrivait pas, & qu'on ne pouvait les menacer que d'une choſe qu'ils déteſtaient. Dites-moi, je vous prie, de ce que Céſar menaça nos peres les magiſtrats de la ville de Vannes de les faire pendre, en concluriez-vous qu'ils ne furent pas pendus, ſous prétexte qu'il n'aimaient pas à l'être? On ne vous a point dit que les meres juives mangeaſſent ſouvent leurs enfants de gaieté de cœur; on vous a dit qu'elles en ont mangé quelquefois; la choſe eſt avérée. Pourquoi vous & moi nous mangeons-nous le blanc des yeux pour des aventures ſi antiques?

X X X I.

Manger à table la chair des officiers, & boire le ſang des princes.

Il eſt dit dans l'analiſe de la religion Juive & Chrétienne attribuée à St. Evremont, que la promeſſe faite dans Ezéchiel d'avaler la chair

des vaillants, de boire le sang des princes, de manger le cheval & le cavalier à table, regarde évidemment les Juifs, & que les promesses précédentes sont pour les corbeaux. M. Fréret est de cette opinion; mais qu'importe? Je vous cite ici St. Evremont, parce qu'on mettait sous son nom mille ouvrages auxquels il n'avait pas la moindre part. Vous en usez ainsi avec mon ami. Laissons-là tous ces vilains repas, & vivons ensemble paisiblement! Que je voudrais bien, Monsieur, avoir l'honneur de vous donner à diner dans ma chaumiere, avec des philosophes tolérants qui daignent y venir quelquefois. Nous ne mangerions ni le cheval ni le cavalier; nous parlerions des sottises anciennes & modernes. Vous nous instruiriez, vous trouveriez en nous des cœurs ouverts & des esprits dignes peut-être de vous entendre.

XXXII.

Tout ce qui sera voué ne sera point racheté, mais mourra de mort.

Vous accusez mon ami d'avoir dit que les sacrifices de sang humain sont établis dans la loi de cet *exécrable & détestable* peuple. Je ne me souviens point d'avoir lu ces belles épithetes ainsi accolées. Je crois pouvoir assurer que c'est une calomnie, non pas exécrable & détestable, mais une pure calomnie; d'autant plus que vous ne citez ni la page, ni le livre. Mais il n'est pas question ici de sçavoir si un écrivain a injurié & calomnié un autre écrivain à lui inconnu, l'an 1771, dans un ouvrage imprimé en 1776. Il s'agit d'entendre le chapitre

27 du Lévitique qui dit: *Ce qui ſera voué au Seigneur ne ſera point racheté, mais mourra de mort.* Ce texte eſt aſſez clair, ce me ſemble, il n'y a pas à diſputer. Et quand vous dites que ces ſacrifices ſont défendus ailleurs; que prouvez-vous par ce ſingulier raiſonnement? vous prouvez que vous avez trouvé des contradictions: c'eſt à vous à vous ſauver de ce piege que vous vous êtes tendu. Je me retire de peur d'y tomber.

XXXIII.

Jephté.

Vous n'oſez dire nettement que ſelon le texte Jephté n'égorgea point ſa fille. La choſe eſt conſtante, trop avérée par les plus grands hommes de l'égliſe. Vous dites que peut-être cela s'expliquait d'une autre façon, que Jephté pourrait avoir mis ſa fille en couvent, que Louis Capelle & don Martin ont ſaiſi cet échapatoire. Je ne me ſoucie ni de Martin ni de Capelle; je m'en tiens au texte en qui je crois plus qu'en eux. *Jepthé lui fit comme il avait voué.* Et qu'avait il voué? la mort.

XXXIV.

Le roi Agag coupé en morceaux.

Il y avait donc chez les Juifs des ſacrifices de ſang humain, & celui-là eſt bien conſtaté. Vous voulez donner un autre nom à la mort du roi Agag. A la bonne heure; nommez ſi vous voulez cette aventure une violation exé-

crable du droit des gens, une action horrible, une action abominable. Elle est rapportée par l'historien des rois Juifs, qui doit faire mention des crimes comme des bonnes actions. Mais remarquez bien, en passant, qu'il y a une très-grande différence entre un livre qui contient la loi, & une simple histoire. On ne fut pas obligé chez les Juifs de croire les chroniques comme on fut obligé de croire le décalogue. C'est-là que se sont fourvoyés tant de braves commentateurs; ils n'ont pas distingué Dieu qui parle, & l'homme qui raconte.

Quoiqu'il en soit, j'avoue que je ne puis m'empêcher de voir un vrai sacrifice dans la mort de ce bon roi Agag. Je dis d'abord qu'il était bon; car il était gras comme un ortolan: & les médecins remarquent que les gens qui ont beaucoup d'embonpoint, ont toujours l'humeur douce. Ensuite je dis qu'il fut sacrifié, car d'abord il fut dévoué au Seigneur; or nous avons vu que, *ce qui a été dévoué ne peut-être racheté, il faut qu'il meure.* Je vois-là une victime & un prêtre. Je vois Samuel qui se met en priere avec Saül, qui fait amener entr'eux deux le roi captif, & qui le coupe en morceaux de ses propres mains. Si ce n'est pas là un sacrifice il n'y en a jamais eu. Oui, Monsieur, de ses propres mains: *in frusta concidit eum.* Le zele lui mit l'épée à la main, dit le savant don Calmet; il pouvait ajouter que le zele donne des forces surnaturelles; car Samuel avait près de cent ans, & à cet âge on n'est guere capable de mettre un roi en hachis. Il faut un furieux couperet de cuisine & un furieux bras. Je ne vous parle pas de l'insolence d'un aumônier de quartier

qui coupe en morceaux un Roi prisonnier que son maître a mis à rançon, & qui allait payer cette rançon à ce maître. On a déjà dit que si un chapelain de Charles-Quint en avait fait autant à François I. la chose eût paru rare.

Vous avez la cruauté, Monsieur ou Messieurs, de calomnier ce pauvre roi Agag pour justifier le cuisinier Samuel. Vous assurez que c'était un tiran sanguinaire, parce que Samuel lui dit, en le coupant par morceaux, comme ton épée a ravi des enfants à des meres, ainsi ta mere restera sans enfants. Hélas! Monsieur, n'est-ce pas ce que tant de héros de l'Illiade disent aux héros qu'ils tuent dans les combats? Le pieux Hector avait fait pleurer des meres grecques; Achille fit pleurer la mere d'Hector lequel n'était point un tiran sanguinaire. Cessez de remuer la cendre du bon roi Agag & de flétrir sa mémoire. C'est bien assez qu'il ait été haché menu par Samuel fils d'Elcana.

XXXV.

Des Profetes.

Passons à une autre question. C'est une chose respectable sans doute, que le don de profétie; ce n'est pas assez d'exalter son ame, il faut une grace particuliere. Je ne sais pas si mon ami a dit que connaître l'avenir c'est connaître ce qui n'est pas. Mais s'il l'a dit, il a dit vrai. Vous répondez qu'on connait le passé, & que cependant le passé n'est pas. Voilà un plaisant sophisme; un homme aussi sérieux que vous l'êtes, peut-il se jouer ainsi des mots? faut-il, qu'on vous dise que le passé

eſt dans la bouche de ceux qui ont vu, dans les livres de ceux qui ont écrit? encore n'y eſt-il guere. Mais où eſt l'avenir, où le voit-on? Mon ami a toujours révéré les profetes, non pas tous: peut-être a-t-il eu quelque ſcrupule ſur la viſion qu'eut le profete Michée quand Dieu au milieu de tous ſes anges, demanda qui d'eux voulait tromper Achab en ſon nom & le faire aller à Ramoth en Galaad, & que le profete Sédékia donna un grand ſouflet au profete Michée, en lui diſant: devine comment l'eſprit a paſſé de ma main ſur ta joue? D'ailleurs mon ami croyait fermement aux proféties, mais peu à Sédékia.

Monſieur ou Meſſieurs, vous écrivez ſous le nom de ſix Juifs, & vous leur faites citer St. Paul à propos des profetes? Cela n'eſt pas adroit.

XXXVI.

Des Sorciers & des Poſſédés.

Vos Juifs ont eu des magiciens, des poſſédés, des exorciſtes. Et quel peuple n'en a pas eu! Liſez l'Ane d'or d'Apulée. Vous voulez faire acroire que mon ami s'eſt contredit quand il a prouvé que les Juifs furent longtemps ſans connaître les anges & les diables, & qu'ayant été faits enſuite eſclaves ils connurent les anges & les diables de leurs maîtres. Ils furent même bientôt endiablés, poſſédés, enſorcelés. Or quand on a des enſorcelés chez ſoi, il faut bien qu'on les déſorcelle. Les Français mes voiſins, ont un joli opéra comique appellé les enſorcelés; il eſt je crois de M. Sedaine,

Janot & Janette y font poffédés du diable, & à la fin ils font exorcifés comme de raifon, & heureufement guéris. Les Juifs ayant donc fait connaiffance avec les diables eurent le fecret de les chaffer. Ils firent des livres de Salomon comme je vous l'ai dit; ils mirent de la racine Barath ou Barad, dans le nez des poffédés, comme je vous l'ai dit encore. Permettez-moi d'ajouter qu'il faut avoir le diable au corps pour trouver de la contradiction dans les laborieufes recherches de mon ami.

Et vous, mes amis les Juifs, relifez votre hiftorien Jofeph, au Livre 7. ch. 23, de la guerre contre les Romains: „ Au nord de la vallée „ de Macheron, au champ nommé Barat, fe „ trouve une plante du même nom qui reffem- „ ble à une flamme. Elle jette le foir des „ rayons brillants, & fe retire quand on la veut „ prendre. On ne peut l'arrêter qu'avec de „ l'urine de femme, ou avec fes mal-femaines. „ Qui la touche meurt fur le champ, à moins „ qu'il n'ait dans fa main une racine de la même „ plante, à cette racine on attache un chien „ qui, en voulant fe débaraffer, arrache la plan- „ te & meurt auffitôt. Après cela on peut ma- „ nier le barat fans péril. C'eft avec cette „ plante qu'on chaffe les démons infaillible- „ ment."

Cette recette était fi commune du temps de la perfonne infiniment refpectable, dont il faut bien que je vous parle malgré vous, que cette perfonne convient elle-même de l'éfficacité du barat, & avoue que vous avez le pouvoir de chaffer les diables.

Vous devez favoir qu'il y avait beaucoup de maladies diaboliques qu'on appellait facrées chez

presque toutes les nations & que l'on croyait guérir avec des exorcismes; telles étaient l'épilepsie, la catalepsie, les écrouelles. L'impuissance, qu'on appellait la maladie des Scytes était sur-tout causée par des esprits malins qu'on exorcisait; c'est ce qu'on voit dans Petrone, dans Apulée. Et il faut vous dire, mes chers Juifs, que tous ces faux exorcismes ont enfin cédé à la puissance des nôtres qui sont les seuls véritables. Je suis fâché de vous dire des choses si dures; mais c'est vous qui m'y forcez.

XXXVII.

Des Serpents enchantés.

Vous parlez d'enchanter les serpents. Vraiment, Monsieur, rien n'est plus commun. Mon intime ami raporte lui-même le certificat d'un fameux chirurgien d'un village assez voisin de son château. Voici ce certificat. *Je certifie que j'ai tué en diverses fois plusieurs serpents, en mouillant un peu avec ma salive un bâton ou une pierre, en donnant un petit coup sur le milieu du corps du serpent. 19 Janvier 1772.*

FIGUIER Chirurgien.

Il faut croire que ce chirurgien enchante les serpents avec sa salive. C'était l'opinion des anciens physiciens. Lucrece dit dans son quatrieme livre:

Est utique ut serpens hominis contracta saliva
Disperit ac sese mordendo conficit ipse.

Crachez sur un serpent, sa force l'abandonne,
Il se mange lui-même, il se dévore, il meurt.

Des incrédules soupçonneront que mon chirurgien donnait à ses serpents de grands coups de pierre ou de bâton, qui avaient plus de part à la mort du reptile que le crachat de l'homme. Mais enfin, Virgile qui passe encore à Naples pour un grand sorcier, dit en termes exprès.

Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis.

Ce qui a été ainsi rendu en françois ou en français par M. Perrin;

Chantez dans votre pré, les serpents creveront.

Vous êtes persuadé que les sauvages d'Amérique charment les serpents. Je le crois bien, Monsieur, les Juifs les charmaient aussi. Vous trouvez dans le Pseaume 57, le serpent, l'aspic sourd qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. Jérémie dans son chapitre 8, menace les Juifs de leur envoyer des serpents dangereux, contre lesquels les enchantements ne pourront rien. L'Ecclésiaste, l'Ecclésiastique rendent gloire à la puissance des sages qui charment des serpents. Je me joints à eux; j'ai dit à des gens, je n'aspire pas jusqu'à vous charmer mais je voudrais vous apaiser.

XXXVIII.

D'Edith femme de Loth.

Vous parlez de la femme à Loth transmuée en statue de sel; & je ne sais si c'est pour vous

en moquer ou pour la plaindre. Oh! que j'aime bien mieux Virgile quand il raconte le malheur d'Euridice!

Illa quis & me inquit, miferam & te perdidit, orpheu!
Quis tantus furor! iterum crudelia retrò
Fata vocant, conditque natantia lumina fomnus;
Jamque vale, feror ingenti circumdata nocte,
Invalidafque tibi tendens, heu non tua palmas!

Pouvez-vous affaiblir les miracles terribles opérés fur cette femme infortunée, fur tous fes compatriotes jeunes & vieux, enivrés de la fureur de violer deux anges; & quels anges! en nous racontant froidement d'après je ne fais quel heidegger que des païfans furent changés en ftatues, eux & leurs vaches, vous ne dites pas en quel pays. J'avoue que le malheur d'Edith femme de Loth excite ma compaffion. Mais en vérité, Monfieur, vous me faites compasfion auffi. Vous ne croyez pas à Saint Irenée qui prétend que la femme à Loth a confervé fes ordinaires, fes menftrues dans fon fel! vous contredites un faint! Il eft clair pourtant que les menftrues dont on a tant parlé, ne font pas plus prodigieufes que la métamorphofe en ftatue. Je vous prie de vous fouvenir que mon ami vous a toujours regardés comme un peuple à prodiges, & qu'un miracle ne coûte pas plus qu'un autre au maître de la nature.

XXXIX.

De Nabucodonosor.

Vous soutenez que Nabucodonosor ne fut pas métamorphosé en bœuf, mais en aigle. Cependant il est dit dans Daniël, *il brouta l'herbe en bœuf.* J'avoue que Daniël dit aussi que ses cheveux ressemblerent à des plumes d'aigle; encore le mot de plumes n'est pas dans le texte. Eh bien, Monsieur, faut-il se fâcher pour cela? concilions-nous, disons qu'il fut changé en aigle-bœuf. C'est un animal aussi rare que le dragon de l'empereur de la Chine; & que l'aigle à deux têtes. Je ne prends la liberté de railler qu'avec vous qui raillez continuellement avec mon ami. Je révere le texte sur lequel vous & moi pourions nous tromper. Et ce n'est certainement pas avec le texte que nous oserions badiner.

XXXX.

Des Pigmées & des Géants.

Disons un petit mot des Pigmées & des Géants. Quant aux races de Géants vous ne prouvez leur existence constatée dans l'écriture que par les Patagons; & vous niez celle des Pigmées quoiqu'elle soit énoncée dans Ezéchiel. Cependant, vous avouëz sans difficulté que les anciens Pigmées, qui combattirent contre les grues, avaient un pied & demi de roi de hauteur. Et vous ne voulez pas que les Gamadim, les Pigmées d'Ezéchiel qui combattirent à Tyr, comme tout le monde le sait, fussent de la même

taille! N'eſt-ce pas avoir deux poids & deux meſures? Il y a des gens qui prétendent que lorſqu'on diſpute ſur un peuple d'un pied & demi de haut, on pourait bien avoir un pied de nez.

X X X X I.

Des Types, des Paraboles.

Vous répétez ce que mon ami a dit cent fois, que les anciens s'expliquaient non-ſeulement en paraboles; (9) mais auſſi en actions, en types figuratifs; vous répétez préciſément les exemples qu'il en raporte; les pavots dont Tarquin abattit la tête pour ſignifier qu'il fallait détruire les grands ſeigneurs Gabiens: le préſent de cinq fleches, d'une ſouris, d'un moineau & d'une grenouille fait par un roi de Scythie, au premier des Darius, pour l'avertir de craindre les fleches des Scythes, & de s'enfuir comme une ſouris ou un moineau au plus vîte, & les chaînes dont le profete Jérémie ſe lie pour engager les Iſraëlites à ſe laiſſer lier par Nabucodonoſor; la proſtituée à laquelle le profete Oſée fait trois enfants, & la femme adultere à laquelle il en fait d'autres, pour reprocher aux Iſraëlites qu'ils ont forniqué avec les nations; Ezéchiel couché trois cents quatre-vingt-dix jours ſur le côté gauche, mangeant ſon pain couvert d'excréments, exprès pour avertir ſes compatriotes qu'ils mangeront leur pain ſouillé parmi les nations, &c.

Il y a chez tous les peuples mille exemples de ces emblêmes, de ces figures, de ces allé-

(9) Voyez le Chap. 23 de la Philoſophie de l'hiſtoire, ſi vous voulez.

gories, de ce langage typique. (10) Il ne faut pas l'outrer; Cicéron nous en avertit; *verecunda debet esse translatio.*

Mon ami a remarqué que des moines languedochiens avaient écrit sous le portrait du pape Innocent III qui avait maudit les sujets du comte de Toulouse; *Tu es innocent de la malédiction.*

Il observe aussi qu'on trouva les minimes prédits dans la Genese, *frater noster minimus*, notre frere le minime.

De grands hommes même ont abusé quelquefois de ce langage tropologique mistique-typique, St. Augustin dans son sermon 41, s'exprime ainsi: „ le nombre dix signifie justice & béatitude „ résultante de la créature qui est sept avec la „ Trinité qui fait trois: c'est pourquoi les com„ mandements de Dieu sont dix. (11) Le nom„ bre onze est le péché, parce qu'il transgresse „ dix. Le nombre soixante & dix-sept est le „ produit du péché qui multiplie dix par sept; „ car le nombre sept est le symbole de la créa„ ture."

C'est ainsi que St. Augustin daignant employer ces idées pithagoriciennes pour combattre les gentils avec leurs propres armes, dit dans son sermon 53: „ que les trois dimensions

(10) N. B. Vous êtes de bien mauvaise humeur, Messieurs, & votre *indignor* est bien mal appliqué. Lisez seulement le commentaire de Calmet, vous verrez que tout cela fut fait réellement. Que c'était à la fois un fait & un type, & qu'il fallait bien que le pain d'Ezéchiel fût souillé pour être la figure d'un pain souillé. C'est à moi de dire *indignor.*

(11) N. B. Dans le Shasta, ancien ouvrage des anciens Bracmanes, qui selon M. Holwell & Dow fut écrit il y a près de cinquante siecles, ce sont les péchés mortels qui sont au nombre de dix, & la vertu est peinte avec dix bras pour les combattre. C'est cette image de la vertu que les missionnaires ont prise pour l'image du diable.

„ de la matiere ſont, la largeur qui eſt la dilatation du cœur, la longueur qui eſt la perſévérance, & la hauteur qui eſt l'eſpoir de la félicité."

Mon ami obſerve encore (obſervez bien ceci vous-même, Monſieur ou Meſſieurs,) que ce mauvais goût auquel St. Auguſtin s'abandonna quelquefois, ne déroba rien à ſon éloquence, à ſon jugement ſolide, & ſurtout à ſa piété. Oui mes chers Juifs, tout a été type, emblême, figure, prédiction dans vos aventures, vous êtes types vous-mêmes. Vous êtes nos précurſeurs; mais le ſerviteur qui porte le flambeau, & qui marche devant ſon maître ne doit pas ſe croire ſupérieur à lui.

X X X X I I.

Des gens qui vont tout nuds.

Vous revenez encore à nous dire qu'un voyant, (12) un nabi très-recommandable, ne prêcha point tout nud, mais qu'il était en veſte. Et je reviens à vous dire qu'il prêcha tout nud, que c'était un prodige, un type: *Comme mon ſerviteur a marché tout nud & ſans ſouliers pour un type & un prodige ſur l'Egypte & ſur l'Ethiopie, ainſi le roi des Aſſiriens emmenera captifs d'Egypte & d'Ethiopie, jeunes & vieux, nuds, déchaus, feſſes découvertes.* En effet ſi le voyant avait marché & prêché en veſte, où aurait été le prodige extraordinaire, le type!

Vous ajoutez que l'anglais Tyndal a prétendu que David avait danſé tout nud devant l'arche.

(12) Eſaïe.

Je n'ai point lu Tyndal, je le condamne s'il l'a dit. Car David en danſant portait un Ephod de lin, une eſpece de camiſole de linge; il eſt vrai qu'il n'avait point de culotes, les Juifs n'en portaient point. Il eſt vrai auſſi que Michol ſa femme lui reprocha d'avoir, en danſant, *montré tout ce qu'il portait aux ſervantes, en ſe mettant tout nud comme un bouſon; & que David lui répondit: oui, je danſerai, & j'en ſerai plus glorieux devant les ſervantes.* II Rois Chap. 6. Cela peut faire croire qu'il relevoit trop haut ſa tunique en danſant, mais non pas qu'il s'était mis abſolument nud. C'eſt ſurquoi, Monſieur, je vous demande la permiſſion de répéter ce que j'ai dit ſouvent d'après mon ami, car vous ſavez que j'aime à répéter; faut-il ſe harpailler, ſe quereller, s'injurier, ſe pourſuivre pour décider ſi un certain homme avait des culotes il y a deux mille huit cents vingt-cinq années ſelon Denis le Petit?

XXXXIII.

D'une femme de fornication.

Voulez-vous encore diſputer ſur la proſtituée que le ſeigneur ordonna au profete Oſée de prendre? *Prenez une femme de fornication, & faites des enfants de fornication, &c.* Je vous avoue que je ſuis las de cette querelle, & qu'Oſée forniquera ſans que je m'en mêle. Oui, Monſieur, qu'Oſée diſe tant qu'il voudra qu'Ephraïm eſt un âne, & qu'il a fait des préſents à ſes amants; *Onager ſolitarius ſibi Ephraïm munera dedit amatoribus;* que le commentaire de Calmet cite Pline, ſelon lequel

certains ânes commandent despotiquement à des troupeaux d'ânesses, & coupent les testicules de leurs ânons (Osée Chap. 8.) En vérité cela ne doit pas troubler la paix des honnêtes gens.

XXXXIV.

D'Ezéchiel encore.

Vous insistez toujours sur Ezéchiel; vous supposez qu'il ne dormit sur le côté gauche 390 jours qu'en songe, qu'il ne se fit lier qu'en songe, qu'il ne mangea pendant plus d'un an son pain couvert d'excréments qu'en songe. Relisez donc le savant Calmet à qui vous vous en rapportez si souvent. Il est du sentiment de St. Jean Chrisostome, de St. Basile, de Théodoret, & de tous ceux qui expliquent la chose au pied de la lettre. Si tout cela, dit-il, ne s'était fait qu'en vision, en songe, comment ce profete aurait-il exécuté les ordres de Dieu? Il dit qu'il est très-possible qu'un homme demeure enchaîné & couché sur le côté trois cents quatre-vingt dix jours. & il cite l'exemple d'un fou qui demeura lié & couché sur le même côté pendant quinze ans. (Ezéchiel comment. Pag. 33. édition de Paris.)

XXXXV.

Des Profetes encore.

Messieurs les Juifs, je crois, comme mon ami, à toutes les proféties; & je vous déclare

que mon ami & moi nous y trouvons à chaque page le Messie que vous n'y trouvez jamais. Et vous Mr. G***. si vous êtes chrétien, je vous déclare que vous ne parviendrez pas à nous faire condamner comme errants dans la foi. Nous sommes soumis à toutes les décisions de l'église, & nous supposons que vous l'êtes aussi. Mais vous manquez de charité.

Par ma foi, je crois que vous vous êtes trompé en tout. Par ma charité, je vous pardonne les accusations dont vous chargez mon ami, pourvû qu'elles n'aient point d'effet. Par mon espérance, je me flatte que vous viendrez à résipiscence.

XXXXVI.

Accusation légere.

Vous accusez mon ami d'avoir dit que le commun des Juifs apprit à lire & à écrire dans Babylone, & d'avoir dit ensuite que ce fut dans Alexandrie.

Si dans quelqu'un de ses ouvrages que je ne connais pas, quelque copiste ou quelque tipografe a sauté une ligne ou a mal placé le mot d'Alexandrie, il y a une malignité puérile à charger l'auteur d'une telle faute d'impression, & c'est ce qui vous arrive trop souvent. Si cette erreur ne se trouve pas chez mon ami; il y a une malignité d'homme fait à l'en accuser, & une grande perte de temps à fatiguer le public de ces miseres. Une de nos grandes sottises à nous autres barbouilleurs de papier, c'est de croire que le public prend le même intérêt que nous aux inutilités qui nous occupent.

XXXXVII.

De l'Ame & de quelques autres choses.

Je vais entrer autant que je le puis dans la grande queſtion qui intéreſſe tous les hommes, & qui a partagé tous les philoſophes depuis environ trois mille ans. Il s'agit de ſavoir ſi nous avons une ame, ce que c'eſt que cette ame, ſi elle exiſte avant nous de toute éternité dans le ſein de l'être des êtres; ſi elle exiſte éternellement après nous: ſi c'eſt par ſa propre nature ou par une volonté particuliere de ſon créateur; ſi elle eſt une ſubſtance ou une faculté; s'il y a des différences ſpécifiques entre les ames, ou ſi elles ſe reſſemblent toutes; ſi elles tiennent une place dans l'eſpace; ſi elles arrivent chez nous pourvues de penſées ou ſi elles ne penſent qu'à meſure, &c. &c. &c.

Mon ami & moi nous commençons par atteſter le Dieu vivant, car ce grand objet eſt digne d'une telle atteſtation, nous le prenons dis-je, à témoin, que nous croyons ce que nous enſeigne notre religion chrétienne. Nous vous le diſons à vous, ſoit que vous ſoyez Juifs phariſiens, ou Juifs ſaducéens, Juifs allemands, ou Juifs portugais. A vous M. G***. leur ſecrétaire chrétien par hazard, ſoit que vous ſoyez thomiſte ou janſéniſte, ou moliniſte, ou frere morave ſervant Dieu auprès d'Utrecht. Si vous me demandez ce que c'eſt préciſément qu'une ame, nous vous répondrons ce que mon ami a dit tant de fois; nous n'en ſavons rien.

Il

Il leve au ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie,
Demandez-le à ce Dieu qui nous donna la vie.

Mon ami a fçu par cœur tout ce que dit St. Thomas d'Aquin dans fa fomme. Cet Ange de l'école diftingue l'ame en trois parties d'après les Péripatéticiens; l'ame fenfitive l'ame des fens, *Pfiché* dont Eros fils d'Aphrodite fut amoureux chez les Grecs; l'ame végétative, *Pneuma*, foufle, qui donne le mouvement à la machine; l'ame intelligente, *Nous*, entendement; & chacune de ces parties eft encore divifée en trois autres. Ainfi péripatétiquement parlant cela compoferait neuf ames à bien compter.

Longtemps avant lui St. Irénée dans fon liv. 5 Chap. 7. dit „ que l'ame n'eft incorpo„ relle que par comparaifon avec le corps mor„ tel, & qu'elle conferve la figure de l'homme „ (après la mort) afin qu'on la reconnaiffe.

Tertulien dit dans fon difcours *de anima*, Chap. 7. „ La corporalité de l'ame éclate dans „ l'Evangile, car fi l'ame n'avait pas un corps, „ l'ame n'aurait pas l'image du corps.

Tatien dans fon difcours contre les Grecs, dit: „ l'ame de l'homme eft compofée de plu„ fieurs parties.

St. Hilaire dit dans fon commentaire fur St. Matthieu: „ il n'eft rien de créé qui ne foit „ corporel, ni dans le ciel, ni fur la terre, „ ni parmi les vifibles, ni parmi les invifibles; „ tout eft formé d'éléments, & les ames, foit „ qu'elles habitent dans un corps, foit qu'elles „ en fortent, ont toujours une fubftance cor„ porelle."

St. Ambroife dans fon difcours fur Abraham, dit: „ nous ne connaiffons rien d'immatériel „ excepté la vénérable Trinité."

Mon ami avoue que ces ſaints étaient tombés dans une erreur alors univerſelle; ils étaient hommes, dit-il, mais ils ne ſe tromperent pas ſur l'immortalité de l'ame, parce qu'elle eſt évidemment annoncée dans les Evangiles.

Comment expliquerons-nous St. Auguſtin, qui dans le livre 8. de la Cité de Dieu s'exprime ainſi: „ Que ceux-là ſe taiſent qui n'ont pas „ oſé, à la vérité, dire que Dieu eſt un corps, „ mais qui ont cru que nos ames étaient de „ même nature que lui. Ils n'ont pas été frap„ pés de l'extrême mutabilité de notre ame, „ qu'il n'eſt pas permis d'atribuer à la nature „ de Dieu."

Mon ami a ſoutenu d'après tous les véritables ſavants, que l'auteur du Pentateuque n'a jamais parlé expreſſément ni de l'immortalité de l'ame, ni des récompenſes, ni des peines après la mort. Rien n'eſt plus vrai, rien n'eſt plus démontré. Tout était temporel, comme le dit ſi énergiquement le grand Arnaud: „ C'eſt le „ comble de l'ignorance de mettre en doute „ cette vérité qui eſt des plus communes, & „ qui eſt atteſtée par tous les peres, que les „ promeſſes de l'ancien Teſtament n'étaient que „ temporelles & terreſtres, & que les Juifs n'a„ doraient Dieu que pour les biens charnels, „ *&c.* Apologie Port-Royal." Et c'eſt en quoi ſur-tout, Meſſieurs les Juifs, notre religion l'emporte ſur la vôtre autant que la lumiere l'emporte ſur les ténebres. Dès que notre légiſlateur a paru, l'immortalité de l'ame a été conſtatée, ſoit qu'on crût l'ame corporelle, ſoit qu'on la crût d'une autre nature.

Il eſt certain que les Perſans, les Caldéens, les Babyloniens, les Syriens, les Crétois, les

Égyptiens, & fur-tout les Grecs admirent avant Homere la permanence des ames, & que le Pentateuque n'annonce ce dogme en aucun endroit.

Vous vous épuifez en déclamations, vous faites de vains efforts pour tâcher de vous perfuader que le mot hébraïque *Sheol*, qui fignifie la foffe, le fouterrain, pouvait auffi, à toute force, fignifier, l'Hadès des Grecs, l'Amentès, le Tartarot des Egyptiens. Ah! Meffieurs, d'auffi grandes, d'auffi terribles vérités ne font pas faites pour être devinées à l'aide de quelques fubtilités, de quelques explications forcées. Elles doivent être plus claires que le jour, *Luce clariores*.

Certainement ce n'eft pas dans l'écriture fainte que vous trouverez votre prétendue divifion du monde en trois parties, les cieux qui étaient la demeure du Très-haut, la furface de la terre, & le creux de la terre qui était l'enfer; encore oubliez-vous l'océan qui eft plus étendu que l'hémifphere habitable. Pouvez vous, Meffieurs, avancer de pareilles chimeres rabiniques, & combattre dans mon ami des vérités fi reconnues?

Quoi! vous voulez prouver que les anciens Juifs admettaient un enfer & un royaume des cieux; & votre preuve eft que dans l'Exode Dieu apparaît à Moïfe dans un buiffon ardent! Juifs & fecrétaires Juifs, fouvenez-vous à jamais de St. Jérome; il vous dit dans fa lettre: *l'Evangile me promet la poffeffion du royaume des cieux dont il n'eft pas fait la moindre mention dans vos écritures.*

Tournez-vous de tous les fens, Meffieurs les Juifs, vous ne trouverez chez vous aucune

notion claire ni de l'enfer, ni de l'immortalité de l'ame. Il n'y a que deux passages en faveur de la permanence de l'ame, c'est dans le second livre des Macabées. Mais de grace, songez que vos héros Macabées ne vinrent que plusieurs siecles après votre loi, & que l'histoire des Macabées écrite en grec pour des hébreux, ne parut que longtemps après ces héros. Souvenez-vous des fortes objections renouvellées si souvent contre la vérité de ce livre. Vous savez qu'on a détruit l'autenticité des deux derniers dans notre église, & que les deux premiers sont déclarés apocrifes dans les autres communions.

Sans entrer dans ce détail, Messieurs, il nous suffit que ce soit à l'Evangile que nous devions la connaissance de l'immortalité de notre ame, & des peines & des récompenses après la mort. Ces dogmes à la vérité étaient reçus alors des autres nations, mais ils ne sont démontrés que par notre Sauveur.

Vous tirez en faveur de l'ame immortelle, une induction aussi ingénieuse que plausible de ces paroles si connues, *il fit l'homme à son image.* Car dites-vous, ce n'est pas le corps qui ressemble à Dieu c'est l'intelligence. Nous croyons cette vérité, mais elle n'est pas exprimée dans le texte. Si l'auteur de la Genese avait daigné tirer la même conséquence, il est clair qu'il aurait constaté irrévocablement ce grand dogme; & c'est précisément parce qu'il ne l'a pas fait, Messieurs, que nous sommes en droit de dire qu'il laissa le temps à cette grande vérité d'être annoncée par un plus grand maître que lui.

Toute l'antiquité, excépté les Bracmanes.

& les Chinois, croyait que le corps de l'homme était fait à l'image de la divinité; *Finxit in effigiem moderantum cuncta deorum.* Ou plutôt l'antiquité faisait les dieux à l'image de l'homme. Vous trouverez cette erreur bien exprimée dans des vers de Xénophon Colophonien, cités par St. Clément d'Alexandrie le plus savant des peres grecs. En voici le sens dans de mauvaises rimes que je vous prie de me pardonner.

On ne pense qu'à soi, l'amour propre est sans bornes,
Dieu même à leur image est fait par les humains.
Si les bœufs avaient eu des mains,
Ils le peindraient avec des cornes.

C'est cette faiblesse de raporter tout à nous-mêmes qui fit croire à tant de peuples que Dieu avait une femme & des enfants. On le peint souvent comme un géant énorme. Orphée lui-même dont les véritables fragments ne se trouvent que chez Clément d'Alexandrie, parle ainsi de Dieu.

Sur un grand trône d'or il siege en souverain
Au haut de la voûte étoilée.
Sous ses pieds la terre est foulée;
Il tient l'océan dans sa main.

Ces imaginations si boursouflées & si chétives n'ont été que trop imitées par d'autres nations. On a toujours voulu figurer aux yeux l'être invisible, éternel, incompréhensible, & ses ministres célestes qui se derobent comme lui à notre vue. C'est ainsi que les Juifs eurent deux chérubins dans le sanctuaire de leur temple, & leur donnerent des têtes monstrueuses d'homme & de veau, avec des ailes aux épaules &

à la ceinture. C'eſt ainſi que nous autres qui avons moins d'imagination, nous nous contentons de peindre Dieu avec une longue barbe.

Il eſt vrai que les vers de l'ancien Orphée cités par mon ami dans la philoſophie de l'Hiſtoire au chapitre de Cérès Eleuſine, ſont bien plus ſimples & plus ſublimes. Je vous le répete, Monſieur ou Meſſieurs, parce qu'il faut répéter des choſes que tout le monde devrait ſavoir par cœur; c'eſt la priere ou l'hymne d'Orphée que l'Hiérofante chantait à l'ouverture des miſteres.

Marchez dans la voie de la juſtice; adorez le ſeul maître de l'univers, il eſt un, il eſt ſeul, il eſt par lui-même; tous les êtres lui doivent leur exiſtence, il agit dans eux & par eux; il voit tout & jamais il n'a été vu des yeux mortels.

On demandera peut-être comment Orphée put parler en cet endroit avec une grandeur ſi ſimple, & ailleurs avec une enflure qui n'appartient qu'au pere le Moine, ou au carme auteur du poëme de la Magdelaine? Je répondrai ingénûment qu'il y a des inégalités chez tous les hommes.

Cicéron, Meſſieurs, vous l'avouez, a dit dans ſes Tuſculanes, que toutes les nations admettent la permanence des ames, & que leur conſentement eſt la loi de la nature. J'en conclus, Meſſieurs les Juifs, qu'on peut reprocher à vos ancêtres un peu de groſſiereté pour n'avoir pas connu ce que tous leurs voiſins connaiſſaient.

Mais permettez-moi de vous dire que celui qui vous a fourni le paſſage de Cicéron l'a un peu dénaturé. Cicéron dit dans la Ire Tuſculane liv. I. *Quod ſi omnium conſenſus naturæ*

vox est, omnesque consentiunt esse aliquid quod ad eos pertineat qui vitâ cesserint, nobis quoque id existimandum est. (L'abbé d'Olivet traduit Page 90). Puis donc que le consentement de tous les hommes est la voix de la nature, & que tous conviennent qu'après notre mort il est quelque chose qui nous intéresse, nous devons aussi nous rendre à cette opinion.

Mais dequoi s'agit-il dans cet endroit? de l'amour de la gloire dont tous les hommes sont épris, & qui était la grande passion de Cicéron. Cicéron veut nous faire entendre que nous avons tous la faiblesse de nous intéresser à ce qu'on dira de nous quand nous ne serons plus & que notre imagination embrasse ce phantôme qui est son ouvrage.

On aurait dû vous dire que Cicéron dans la moitié de ce dialogue sur la mort, qui est le premier des Tusculanes, soutient l'opinion alors commune que les morts ne peuvent souffrir. Il se moque de son auditeur qui dit, qu'il est fâcheux d'être mort; c'est dire lui répondit-il, qu'un homme qui n'existe pas existe. Puis il lui cite un vers d'Epicharme, & le tourne en latin.

Emori nolo, sed me esse mortuum nihil æstimo,

Ce que l'abbé d'Olivet rend ainsi en Français,

Mourir peut-être un mal, mais être mort n'est rien.

Il soutient l'anéantissement de l'homme dans le commencement de l'ouvrage, & la permanence de l'ame à la fin.

Vous me direz que Cicéron se contredit; il pourait bien en être quelque chose; mais

c'eſt le privilege des philoſophes de l'académie : & vous ſavez que Cicéron était académicien. On a pu vous faire lire ſon oraiſon pour Cluentius, où vous avez vu ces paroles; *quel mal lui a fait la mort? à moins que nous ne ſoyons aſſez imbécilles pour croire des fables ineptes, & pour imaginer qu'il eſt condamné au ſupplice des pervers. Mais ſi ce ſont là des chimeres, comme tout le monde en eſt convaincu, de quoi la mort l'a-t elle privé? ſinon du ſentiment de la douleur.*

Nam nunc quid tandem mali mors illi attulit? niſi forte ineptiis ac fabulis ducimur, ut exiſtimemus illum apud inferos impiorum ſupplicia perferre? Quæ ſi falſa ſunt, id quod omnes intelligunt, quid ei tandem aliud mors eripuit præter ſenſum doloris?

Vous voyez que le dogme de la permanence de l'ame tant chanté par Homere, tant ſuppoſé par Platon, était bien obſcurci dans l'empire romain.

On vous aura dit, ſans doute, Meſſieurs, que tout le ſénat penſait alors comme Cicéron. On vous aura conté que Ceſar penſait de même & s'en expliquait avec la plus grande hauteur. On vous aura parlé de ſon aventure avec Caton en pleine audience, lorſqu'il ſauva la vie à Catilina, en repréſentant que ſi on faiſait périr Catilina, ce ne ferait pas le punir, parce qu'il n'aurait plus de ſentiment, & que tout meurt avec l'homme.

Les Romains vers ce temps-là renoncerent tellement aux opinions de leurs ancêtres & des Grecs leurs maîtres, que St. Clément le romain dans le premier ſiecle de notre égliſe, commence ſon livre des récognitions ou reconnaiſſances par un doute ſur l'immortalité de l'ame.

Il avoue qu'il prit la résolution d'aller en Egypte aprendre la nécromantie, la magie, pour s'instruire à fond sur l'ame.

Il est donc, ce me semble, bien certain, Messieurs les Juifs, vous qui respectiez tant les saducéens, ennemis de l'immortalité de l'ame, il est bien démontré que nous avions besoin de la révélation pour nous instruire sur un sujet si intéressant. Ce n'était pas assez d'un Socrate & d'un Platon, il nous fallait un plus grand homme.

Je ne vous parle pas ainsi pour vous reprocher le crime que vous avez commis envers ce plus que grand homme Je me plais à croire que vous ne descendez pas de ces fanatiques qui criaient en leur patois, comme on a crié ailleurs en tant d'occasions, *tollé*, *tollé*. Je présume que vous êtes portugais, & que vos ancêtres s'établirent vers les Algarves du temps de Moïse, lorsque plusieurs Juifs suivirent les Tyriens qui vinrent faire exploiter les mines d'or & d'argent des Espagnes.

Je vous ai déjà dit que loin d'être votre ennemi, je suis votre généalogiste. Je suis persuadé très-sérieusement que votre race pouvait être établie en Andalousie & dans l'Estramadoure avant les Carthaginois, avant les Romains; & que par conséquent elle ne put être instruite de ce qui se passa du temps de l'empereur Tibere, vers le torrent de Cédron qui est à sec six mois de l'année. Si mon ami, en qualité de chrétien, a qualifié de détestables les gens de Jérusalem, qui, supposé qu'ils parlassent grec au préteur Pilatus romain, s'écrierent selon St. Matthieu, *Staurodeito*, *Staurodeito*, *aima autou eph' eimas Kai epi ta tekna*

eimou: Crucifiez, crucifiez, que fon fang foit fur nous & fur nos enfants. Certainement fi vos aïeux étaient alors dans la Bétique, ou dans le canton de Sétubal, fi fameux pour fon vin; ils ne pouvaient être coupables de ce crime.

PERORAISON

à M. G. Secrétaire des Juifs.

Je fuppofe, Monfieur, que vous êtes enterré, & que moi & mon ami nous le fommes auffi. Nous comparaiffons tous deux devant celui qui feul a révélé au genre humain l'immortalité de l'ame, la réfurrection, & le jugement dernier. Vous lui dites: Seigneur, nous n'avions nul befoin de vous, nous favions tout cela avant que vous vinffiez au monde. Mon ami & moi nous lui difons, nous n'en favions rien; nous vous devons toutes nos connaiffances: or qui croyez-vous qui fera mieux reçu?

DE QUELQUES NIAISERIES.

Après avoir jeté deux volumes à la tête de mon ami, Monfieur, vous venez le battre à terre dans un troifieme; il eft écrafé & vous venez encore le percer de coups dans un petit commentaire. Voyons fi à l'exemple du famaritain rapporté dans l'Evangile, je ne pourrai pas, après avoir fecouru le voyageur baigné dans fon fang, le défendre des mouches qui viennent y goûter.

PREMIERE NIAISERIE.

Sur le Kish Ibrahim.

Vous voulez parier que mon ami, qui a cité Hide sur l'ancienne religion des Perses, n'a jamais lu Hide. Ne voilà-t-il pas un sujet de dispute bien intéressant, bien utile! Un vieillard retiré entre les hautes Alpes, a-t-il lu un livre très-confus d'un anglais, écrit en latin? Oui Monsieur, il l'a lu & moi aussi, & je n'y ai guere profité.

Vous voulez bien convenir que l'ancienne religion des Perses s'appellait Kish Ibrahim, Millat, Ibrahim, culte d'Abraham; vous l'avez appris de mon ami, & vous ne devez pas rougir, tout savant que vous êtes, d'avoir appris une chose très-indifférente d'un homme moins éclairé, mais plus vieux que vous. Et quand je vous dirai que selon des gens plus instruits que moi, Kish Ibrahim vient de l'arabe, & Millat Abraham ou Ibrahim, vient de l'anciene langue des Medes, je ne vous dirai une chose ni bien sûre, ni bien importante.

DEUXIEME NIAISERIE.

Sur Zoroastre.

Hide rapporte Pag. 27 & 28, que les anciens Perses ont cru qu'un vieux livre qui contenait leur religion réformée, était tombé du ciel entre les mains d'Abraham dans le territoire de Balk, du temps de Nembrod, & je le croirai avec vous si vous voulez. Puis il

répete des contes de Plutarque, comme par exemple, que la reine Ameſtris, dans ſes dévotions, faiſait enterrer douze hommes vivants & les envoyait en enfer pour le ſalut de ſon ame.

Puis il ſe met en colere (Page 32) contre l'empereur Alexandre Severe, qui ſuivant un rêveur du bas empire nommé Lampridius, avait dans ſon oratoire le portrait d'Abraham, d'Orphée, d'Apollonius de Thiane, & de Jéſus-Chriſt, peints ſans doute très-reſſemblants.

Enſuite (Pag. 82 & ſuivantes) il fait le roman d'Abraham qui ayant vaincu le grand roi de Perſe, & quatre autres puiſſants rois, avec trois cents gardeurs de brebis, abolit en Perſe l'antique religion du ſabiſme. Voilà donc Abraham auteur d'une nouvelle religion des Perſes, & c'eſt lui qu'il faut regarder comme le vrai Zerduſt, le vrai Zoroaſtre; car le premier avait veçu ſix mille ans auparavant, & le dernier Zoroaſtre ne parut que ſous Darius fils d'hiſtaſpe.... quinze cents ans après Abraham. Ce ſont-là des faits avérés; demandez à M. Larcher mon autre ami.

Ce roman reſſemble aſſez à celui qu'a fait depuis un Ecoſſais nommé Ramſai: précepteur d'un duc de Bouillion, ſur les voyages de Cirus.

TROISIEME NIAISERIE.

Du Sadder.

C'eſt à vous ſeul, Monſieur le ſecrétaire des Juifs que je m'adreſſe ici. Vous nous ob-

jectez la décision d'un savant qui a eu le courage d'aller chercher des instructions au fond de l'Asie, à l'exemple de Pithagore; il fait peu de cas des écrits attribués à Zoroastre; il dit qu'ils sont remplis de petitesses d'esprit, qu'ils sont fades, ridicules, aussi mal raisonnés que l'Alcoran & aussi dégoûtants que le Sadder.

Je vous abandonne, Monsieur, le Zenda-Vesta de Zoroastre, que je ne connais point, & l'Alcoran que je connais. Mais permettez que je prenne le parti du Sadder qui est le catéchisme des Parsis modernes que nous nommons Guebres. Il est divisé en cent portes par lesquelles on entre dans le ciel. En voici quelques-unes; entrez Monsieur.

PORTE IVe. Zoroastre se promenant un jour avec Dieu auprès de l'enfer; vit un damné auquel il manquait un pied. C'est un roi, lui dit Dieu, qui regnait sur trente-trois villes, & qui n'a jamais fait que des actions tyranniques; mais un jour il apperçut une brebis qui était liée trop loin de son herbe, il lui donna un coup de pied pour l'en rapprocher; c'est le seul bien qu'il ait jamais fait. J'ai mis son pied en paradis, & son corps en enfer.

Mon ami que vous vilipendez tant que vous pouvez, avait, il y a plus de dix ans, écouté à cette porte; il l'avait citée dans plusieurs de ses ouvrages; car il aime à répéter pour inculquer. Vous voyez bien, Monsieur, qu'il avait lu ce Sadder, & qu'il n'avait pas pris un livre pour un homme. M. l'abbé Foucher peut avoir lu le Sadder, mais mon ami possede son Sadder aussi. Il est vrai qu'il a pris un peu de liberté avec le texte sacré Guebre, il a mis un âne pour une brebis, afin de rendre la cho-

se plus vraisemblable; car on lie un âne à sa mangeoire, & on ne lie guere une brebis.

PORTE IXe. La pédérastie est un crime abominable, &c. Il est défendu par le Zend, il révolte la nature. *Mon ami cita encore cette porte pour prouver que les Romains souillés de cette infamie tant célébrée par Horace; avaient grand tort de dire qu'elle était recommandée par les loix de la Perse.* Mon ami se servit de cette Porte contre M. Larchet qui croyait cette vilenie plus permise qu'elle ne l'étoit.

PORTE XIIIe. Chérissez votre pere & votre mere..... que toute la famille soit contente de vous, afin qu'elle vous bénisse éternellement.

Cette Porte semble avoir quelque chose de plus fort, si on ose le dire, que ce commandement, *Honore ton pere & ta mere afin de vivre longtemps sur la terre.*

PORTE XIXe. Mariez-vous dans votre jeunesse.....car à la mort quand il faudra passer sur le pont aigu, vous serez trop heureux d'avoir un fils qui vous donne la main pour passer.

PORTE XXIIe. Ne mangez jamais votre pain sans prier le Dieu qui vous le donne.

PORTE XXVe. Gardez-vous de jeûner un jour entier, notre vrai jeûne est de nous abstenir du mal.

Cette Porte se retrouve dans les recognitions de St. Clément le romain.

PORTE XXVIIe. Demandez pardon à Dieu de vos fautes, en vous couchant.

PORTE XXVIIIe. Quand vous aurez fait un marché, ne vous en repentez point; & ne songez qu'à le remplir.

PORTE XXXe. Quand vous doutez si ce que vous allez faire est juste ou injuste, abstenez-vous.

C'est la plus belle maxime qu'on ait jamais donnée en morale, & mon ami l'a répétée il y a longtemps dans plusieurs de ses ouvrages pour l'édification du prochain.

PORTE XXXVe. Quand vous êtes à table donnez à manger aux chiens.

Ce précepte apprend qu'il ne faut pas craindre de faire des ingrats.

Voilà assez de portes.

Je ne nie pas qu'il n'y eût dans ce catéchisme des Parsis, beaucoup de verbiage & de galimathias. J'ai été forcé d'abréger chaque article. Si on s'arrêtait à toutes ces Portes on périrait d'ennui avant d'entrer dans le paradis de Zoroastre: j'ose en dire autant de l'Alcoran. Nous autres Européans nous ne pouvons supporter la bavarderie orientale; mais les bonnes femmes guebres, & les bonnes femmes turques apprennent ces sottises par cœur, & les récitent avec dévotion.

Je dis seulement que depuis le Japon jusqu'au bord occidental de la Laponie, on ne vit & on ne verra jamais de législateur qui ne donne de bons préceptes, & qui ne prêche quelquefois une vertu sévere. Ainsi je ne regarde point ce que je viens de dire comme une niaiserie. Pardon, Messieurs, c'était à la vôtre que je répondais.

Ce n'est pas que je vous prenne pour des niais, vous êtes des gens d'esprit un peu malins; mais en conscience, la plûpart de nos sujets de dispute sont des niaiseries.

QUATRIEME NIAISERIE.

Sur l'âge d'un ancien.

Monfieur ou Meffieurs, vous me fatiguez furieufement avec votre éternelle répétition fur l'âge d'Abraham. Je n'imiterai pas celui qui vous dit: allez chercher fon extrait baptiftaire: je vous dirai feulement que felon le calcul de l'ancien teftament, fon pere Tharé ou Tharat *véçut foixante & dix ans & engendra Abram, Nacor & Aran*, que felon le même texte il vécut deux cents cinq ans & mourut à Haran; qu'Abraham alors reçut de Dieu un ordre exprès de quitter fon pays.

Or, fon pere l'ayant eu à 70 ans, & étant mort à 205, qui de 205 retranche 70, refte 135. Si malheureufement le texte dit enfuite: *Abram avait foixante & quinze ans lorfqu'il partit de Haran ou de Kharran*, ce n'eft pas ma faute. St. Jérome & St. Auguftin difent que cela eft inexplicable. Je ne l'expliquerai donc pas, je n'en fais pas plus que ces deux faints, ni que vous.

Dites qu'il y a dans le texte erreur de copifte, dites avec don Calmet qu'Abraham pourait bien être né la cent trentieme année de fon pere, & être le cadet de fes freres, au lieu qu'il était l'aîné. Tout cela m'eft indifférent.

CINQUIEME NIAISERIE.

Sur l'âge d'une ancienne.

Vous citez à tout moment je ne fais quels livres que vous imputez à mon ami, & que ni

ni lui ni moi ne connaiſſons. Ce ſerait une calomnie horrible ſi cela était ſérieux; mais je ne la regarde que comme une niaiſerie. Vous ſoutenez que Sara était très-belle à l'âge de ſoixante-cinq ans lorſqu'elle entra dans le ſerrail du Pharaon d'Egypte. Vous accuſez mon ami d'avoir imprimé qu'elle en avait ſoixante & quinze. Si vous avez une maîtreſſe de cet âge, je lui en fais mon compliment; mais non pas à vous.

SIXIEME NIAISERIE.

Sur un homme à qui ſa femme valut d'aſſez grands préſents.

Vous croyez qu'Abraham ayant fait paſſer ſa belle femme pour ſa ſœur, en Egypte, *afin qu'il lui fût fait du bien à cauſe d'elle*, ſelon le texte, on ne lui fit pas aſſez de bien en lui donnant beaucoup de bœufs, d'ânes, d'aneſſes, de brebis, de chameaux, de ſerviteurs & de ſervantes: pour moi je trouve que le roi d'Egypte le paya très-bien, & que vous êtes trop cher.

SEPTIEME NIAISERIE.

Sur l'argent comptant.

Vous dites donc, Monſieur, qu'il faut de l'argent comptant au mari d'une belle dame, & que le préſent du roi n'était que celui d'un coq de village. Cependant, des troupeaux de chameaux, de bœufs & d'ânes, des eſclaves de l'un & de l'autre ſexe valent beaucoup d'ar-

gent. Vous vous plaignez qu'autrefois on ait imprimé je ne fais où, chevaux pour chameaux, voilà bien de quoi crier; un beau cheval coûte autant, & plus même qu'un beau chameau.

Mon ami, dites-vous, penfe que les piramides étaient déjà bâties: de là vous concluez que le roi d'Egypte devait donner au mari de la belle Sara des facs énormes de guinées, de la vaiffelle d'or & des diamants. Doucement, Monfieur, il y avait dans ce temps-là de belles pierres pour bâtir des piramides, & point de monnoie d'or; tout le commerce fe faifait par échange, on n'avait encore fabriqué ni ducats ni guinées; vous favez que la premiere monnoie d'or fut frappée fous Darius fils d'Hiftafpe qui punit fi bien les prêtres du college de Zoroaftre: allez, vous vous moquez, le préfent du roi était magnifique.

HUITIEME NIAISERIE.

Sur l'Egypte.

Vous êtes tout étonné que les Egyptiens aient été lâches, fuperftitieux, abfurdes, très-méprifables, après avoir fervi en efclaves vigoureux à élever des tombeaux en piramides pour leurs rois & pour les intendans des provinces. Il eft très-vrai, Monfieur, & Mesfieurs, que les Egyptiens font devenus le plus chétif peuple de la terre après un autre.

Il eft très-vrai qu'il a toujours été fubjugué par quiconque s'eft voulu donner la peine de le battre, excepté par nos fous de croifés. Il eft très-vrai qu'Ifis & Ofiris ne leur ont jamais

ſervi de rien, non plus que les philactères des phariſiens ne les ont ſervi contre les Romains. Il eſt très-vrai que Séſoſtris n'a jamais ſongé à courir comme un fou avec vingt-ſept mille chars de guerre pour aller conquérir toute la terre, depuis les Indes juſqu'au Pont-Euxin & au Danube.

NEUVIEME NIAISERIE.

Si Sodome fut autrefois un beau jardin.

N'eſt-ce pas une niaiſerie de ſuppoſer que le lac Aſphaltide, la mer Morte était autrefois un jardin délicieux! Vraiment je vous conſeille d'y placer le paradis terreſtre.

Vous devriez mieux ſavoir votre Geneſe: elle ne dit point que Sodome fut changée en un lac; elle dit au contraire „ qu'Abraham „ s'étant levé de grand matin vint au lieu où „ il avait été auparavant avec le ſeigneur, & „ jettant les yeux ſur Sodome & ſur Gomore, „ & ſur tout le pays d'alentour, il ne vit plus „ rien que des étincelles & de la fumée, qui „ s'élevait de la terre comme la fumée d'un „ four." Ce n'eſt que par une fauſſe tradition qu'on nous a tranſmis la métamorphoſe des cinq villes en lac. Ce que je vous dis là n'eſt pas une niaiſerie: je vous témoigne mon profond reſpect pour vos livres en les citant exactement, & c'eſt ce que vous n'avez pas fait.

DIXIEME NIAISERIE.

Sur le désert de Guérar, ou Gerar.

Voulez-vous, Messieurs, que nous fassions ensemble un petit voyage au désert effroyable de Guérar par-de-là Sodome? M. Broukana qui a passé par-là dans la derniere guerre contre le Cheik Daher ne vous le conseille pas: il dit que c'est un des plus maudits cantons de l'Arabie pétrée. Vous croyez que c'est un pays charmant, & que les dames y conservent la fleur de leur beauté jusqu'à cent ans, parce qu'Abimelec roi de Guérar y fut amoureux de Sara qui en avait quatre-vingt dix; & vous pensez que l'on est fort riche à Guérar parce qu'Abimelec fit à Sara d'aussi beaux présents qu'elle en avait reçus du roi d'Egypte, environ trente ans auparavant, en brebis, en garçons, en bœufs, en filles, en ânes, & qu'il lui donna encore mille écus en monnoie, quoiqu'il n'y eût de monnoie nulle part.

Faites le voyage si vous voulez; nous ne vous suivrons pas. Mon ami est plus vieux qu'Abraham & moi aussi; on ne va pas loin à notre âge. Envoyez plutôt à Guérar M. Rondet votre ami, l'auteur du journal de Verdun, qui sait qu'un kof vaut cent écus, & un mem quarante écus. Je crois qu'il se trompe, mais n'importe.

ONZIEME NIAISERIE.

Sur le nombre actuel des Juifs.

Messieurs les Juifs, vous dites à mon vieux camarade, *apparemment vous ne prétendez pas, quand nous battions les Ammonites, quand nous nous emparions de l'Idumée, & que nous prenions Damas, que nous n'étions que quatre cents mille hommes.* Je vous demande pardon, Messieurs, nous croyons que vous étiez en plus petit nombre quand vous ne prites point Damas, que vous vous vantez d'avoir pris. Nous pensons que vous n'êtes pas quatre cents mille aujourd'hui, & qu'il s'en faut près des trois quarts. Comptons.

Cinq cents chez nous devers Metz; une trentaine à Bordeaux; deux cents en Alsace; douze mille en Hollande & en Flandre; quatre mille cachés en Espagne, & en Portugal, quinze mille en Italie; deux mille très-ouvertement à Londres; vingt mille en Allemagne, Hongrie, Holstein, Scandinavie; vingt-cinq mille en Pologne; & pays circonvoisins; quinze mille en Turquie; quinze mille en Perse. Voilà tout ce que je connais de votre population; elle ne se monte qu'à cent mille sept cents trente Juifs. Je consens de vous faire bon de cent mille Juifs en sus, c'est tout ce que je puis faire pour votre service: les Parsis vos anciens maîtres ne sont pas en plus grand nombre. Vous voulez rire avec vos quatre millions.

Addition de mon ami.

„ Leur sécretaire me dit que je suis fâché
„ contr'eux à cause de la banqueroute que

„ me fit le juif Acosta, il y a cinquante ans,
„ à Londres: il suppose que je lui confiai mon
„ argent pour gagner un peu de temporel avec
„ Israël. Je vous proteste, Messieurs, que
„ je ne suis point fâché: j'arrivai trop tard
„ chez M. Acosta; j'avais une lettre de chan-
„ ge de vingt mille francs sur lui: il me dit
„ qu'il avait déclaré sa faillite la veille, & il
„ eut la générosité de me donner quelques
„ guinées qu'il pouvait se dispenser de m'acor-
„ der. Comptez, Messieurs, que j'ai essuyé
„ des banqueroutes plus considérables de bons
„ chrétiens, sans crier. Je ne suis fâché contre
„ aucun juif Portugais, je les estime tous; je
„ ne suis en colere que contre Phinée fils d'É-
„ léazar, qui voyant le beau prince Zamri cou-
„ ché tout nud dans sa tente avec la belle prin-
„ cesse Cosbi, toute nue aussi, attendu qu'ils
„ n'avaient pas de chemise, les enfila tous deux,
„ avec son poignard, par les parties sacrées,
„ & fut imité par ses braves compagnons,
„ qui égorgerent vingt-quatre mille amants,
„ & vingt-quatre mille amantes, en moins
„ de temps que je n'en mets à conter cette
„ anecdote, car à mon âge je n'écris pas
„ vîte."

DOUZIEME NIAISERIE.

Sur la Circoncision.

Vous jettez les hauts cris sur ce qu'un autre que mon ami a dit que la circonsicion d'Abraham, n'eut point de suite. Non, Monsieur, elle n'en eut point, puisque les Israëlites ne pratiquerent point la circoncision en Egypte.

C'était un privilege qui n'était alors réservé qu'aux prêtres d'Isis & aux initiés.

Oui, les Juifs qui moururent tous dans le désert, moururent incirconcis comme M. G***. & moi; mais il y a un livre inconnu que vous appellez Diction.... Philoso... dans lequel l'auteur se hazarde à dire que la colline des prépuces à Galgal, où Josué fit circoncire deux ou trois millions de ses Juifs, était dans un désert auprès de Jérico. Qu'a de commun mon ami avec ce Galgal? Il vous certifie que s'il y eut à Galgal une montagne composée de prépuces, comme il y a dans Rome le *monte Testacio*, composé de pots cassés, il n'y prend pas le plus léger intérêt. Il vous certifie encore qu'il regarde comme des niaiseries tout ce que des tipografes se sont empressés d'imprimer, soit en consultant des courtiers de librairie, soit en ne les consultant pas, soit en vendant les pensées d'un homme à eux inconnu, soit en ne les vendant pas. Il vous certifie pour la vingtieme fois qu'il n'a point fait la plûpart des niaiseries, c'est à-dire des livres que vous lui imputez; & je vous jure qu'à son âge & au mien nous ne prenons aucun parti ni pour les nations prépucieres, ni pour les nations déprépucées; ni pour les châtrés, ni pour les entiers; ni pour les voisins du cap de Bonne-Espérance qui mettent une petite boule d'herbes fines à la place d'une des deux petites boules utiles que la nature leur a donnés.

On prodigue ce me semble, une bien vaine érudition pour deviner quel homme fut circoncis le premier; qui prit le premier lavement; qui porta la premiere chemise; qui le premier avala une huître à l'écaille; qui fut le premier vendeur d'orvietan? &c. &c.

TREIZIEME NIAISERIE.

Quelle fut la nation la plus barbare?

Vous nous dites, Monſieur G***. ſous le nom de ſix Juifs, que ſi les premiers hébreux étaient fort groſſiers & très-ignorans, nos premiers Français l'étaient encore davantage.

Je ferais bien embaraſſé s'il fallait vous dire qui étaient les plus barbares, ou les Francs du temps de Clovis, ou les Juifs du temps de Joſué, & mon ami ſerait auſſi embaraſſé que moi. Tous les peuples ont commencé par être à peu-près également cruels, voleurs, méchants, ſuperſtitieux. & ſots. Ce n'eſt point ici une niaiſerie; c'eſt une triſte vérité. Mais ce ſerait une niaiſerie très-puérile de vouloir ſavoir précisément quel était le plus barbare ou ce fils de P.... Abimelek qui, avant de juger le peuple de Dieu, égorgea ſur une grande pierre ſoixante & dix de ſes freres, ou ces deux fils de Clovis, Childebert & Clotaire, qui maſſacrerent les deux petits-fils de Ste. Clotilde. Il ſemblerait qu'Abimelek fut ſoixante & huit fois plus abominable que Childebert & Clotaire; mais on vous répondrait qu'il faut juger un homme par toutes les actions de ſa vie, & non par une ſeule. On vous dirait encore qu'il faut lire dans le cœur, & cette entrepriſe ſerait aſſez niaiſe.

QUATORZIEME NIAISERIE.

La nation Françaiſe honnie par M. le Secrétaire.

Monſieur G***. ſecrétaire éloquent des Juifs, vous faites un portrait terrible de la cour & de la ville en peignant les mœurs juives du temps de la proſpérité de ce peuple. Vous vous complaiſez d'abord à décrier notre commerce & notre Compagnie des Indes, & à célébrer les grands établiſſements d'Elath & d'Eziongaber, par leſquels les Juifs qui n'eurent jamais un vaiſſeau, faiſaient entrer chez eux les immenſes tréſors d'Ophir & de Tarſis, pays que perſonne ne connaît. Vous conduiſez les richeſſes de l'univers dans Jéruſalem par le port d'Eziongaber qui en eſt très-éloigné, & où les Turcs, qui en ſont les maîtres, n'ont jamais un vaiſſeau, parce que ces bas-fonds ſont plus impratiquables que les lagunes de Veniſe.

Vous admirez la diſcrétion de Salomon, qui ayant hérité quelques milliards de ſon pere, voulait encore acquérir quelques milliards en trafiquant à Ophir, & qui n'ayant pas une barque à lui en propre, empruntait des vaiſſeaux & des matelots de ſon ami Hiram roi de Tyr, leſquels vaiſſeaux traverſaient toute la mer Méditerranée, cotoyaient l'Afrique, doublaient le cap de Bonne-Eſpérance pour venir ſervir la ſageſſe de Salomon.

Après avoir acccumulé dans Jéruſalem plus d'or, d'argent, d'ivoire, de parfums & de ſinges qu'elle n'en pouvait contenir, vous tom-

bez à bras racourci fur tous les vices qui nâquirent de ces inconcevables richeffes Vous avez d'abord loué les Juifs de n'avoir eu chez eux ni opera comique, ni danfeurs de corde, ni parades fur les boulevards. Vous les avez admiré de n'avoir point imité les Sophocles & les Euripides dont ils n'avaient jamais entendu parler. Et tout d'un coup fortant de cette niaiferie de panégiriques, vous allez prendre chez les profetes Ifaïe, Amos & Michée, tous les traits de fatire judaïque que vous croyez pouvoir retomber fur la nation Françaife. Si c'eft une niaiferie, elle eft très-éloquente; on ne peut à mon gré, déclamer plus hautement contre fon fiecle.

Cela me fait fouvenir de M. Broun brave théologien anglais. Il fit imprimer deux volumes contre les fotifes de fa patrie, au commencement de la guerre de 1756. Il démontra éloquemment dans ce livre intitulé, Tableau des mœurs anglaifes, qu'il étoit impoffible que l'Angleterre ne fût pas abimée dans deux ans. Qu'arriva-t-il? l'Angleterre fut victorieufe dans les quatre parties du monde. J'en fouhaite autant à la France, en réponfe à votre pieufe fatire; je fais mieux, je fouhaite qu'elle n'ait point de guerre. J'aime mieux vivre fous des Salomons que fous des Judas Macabées. Mais croyez-moi, Monfieur le fecrétaire juif, ne comparez jamais Jérufalem à Paris, le torrent de Cédron ne vaut pas le pont-neuf.

QUINZIEME NIAISERIE.

Quel peuple fut le plus superstitieux?

Après avoir recherché quel fut autrefois le plus barbare de tous les peuples, vous examinez à présent quel fut le plus superstitieux, c'est-à-dire le plus sot. Je n'ai point de balances pour peser ainsi les nations. On pourait vous répondre en général que le plus sot homme, comme le plus sot peuple, est celui qui dit & qui fait le plus de sotises; & alors il n'y aurait plus qu'à compter. Nous prendrions les historiens qu'on fait lire à la studieuse jeunesse; nous verrions chez qui l'on trouve le plus de façons de connaître l'avenir, soit à l'aide d'un psaltérion, soit avec un petit bâton recourbé, soit en donnant à manger à des poules. Nous verrions quelle nation a eu plus de métamorphoses, plus de sorciers, plus de loups-garous; dans quel pays on a vu plus de princes fouettés par des prêtres; quelles archives possèdent la suite la plus complette de fadaises dégoûtantes & de contes, que la plus imbécille & la plus bavarde nourrice n'oserait répéter aujourd'hui: *Nec pueri credunt nisi qui nundum ære lavantur*. Alors, on pourrait hazarder de juger à qui l'on doit le prix de la sotise; mais il serait trop dangereux de donner ce prix; trop de gens y prétendent: il vaut mieux laisser chacun jouir en paix de la justice qu'il se rend tout bas.

SEIZIEME NIAISERIE.

Quel peuple fut le plus brigand.

Vous demandez ensuite quel peuple a été le plus voleur, le plus brigand ? Et quand on vous représente selon votre propre déclaration que le peuple de Dieu vola neuf millions aux Egyptiens pour aller faire bonne chere dans des déserts, quand on vous dit qu'ensuite ce peuple de Dieu s'empara du pays de Canaan qui ne lui appartenait pas ; vous prenez à partie mon ami qui n'a rien dit de cela. Vous lui adressez ces paroles foudroyantes, *vous traitez nos peres de brigands, qu'étaient les vôtres ?*

Je vous ai déjà dit, Monsieur le secrétaire, que ni moi, ni mon ami ne prétendons, descendre d'un conquérant des Gaules ; nous croyons être issus d'une famille de bons gaulois pacifiques.

Nous n'avons trouvé dans notre généalogie aucun coupe-jarret qui ait servi sous le chrétien Clovis, quand ce brave converti força Cararic roi ou maire d'Arras, & le fils de Cararic à se faire soudiacres, & qu'il leur fit ensuite couper la gorge à tous deux ; quand il fit marché avec Cloderic fils de Sigebert roi de Cologne pour assassiner ce Sigebert son pere, & qu'il assassina ensuite ce Cloderic parricide pour avoir son argent ; quand il fendit la tête à coups de hache à Ragnacaire roi de Cambrai & à son frere Riker après soupé ; quand il assassina Rignomer roi du Mans, &c. &c.

En vérité, on croit lire l'histoire de vos rois Achab, Jehu, Okosias...... Je ne croyais

pas terminer cette seizieme niaiserie par ces horreurs de Cannibales. Je voulais seulement contredire la généalogie qui nous fait descendre des Francs mon ami & moi. Il faut éplucher avec vous tant de généalogies! c'était là une franche niaiserie, mais Rignomer, Riker, Ragnacaire, Sigebert, Cloderic, Achab, Jéhu, Okosias..... se sont présentés, & je suis tombé à la renverse.

DIX-SEPTIEME NIAISERIE.

Sur du foin.

De l'examen du brigandage, & d'une controverse sur les assassinats, vous passez à des errata, & à des correcteurs d'Imprimerie. Vous vous plaignez qu'on ait imprimé Niticorax pour Nictocorax. Eh! qu'importe à mon ami, & que vous importe? il y a bien d'autres fautes d'impression dans les ouvrages immenses qu'on lui attribue, & qu'on a mis, sous son nom; c'est bien là une niaiserie misérable!

Je ne devrais point disputer comment il faut traduire ce verset du pseaume, *producens fœnum jumentis, & herbam servituti hominum.* Calmet traduit: vous produisez le foin pour les bêtes, & l'herbe pour l'usage de l'homme: Saci traduit précisément de même. Je n'ai vu aucune traduction soit catholique, soit protestante, dans laquelle ce verset soit énoncé autrement: mon ami ne s'est écarté ni de Saci, ni de Calmet; il les estime tous deux; il ne les a point traité d'imbécilles, comme vous l'en accusez.

Vous venez ensuite, Monsieur, & vous nous enseignez qu'il faut traduire; *du foin pour les*

bêtes, *& de l'herbe pour les bêtes qui servent l'homme:* vous prétendez que le pléonasme est une figure admirable. Vous prononcez du haut de votre chaire de professeur, *l'herbe & le foin sont synonimes, prenez-y garde, les hommes ne mangent pas de foin.*

Non, Monsieur, herbe & foin ne sont pas toujours synonimes, & il n'y a point de mots qui le soient. Les épinards, l'ozeille, la sariette, trente herbes potageres ne sont pas du foin; nos salades ne sont pas la nourriture des bêtes, mais de l'homme: il est vrai que l'homme ne mange pas de foin, mais il y eut bien des gens autrefois dignes d'en manger.

Si ce n'est pas là une extrême niaiserie, je m'en rapporte à vous-même.

DIX-HUITIEME NIAISERIE.

Sur Jean Châtel piacularis assassin de Henri IV; laquelle niaiserie tient à choses horribles.

Voici une calomnie odieuse dont le fond est une niaiserie puérile, & dont les acompagnements sont atroces.

Commençons par le puérile; *piacularis adolescens*, dites-vous, *ne signifie pas un jeune pénitent, un jeune homme qui expie, il signifie un jeune misérable.* Ouvrez les Etienne, les Calepin, les Scapula, tous les dictionnaires, Monsieur le professeur, vous verez que *piacularis* vient de *pio*, *piare* j'expie; en grec, *sebetai.*

Ce n'est là, sans doute, qu'un oubli de votre part; mais ce qui n'est que trop réfléchi, c'est

que vous tirez ce mot, *piacularis*, de l'inſcription gravée autrefois ſur la colonne expiatoire, élevée par arrêt du parlement, à l'endroit où fut la maiſon de Jean Châtel, l'un des aſſaſſins de notre adorable Henri IV. Vous imputez ici à mon ami d'avoir rapporté les paroles de cette inſcription qui regardent les jéſuites & où ſe trouve ce mot *piacularis*. Voici les paroles latines qui déſignent les jéſuites, telles qu'elles ſont dans le ſixieme tome des mémoires de Condé.

Pulſo præterea totâ Galliâ hominum genere novæ ac maleficæ ſuperſtitionis, qui rempublicam turbabant quorum inſtinctu piacularis adoleſcens dirum facinus inſtituerat.

La traduction Françaiſe gravée à côté de la latine, portait: *en outre a été banni & chaſſé de toute la France ce genre d'hommes de nouvelle & pernicieuſe ſuperſtition, qui troublaient la république, à la perſuaſion deſquels ce jeune homme penſant faire ſatisfaction de ſes péchés, avait entrepris cette cruelle méchanceté.*

Il eſt donc faux, Monſieur, qu'on ait traduit dans le temps du ſupplice, de Jean Châtel, *piacularis adoleſcens*, par jeune miſérable, comme vous le dites: il eſt donc faux que *pénitent* ſoit un contre-ſens.

Mais ce qui eſt encore plus faux, ce qui eſt bien pis qu'une niaiſerie, c'eſt que vous calomniez mon ami de la maniere la plus cruelle. Vous l'accuſez d'avoir donné lieu à ce fatras de *piacularis* par un livre intitulé, *l'Evangile du jour*, dans lequel il s'éleve, (dites-vous) contre les jéſuites: je lui ai écrit pour m'informer de cet Evangile du jour, & voici ſa réponſe.

„ Non-seulement je n'ai aucune part à cet „ Evangile du jour, mais vous êtes le premier „ qui me le faites connaître; je n'en ai jamais „ entendu parler. Je ne connais que les Evan- „ giles de toute l'année, les quatre Evangiles „ que tous ces calomniateurs ne suivent guere. „ Cet Evangile du jour est apparemment quel- „ que libelle pour ou contre les jésuites, dont „ tout le monde parle: on appelle d'ordinaire „ Evangile du jour, ou Vaudeville, les nou- „ velles qui n'ont qu'un temps; mais je crois „ que la nouvelle de l'abolition des jésuites „ durera plus de temps qu'ils n'ont subsisté.

Je suis flatté, Monsieur le secrétaire, d'égayer la sécheresse de cette dispute, par une lettre de mon ami; c'est une consolation qu'il ne faut pas envier à mon cœur. Mais comment me consolerai-je des calomnies dont vous ne cessez d'accabler un homme qui doit m'être cher? Que vous a-t-il fait encore une fois? Etes-vous ex-jésuite, êtes-vous ex-convulsionnaire, êtes-vous ex-chrétien, êtes-vous juif? soyez homme. Vous prétendez que mon ami a dit dans les anecdotes sur Bélizaire, la falsification est un cas pendable: mais il n'a jamais écrit d'anecdotes sur Belizaire; c'est la calomnie qui est un cas pendable.

Je ne vous dis pas, vous êtes un calomniateur; je vous dis, vous êtes la trompette de la calomnie. Il ne sied pas à un homme aussi éclairé & aussi spirituel que vous l'êtes, de répéter des discours de caffés.

DIX-

DIX-NEUVIEME NIAISERIE.

Sur un mot.

On a dit dans la Philoſophie de l'Hiſtoire, ou ſi l'on veut dans le diſcours qui précede l'hiſtoire de l'eſprit humain & des mœurs des nations, qu'*Iſraël* eſt un mot caldéen; il l'eſt en effet, & d'où le ſavons-nous? de Philon qui nous l'apprend dans le commencement de la relation de ſon voyage auprès de l'empereur Caligula, dont il fut ſi mal reçû. Voici ſes paroles, car il faut répéter quelquefois. *Les hommes vertueux ſont comme le partage de l'être ſouverain dont l'empire eſt ſans bornes. Les Caldéens leur donnent le nom d'Iſraël, c'eſt-à-dire, voyant-Dieu.*

Vous avez cherché ce paſſage dans l'hiſtorien Joſeph, au lieu de chercher dans Philon qui eſt imprimé immédiatement après le cinquieme tome de ce Joſeph; & ne trouvant pas ce paſſage où il n'eſt point, vous avez cru que mon ami voulait vous tromper, qu'il était un falſificateur de livres juifs. De grace, Monſieur le ſecrétaire, un peu de juſtice!

VINGTIEME NIAISERIE.

Sur un autre mot.

Eſt-il poſſible, Monſieur le ſecrétaire, qu'après vous être abaiſſé juſqu'à répéter les calomnies dont je viens de vous demander juſtice, vous vous abaiſſiez encore juſqu'à des plaiſanteries de college ſur un mot grec! Le

mot de ſymbole eſt grec *Symbolon* à *ſymballo*, *confero* Symbolon ſignifie proprement *collatio*. Voyez votre Calepin encore une fois, il vous en rendra raiſon: vous demandez ſi c'eſt une collation après diner? eſt-ce là, Monſieur, une fine plaiſanterie de la cour dans laquelle vous avez préſentement une place? ſouvenez-vous que Symbolon vient de ſymballo, parce qu'il rappellait l'idée des différentes profeſſions de foi qu'on avait conférées, collationées, comparées les unes avec les autres.

Mon ſymbole à moi eſt, je pardonne à ceux qui ſe trompent, je les prie de me pardonner de même.

VINGT-UNIEME NIAISERIE.

Sur d'autres mots.

Oui, Monſieur, *Epiphania* ſignifie ſurface, apparence. Oui, on a écrit auſſi communément *idiotoi* qu'*idiotai* ſolitaire; & ce n'eſt point du tout pour faire une mauvaiſe plaiſanterie qu'on a remarqué qu'idiot ſignifiait autrefois iſolé, retiré du monde, & ne ſignifie aujourd'hui que ſot. On a voulu & on devait faire voir à quel point la valeur, l'intelligence des termes les plus communs s'écarte de leur origine. *Buſe* eſt le nom d'un oiſeau de proie très-dangereux, cependant on appelle *Buſe* un homme trop ſimple qui ſe laiſſe ſurprendre. *Paradis* ſignifiait verger, en grec & en hébreu, il ſignifia bientôt le plus haut des cieux. *Euménides* voulait dire compatiſſantes chez les Grecs, ils en firent des furies. De boule-verd jeu de boule ſur le verd gazon, nous avons

fait boulevard; qui signifie en général fortifications : toutes les langues sont pleines de dérivés qui n'ont plus rien de leur racine.

La qualification de *despote* n'était donnée dans le bas empire qu'à des princes dépendants des empereurs Grecs ou des Turcs. Despote de Servie, despote de Valachie. Ce mot originairement signifiait maître de maison. Si on n'avait donné que ce titre à un empereur, c'eût été une insulte. Vous saviez tout cela mieux que moi, Monsieur; deviez-vous incidenter sur des choses si communes?

VINGT-DEUXIEME NIAISERIE.

Sur une Corneille qui profétisa.

On sait qu'autrefois les bêtes parlaient : pourquoi non? puisqu'elles ont une langue, & qu'un perroquet eut une si longue conversation avec le prince Maurice de Nassau, rapportée mot pour mot dans le livre de l'entendement humain de Loke. Les chênes de Dodône parlaient sans langue un grec très-pur & rendaient des oracles; à plus forte raison les animaux devaient-ils être profetes. Non-seulement le bœuf Apis prédisait l'avenir par l'apétit ou le dégoût qu'il témoignait en mangeant son foin, mais il beuglait les choses futures avec une grande éloquence. Ni vous ni moi ne sommes étonnés qu'une Corneille ait prédit tout haut, dans la capitale, la mort de l'empereur Domitien. Mon ami s'est trompé, je l'avoue, sur les propres paroles que croassa cette proféteſſe; elle dit: *Tout ira bien.* Et mon ami emporté par le feu de son âge, lui fait dire:

Tout va bien. Cela eſt puniſſable, il en demande très-humblement pardon à vous & à la Corneille.

VINGT-TROISIEME NIAISERIE.

Des Poliſſons.

Je ſuis bien honteux, Monſieur, pour vous & pour moi de toutes ces niaiſeries. Vous reprochez à mon ami d'avoir appellé les Juifs *poliſſons:* ce n'eſt pas là ſon ſtile. Vous citez un livre qu'il n'a pas fait, & qu'il eſt incapable d'avoir fait.

Je ne ſais pas dans quel arſenal, vous prenez vos armes. Peut-être dans quelques lettres de plaiſanterie, en parlant des quarante-deux enfants qui coururent après Elizée vers Bethel, & qui lui criaient *tête chauve*. Mon ami s'eſt ſervi du terme de petits poliſſons. En effet il n'y a que des enfants mal apris qui puiſſent crier *tête chauve* à un profete qui n'a point de cheveux. Ces petits garçons étaient de francs *poliſſons* qui méritaient bien d'être châtiés: auſſi le furent-ils, & d'une maniere aſſez forte pour les mettre hors d'état de récidiver.

Le révérend pere Calmet intitule ainſi le deuxieme chapitre du quatrieme livre des rois, *Eliſée fait dévorer par des ours quarante enfants qui s'étaient moqués de lui.* Calmet ſe trompe; ils étaient quarante deux. L'écriture y eſt expreſſe. Je ne dirai pas au pere don Calmet dont j'honore la mémoire, mon révérend pere vous ne ſavez ni le grec, ni l'hébreu; vous traduiſez quarante quand il faut traduire quarante-deux. M. Larchet vous

relancera ; vous aurez beau dire que vous n'êtes pas correcteur d'imprimerie ; je vous ferai siffler dans toute la rue St. Jâques, pour avoir oublié deux petits garçons.

Je m'adresserais à Elizée lui-même plutôt qu'à don Calmet: je lui dirais: mon révérend pere Elizée, que ne portiez-vous la perruque, plutôt que de faire manger quarante-deux enfants de Bethel par deux ours? Ces polissons auraient pu se corriger; il ne faut jamais déséspérer de la jeunesse; votre sévérité a été extrême: j'espere qu'une autre fois vous aurez plus d'indulgence.

VINGT-QUATRIEME NIAISERIE.

Sur des mots encore.

Les mots *Eloïn*, *Bara*, Monsieur, ne sont une niaiserie que par la difficulté de college que vous faites à mon ami; car il n'est rien de plus respectable que ces mots: c'est le commencement de la Genese. Vous savez sans doute qu'Origene, St. Jerôme, St. Epiphane les entendent comme vous supposez que mon ami les explique; mais en cela même on vous a trompé. Mon ami n'est point l'auteur du petit livre où la doctrine d'Origene se rencontre: ce petit livre est du savant Boulanger qui était instruit, autant qu'on peut l'être à Paris, dans les langues orientales ; je vous avertis donc que c'est M. Boulanger & non mon ami que vous attaquez.

Vous l'attaquez bien mal, vous lui dites que le grand mot devenu ineffable chez les Juifs modernes *Jaho*, ou *Jova*, ou *Jaou* ne peut

être à la fois phénicien, ſyrien & caldéen. Quoi! Monſieur, la Phénicie n'était-elle pas en Syrie? la Syrie ne touchait-elle pas à la Caldée? Le mot Dio, Dios, Dieu, n'eſt-il pas le même pour le fond, en Italie, en Eſpagne, & en France? St. Clément d'Alexandrie qui était Egyptien ne nous aprend-il pas quel effet terrible ce grand mot eut en Egypte? faut-il vous répéter que Moïſe en diſant *Jcova* à l'oreille du roi Nekefre, le fit tomber roide mort & le reſſuſcita le moment d'après? Cherchez cette anecdote dans les Stromates de St. Clément au livre I. Vous la trouverez encore au Chap. 27 d'Euſebe, & vous aurez le plaiſir d'aprendre que cela vient d'Artapan grand homme que nous ne connaiſſons guere, & qui a pourtant écrit ces choſes.

Voulez-vous combler votre mauvaiſe volonté par de miſerables diſputes de grammaire, après l'avoir tant ſignalée ſur des faits importants?

Au fond votre livre eſt une facétie; c'eſt un ſavant profeſſeur qui repréſente une comédie où il fait paraître ſix acteurs Juifs: il joue tout ſeul tous les rôles, comme la Rancune dans le roman comique joue ſeul une piece entiere, dans laquelle il fait juſqu'au chien de Tobie, ſi je ne me trompe. Mais, Monſieur, en jouant cette parade vous en avez fait une attelane un peu mordante & même cruelle. Vous la rendriez funeſte ſi nous vivions dans ces temps de ſuperſtition & d'ignorance où l'on caſſait la tête de ſon voiſin à coups de crucifix. Vous avez voulu exciter la colere de nos ſupérieurs; mais ils ont des occupations plus importantes que celle de lire votre comé-

die juive, & quand ils l'auroient lue, soyez sûr qu'ils n'auroient pas traité mon ami en Amalécite. Ils sont sages, ils sont aussi indulgents qu'éclairés. Le temps des persécutions est passé; vous ne le ferez pas revenir.

RÉPONSE. *Encore plus courte au troisieme tome Juif.*

Après-avoir repoussé d'injustes reproches & des calomnies, après avoir tantôt joué avec des futilités, tantôt brisé les traits mortels qu'elles renfermaient, il est temps de venger la France des outrages que M. le Secrétaire lui prodigue dans son troisieme volume, & toujours sous le nom de ses Juifs. Je n'emploierai que quelques pages contre un livre entier.

I.

Du Jubilé.

Il ne s'agit plus ici d'un combat dans lequel un ennemi puisse se couvrir d'un bouclier divin, & percer son adversaire d'une fleche sacrée. D'abord politiquement parlant, & non pas théologiquement argumentant, il s'agit de savoir si les loix hébraïques valent mieux que nos loix chrétiennes.

Au fait: le Jubilé est-il préférable aux rentes sur l'Hôtel-de-ville? Je vous soutiens, Monsieur, que vous-même vous aimeriez cent fois mieux vous faire une rente perpétuelle de cinq mille livres pour cent mille francs de fond,

que d'acheter un bien de campagne dont vous feriez obligé de fortir au bout de cinquante ans. Je fuppofe que vous êtes Juif, que vous achetez une métairie de cent arpents dans la tribu d'Iffakar, à l'âge de trente ans: vous l'améliorez, vous l'embelliffez; elle vaut quand vous êtes parvenu à quatre-vingt ans le double de ce qu'elle valait au temps de l'achat; vous en êtes chaffé vous, votre femme & vos enfants; & vous allez mourir fur un fumier par la loi du Jubilé.

Cette loi n'eft guere plus favorable au vendeur qu'à l'acheteur; car il y a grande aparence que l'acheteur obligé de déguerpir, n'aura pas fur la fin laiffé la ferme en trop bon état. La loi du Jubilé parait faite pour ruiner deux familles.

Ce n'eft pas tout, comptez-vous pour rien les difficultés prodigieufes de ftipuler les conditions de ces contrats, d'évaluer un fixieme, un feptieme de Jubilé, & de prévenir les difputes inévitables qui doivent naître d'un tel marché?

Comment aurait-on pu imaginer cette loi impraticable dans un défert, pour l'exécuter dans un petit pays de roches & de cavernes dont on n'était pas le maître, & qu'on ne connaiffait pas encore? n'était-ce pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué? Enfin, Meffieurs les Juifs, votre Jubilé était fi peu convenable, qu'aucune nation n'a voulu l'adopter: vous-mêmes vous ne l'avez jamais obfervé; il n'y en a aucun exemple dans vos hiftoires. L'Irlandais Ufférius a compté le premier Jubilé 1395 ans avant notre Ere vulgaire qui

n'eſt pas la vôtre; mais il n'a pu trouver dans vos livres l'exemple d'un ſeul homme qui ſoit rentré dans ſon héritage en vertu de cette loi.

Nous avons un Jubilé auſſi nous autres; il eſt tout ſpirituel; c'eſt le bon pape Boniface VIII qui l'inſtitua, peu de temps après avoir fait venir par les airs la maiſon de Notre-Dame de Lorette. Ceux qui ont dit que Boniface VIII entra dans l'évêché de Rome comme un renard, s'y comporta comme un loup, & mourut comme un chien, étaient de grands hérétiques. Quoiqu'il en ſoit, notre Jubilé eſt autant au-deſſus du vôtre que le ſpirituel eſt préférable au temporel.

II.

Loix Militaires.

Vous vantez, Meſſieurs les Juifs, l'humanité noble de vos loix militaires; elles étaient dignes d'une nation établie de temps immémorial dans le plus beau climat de la terre. Vous dites d'abord qu'il vous était ordonné de payer vos vivres quand vous paſſiez par les terres de vos alliés, & de n'y point faire de dégât.

Je crois bien qu'on fut obligé de vous l'ordonner; ſuppoſé encore que vous euſſiez des alliés dans des déſerts où il n'y eut jamais de peuplade.

Vous ne pouviez, dites-vous (13), prendre les armes que pour vous défendre; cela eſt ſi curieux, qu'ayant juſqu'à préſent négligé de citer les pages de votre livre que tout le

(13) Page 45 Tome 3.

monde doit ſavoir par cœur, j'en prends la peine cette fois-ci.

En effet, Meſſieurs, lorſque vous allâtes, à ce que vous me dites, faire ſept fois le tour de Jérico dont vous n'aviez jamais entendu parler, faire tomber les murs au ſon du cornet-à-bouquin, maſſacrer, brûler, femmes, filles, enfants, vieillards, animaux, c'était pour vous défendre!

I I I.

Filles priſes en guerre.

Mais vous étiez ſi bons, que quand par hazard il ſe trouvait dans le butin une païſanne fraîche & jolie, il vous était permis de coucher avec elle, & même de la joindre au nombre de vos épouſes; cela devait faire un excellent ménage. Il eſt vrai que votre captive ne pouvait avoir les honneurs d'épouſée qu'au bout d'un mois; mais de braves ſoldats n'attendent pas ſi longtemps à jouir du droit de la guerre.

I V.

Filles égorgées.

Je ne ſais qui a dit que votre uſage était de tuer tout excepté les nubiles. *N'eſt-il pas clair*, répondez-vous, *que c'eſt calomnier groſſierement nos loix, ou montrer évidemment à toute la terre que vous ne les avez jamais lues.*

Ah! toute la terre, Monſieur! n'êtes-vous pas comme ce ſavant qui prenait toujours l'univerſité pour l'univers? Sans doute celui qui vous a reproché d'épargner toujours les filles

s'eſt bien trompé : témoins toutes les filles égorgées à Jérico, au petit village de Haï, traité comme Jérico, aux trente-un villages dont vous pendites les trente & un rois, & qui furent livrés au même anatéme. Oui, Meſſieurs, il eſt clair qu'on vous a calomniés groſſierement. Tout ce que je puis vous dire; c'eſt qu'il eſt bien étrange qu'on parle encore dans le monde de vous, & qu'on perde ſon temps à vous calomnier; mais vous nous le rendez bien.

V.

Meres qui détruiſent leur fruit.

Laiſſons-là votre code militaire; je ſuis pacifique; ſuivons pied-à-pied votre police.

Vous louez votre légiſlation de n'avoir décerné aucune peine pour les meres qui détruiſent leurs enfants. Vraiment puiſqu'on ne les a pas punies pour les avoir mangés, on ne les aura pas punies pour les avoir tués & pour les avoir fait cuire. On vous a dit que les Juifs mangerent quelquefois de petits enfants; mais on ne vous a pas dit qu'ils les aient mangés tout crus : un peu d'exactitude, s'il vous plaît.

V I.

De la Graiſſe.

Vous vous extaſiez ſur ce que dans votre *Vaïcra*, dans votre Lévitique, il vous eſt défendu de manger de la graiſſe, parce qu'elle eſt indigeſte; mais, Meſſieurs, Aaron & ſes fils avaient donc un meilleur eſtomac que le

reste du peuple; car il y a de la graisse entre l'épaule & la poitrine qui sont leur partage. Vous prétendez que vos brebis avaient des queues dont la graisse pesait cinquante livres: elle était donc pour vos prêtres. Arlequin disait dans l'ancienne comédie Italienne que s'il était roi il se ferait servir tous les jours de la soupe à la graisse, c'était apparemment celle de vos queues.

VII.

Du boudin.

Vous tirez encore un grand avantage de ce que les pigeons au sang & le boudin vous étaient défendus: vous croyez que ce fut un grand médecin qui donna cette ordonnance; vous pensez que le sang est un poison, & que Thémistocle & d'autres moururent pour avoir bu du sang de taureau.

Je vous confie que, pour me moquer des fables grecques, j'ai fait saigner une fois un de mes jeunes taureaux, & j'ai bu une tasse de son sang très-impunément. Les païsans de mon canton en font usage tous les jours, & ils appellent ce déjeûner, la fricassée.

VIII.

De la propreté.

Vous croyez qu'à Jérusalem on était plus propre qu'à Paris, parce qu'on avait la lepre, & qu'on manquait de chemises; & vous regrettez la belle police qui ordonnait de démolir

les maiſons dont les murailles étaient lépreuſes. Vous pouviez pourtant ſavoir qu'en tout pays les taches qu'on voit ſur les murs ne ſont que l'effet de quelques goutes de pluie ſur leſquelles le ſoleil a donné; il s'y forme de petites cavités imperceptibles. La même choſe arrive par tout aux feuilles d'arbres; le vent porte ſouvent dans ces gerſures des œufs d'inſectes inviſibles: c'eſt-là ce que vos prêtres appellaient la lepre des maiſons, & comme ils étaient juges ſouverains de la lepre, ils pouvaient déclarer lépreuſe la maiſon de quiconque leur déplaiſait, & la faire démolir pour préſerver le reſte.

Quand à vos grand'meres, je crois nos pariſiennes tout auſſi propres qu'elles pour le moins.

Vous triomphez de ce qu'il vous était enjoint de n'aller jamais à la garde-robe que hors du camp, & avec une pioche: vous croyez que dans nos armées tous nos ſoldats font leurs ordures dans leurs tentes. Vous vous trompez, Meſſieurs, ils ſont auſſi propres que vous. Si vous êtes engoués de la maniere dont vos ancêtres pouſſaient leur ſelle, liſez les cinquante-deux manieres de ſe torcher le cu, décrites par notre grand rabin François Rabelais, & vous conviendrez de la prodigieuſe ſupériorité que nous avons ſur vous.

Paſſons de la garde-robe à votre cuiſine; penſez-vous que votre temple qui n'était que la cuiſine de vos lévites, fût auſſi propre que St. Pierre de Rome? vous nous racontez qu'un jour Salomon tua dans ce temple vingt-deux mille bœufs gras, & cent vingt mille moutons pour ſon dîner, ſans comter les marmites du peuple. Songez qu'à cinquante pintes de ſang

par bœuf gras, & à dix pintes par mouton, cela fait vingt-trois millions de pintes de ſang qui coulerent ce jour-là dans votre temple. Figurez-vous quels monceaux de charognes dépecées! que de marmitons, que de marmites, que d'infection! Eſt-ce là votre propreté, Meſſieurs? eſt-ce là le *ſimplex munditiis* d'Horace?

IX.

De la gaieté.

Vous nous citez le Sabat pour une fête gaie; *aux ſix jours de travail ſuccede régulierement un jour de repos*: & moi je pourais vous citer le *triſtia ſabbata cordi*, le *ſeptima quæque dies turpi ſacrata veterno.* Et je vous ſoutiendrai qu'un jour de dimanche, la courtille, les porcherons, les boulevards ſont cent fois plus gais que toutes vos fêtes jointes enſemble. Vraiment il vous ſied bien de croire être plus joyeux que les pariſiens!

X.

De la Gonorrée.

Vous confondez la gonorrée antique, commune aux Meſſieurs & aux Dames dans tous les temps, avec la chaudep.... maladie qui n'eſt connue que depuis la fin du 15e. ſiecle. *Gonorreia* flux de génération eſt la choſe la plus ſimple. Vous donnez à entendre que le texte du Lévitique confond ces deux incommodités: non il ne les confond pas; la virulente était aſolument inconnue dans tout notre hémiſphere.

Chriſtophe Colomb alla la déterrer à St. Domingue. L'autre dont il eſt queſtion ici ſe guérit avec du vin chaud encore mieux qu'avec de l'eau fraîche; elle n'a nul rapport avec le péché d'Onan, ni avec l'Onaniſme de M. Tiſſot. Vous les citez en vain en votre faveur; jamais M. Tiſſot n'a fait ſortir de Lauſanne les impurs qu'il a guéris de la gonorrée virulente. Quant au bon-homme Onan, voyez ſi vous avez quelque choſe de commun avec lui.

X I.

De l'Agriculture.

Vous parlez très-bien de l'agriculture, Monſieur, & je vous en remercie, car je ſuis laboureur.

X I I.

Du profond reſpect que les Dames doivent au joyeau des Meſſieurs.

Vous rapportez une étrange loi dans le Deuteronome, au Chap. 25. *Si deux hommes ont une diſpute, ſi la femme du plus faible prend le plus fort par ſon joyeau, coupez la main à cette femme ſans rémiſſion.*

Je vous demande pardon, Meſſieurs, jamais je n'aurais coupé la main à une dame qui m'aurait pris par-là autrefois; vous êtes bien délicats & bien durs.

XIII.

Poligamie.

Vous prétendez que mon ami a dit: *je ne suis point assez habile physicien pour décider si après plusieurs siecles, la poligamie aurait un avantage bien réel sur la monogamie, par rapport à la multiplication de l'espece humaine.*

Soyez sûr, Monsieur, que mon ami n'a jamais écrit dans ce goût, pour décider si après plusieurs mots inutiles, on inspirerait au lecteur un dégoût bien réel par rapport à la multiplication de l'ennui. Vous lui imputez sans cesse ce qu'il n'a jamais écrit; ayez la bonté de jeter les yeux sur le fragment que je vous présente, il m'a paru moins ennuyeux que celui que vous citez par rapport à la multiplication de l'espece humaine.

FRAGMENT.

Sur les femmes.

L'ignorance a prétendu longtemps que les femmes sont esclaves pendant leur vie chez les Mahométans, & qu'après leur mort elles n'entrent point dans le paradis: ce sont deux grandes erreurs, telles qu'on en a débité toujours sur le mahométisme: les épouses ne sont point du tout esclaves. Le sura ou chapitre 4 du Coran leur assigne un douaire; une fille doit avoir la moitié du bien dont hérite son frere. S'il n'y a que des filles, elles partagent entr'elles les deux tiers de la succession, & le reste appartient aux parents du mort; ces parents

rents en auront chacun la sixieme partie, & la mere du mort a aussi un droit dans la succession: les épouses sont si peu esclaves, qu'elles ont permission de demander le divorce qui leur est accordé quand leurs plaintes sont jugées légitimes.

Il n'est pas permis aux Musulmans d'épouser leur belle-sœur, leur niece, leur sœur de lait; leur belle-fille élevée sous la garde de leur femme. Il n'est pas permis d'épouser les deux sœurs. En cela ils sont bien plus séveres que les Chrétiens qui tous les jours achetent à Rome le droit de contracter de tels mariages, qu'ils pouraient faire gratis.

Mahomet a réduit le nombre illimité des épouses à quatre; mais comme il faut être extrêmement riche pour entretenir quatre femmes selon leur condition, il n'y a que les plus grands seigneurs qui puissent user de ce privilege. Ainsi la pluralité des femmes ne fait point aux états musulmans le tort que nous leur reprochons si souvent & ne les dépeuple pas, comme on le répete, tous les jours, dans tant de livres écrits au hazard.

Les Juifs par un ancien usage établi, selon leurs livres, depuis *Lamech*, ont toujours eu la liberté d'avoir à la fois plusieurs femmes. *David* en eut dix-huit, & c'est d'après cet exemple que les rabins déterminerent à ce nombre la poligamie des rois, quoiqu'il soit dit que *Salomon* en eut jusqu'à sept cents.

Les Mahométans n'accordent pas publiquement aujourd'hui aux Juifs la pluralité des femmes; ils ne les croient pas dignes de cet avantage, mais l'argent toujours plus fort que la loi, donne quelquefois en Orient & en Afrique

aux Juifs qui font riches la permiffion que la loi leur refufe.

On a rapporté férieufement que *Lelius Cinna*, tribun du peuple, publia après la mort de *Céfar*, que ce dictateur avait voulu promulguer une loi qui donnait aux femmes le droit de prendre autant de maris qu'elles voudraient. Quel homme fenfé ne voit que c'eft là un conte populaire & ridicule, inventé pour rendre *Céfar* odieux! il reffemble à cet autre conte qu'un fénateur romain avait propofé en plein fénat de donner à *Céfar* permiffion de coucher avec toutes les femmes qu'il voudrait. De pareilles inepties déshonorent l'hiftoire, & font tort à l'efprit de ceux qui les croient. Il eft trifte que *Montefquieu* ait ajouté foi à cette fotte fable.

Il n'en eft pas de même de l'empereur *Valentinien* I. qui fe difant chrétien, époufa *Juftine*, du vivant de *Sévera* fa premiere femme, mere de l'empereur *Gratien;* il était affez riche pour entretenir plufieurs femmes.

Dans la premiere race des rois Francs, *Gontran*, *Cherebert*, *Sigebert*, *Chilperic* eurent plufieurs femmes à la fois. *Gontran* eut dans fon palais *Venerande*, *Mercatrude* & *Oftregile* reconnues pour femmes légitimes; *Cherebert* eut *Merofléde*, *Marcovefe* & *Théodegile.* Il eft difficile de concevoir comment l'ex-jéfuite nommé *Nonotte* a pu, dans fon ignorance pouffer la hardieffe jufqu'à nier ces faits, jufqu'à dire que les rois de cette premiere race n'uferent point de la poligamie, & jufqu'à défigurer dans un libelle, en deux volumes, plus de cent vérités hiftoriques, avec la confiance d'un régent qui dicte des leçons dans un col-

lege. Des livres dans ce goût ne laiſſent pas de ſe vendre quelque temps dans les provinces où les ex-jéſuites ont encore un parti; ils ſéduiſent quelques perſonnes peu inſtruites.

Le pere *Daniel* plus ſçavant & plus judicieux, avoue la poligamie des rois Francs ſans aucune difficulté; il ne nie pas les trois femmes de *Dagobert*; il dit expreſſément que *Théodebert* épouſa *Deuterie* quoiqu'il eût une femme nommée *Viſigalde*, & quoique *Deuterie* eût un mari. Il ajoute qu'en cela il imita ſon oncle *Clotaire*, lequel épouſa la veuve de *Clodomir* ſon frere, quoiqu'il eût déjà trois femmes.

Tous les hiſtoriens font les mêmes aveux: comment après tous ces témoignages ſouffrir l'impudence d'un ignorant qui parle en maître, & qui oſe dire, en débitant de ſi énormes ſotiſes, que c'eſt pour la défenſe de la religion, comme s'il s'agiſſait, dans un point d'hiſtoire, de notre religion vénérable & ſacrée que des calomniateurs mépriſables font ſervir à leurs ineptes impoſtures.

L'abbé *Fleuri* auteur de *l'Hiſtoire Eccléſiaſtique*, rend plus de juſtice à la vérité dans tout ce qui concerne les loix & les uſages de l'Égliſe; il avoue que *Boniface*, apôtre de la baſſe Allemagne, ayant conſulté, l'an 726, le Pape *Grégoire* II pour ſavoir en quel cas un mari peut avoir deux femmes, *Grégoire* II lui répondit, le 22 Novembre de la même année, ces propres mots: *Si une femme eſt attaquée d'une maladie qui la rende peu propre au devoir coujugal, le mari peut ſe marier à une autre; mais il doit donner à la femme malade les ſecours néceſſaires.* Cette deciſion paraît conforme à

la raiſon & à la politique, elle favoriſe la population qui eſt l'objet du mariage.

Mais ce qui ne parait ni ſelon la raiſon, ni ſelon la politique, ni ſelon la nature, c'eſt la loi qui porte qu'une femme ſéparée de corps & de biens de ſon mari, ne peut avoir un autre époux, ni le mari prendre une autre femme. Il eſt évident que voilà une race perdue pour la peuplade; & que ſi cet époux & cette épouſe ſéparés, ont tous deux un tempérament indomptable, ils ſont néceſſairement expoſés & forcés à des péchés continuels dont les légiſlateurs doivent être reſponſables devant Dieu, ſi....

Les décrétales des papes n'ont pas toujours eu pour objet ce qui eſt convenable au bien des états & à celui des particuliers. Cette même décrétale du pape *Grégoire* II qui permet en certains cas la bigamie, prive à jamais de la ſociété conjugale les garçons & les filles que leurs parents auront voués à l'Égliſe dans leur plus tendre enfance. Cette loi ſemble auſſi barbare qu'injuſte; c'eſt anéantir à la fois des familles, c'eſt forcer la volonté des hommes avant qu'ils aient une volonté, c'eſt rendre à jamais les enfants eſclaves d'un vœu qu'ils n'ont pas fait, c'eſt détruire la liberté naturelle, c'eſt offenſer Dieu & le genre humain.

La poligamie de *Philippe* landgrave de Heſſe, dans la communion luthérienne en 1539, eſt aſſez publique. J'ai connu un des ſouverains de l'empire d'Allemagne, dont le pere ayant épouſé une luthérienne, eut permiſſion du pape de ſe marier à une catholique, & qui garda ſes deux femmes.

Il eſt public en Angleterre, & on voudrait le nier en vain, que le chancelier *Cowper* épouſa deux femmes qui vécurent enſemble dans ſa maiſon avec une concorde ſinguliere qui fit honneur à tous trois. Pluſieurs curieux ont encore le petit livre que ce chancelier compoſa en faveur de la poligamie.

Il faut ſe défier des auteurs qui rapportent que, dans quelques pays, les loix permettent aux femmes d'avoir pluſieurs maris. Les hommes qui partout ont fait les loix, ſont nés avec trop d'amour propre, ſont toujours trop jaloux de leur autorité, ont communément un tempérament trop ardent en comparaiſon de celui des femmes, pour avoir imaginé une telle juriſprudence. Ce qui n'eſt pas conforme au train ordinaire de la nature eſt rarement vrai; mais ce qui eſt fort ordinaire, ſurtout dans les anciens voyageurs, c'eſt d'avoir pris un abus pour une loi.

L'auteur de l'*Eſprit des Loix* prétend que ſur la côte de Malabar, dans la caſte des Naires, les hommes ne peuvent avoir qu'une femme, & qu'une femme au contraire, peut avoir pluſieurs maris; il cite des auteurs ſuſpects, & ſurtout *Picard.* On ne devrait parler de ces coutumes étranges qu'en cas qu'on eût été longtemps témoin occulaire; ſi on en fait mention, ce doit être en doutant; mais quel eſt l'eſprit vif qui ſache douter?

La lubricité des femmes, dit-il, *eſt ſi grande à Patane, que les hommes ſont contraints de ſe faire certaines garnitures pour ſe mettre à l'abri de leurs entrepriſes.*

Monteſquieu n'alla jamais à Patane: M. *L*..... ne remarque-t-il pas très-judicieuſement que ceux qui imprimerent ce conte étaient des vo-

yageurs qui ſe trompaient, ou qui voulaient ſe moquer de leurs lecteurs? Soyons juſtes, aimons le vrai, ne nous laiſſons pas ſéduire, jugeons par les choſes & non par les noms.

Il ſemble que le pouvoir & non la convention ait fait toutes les loix, ſur-tout en Orient. C'eſt-là qu'on voit les premiers eſclaves, les premiers eunuques, le tréſor du prince compoſé de ce qu'on a pris au peuple.

Qui peut vêtir, nourrir, & amuſer pluſieurs femmes, les a dans ſa ménagerie, & leur commande deſpotiquement. *Ben-Aboul-Kiba* dans ſon *miroir des fideles*, rapporte qu'un des viſirs du grand *Soliman* tint ce diſcours à un agent du grand *Charles-Quint*.

„ Chien de Chrétien, pour qui j'ai d'ailleurs „ une eſtime toute particuliere, peux-tu bien „ me reprocher d'avoir quatre femmes ſuivant „ nos ſaintes loix, tandis que tu vuides onze „ verrtaux par an, & que je ne bois pas un „ verre de vin? Quel bien fais-tu au monde „ en paſſant plus d'heures à table que je n'en „ paſſe au lit? Je peux donner quatre enfants „ chaque année pour le ſervice de mon auguſ- „ te maître; à peine en peux-tu fournir un. „ Et qu'eſt-ce que l'enfant d'un ivrogne? ſa „ cervelle ſera offuſquée des vapeurs du vin „ qu'aura bu ſon pere. Que veux-tu d'ailleurs „ que je devienne quand deux de mes femmes „ ſont en couche? ne faut-il pas que j'en ſerve „ deux autres, ainſi que ma loi me le com- „ mande? que deviens-tu, quel rôle joues-tu „ dans les derniers mois de la groſſeſſe de ton „ unique femme, & pendant ſes couches & „ pendant ſes maladies? il faut que tu reſtes „ dans une oiſiveté honteuſe, ou que tu cher-

„ ches une autre femme: te voilà néceſſairement entre deux péchés mortels qui te feront tomber tout roide, après ta mort, du pont aigu au fond de l'enfer.

„ Je ſuppoſe que dans nos guerres contre les chiens de chrétiens, nous perdions cent mille ſoldats, voilà près de cent mille filles à pourvoir; n'eſt-ce pas aux riches à prendre ſoin d'elles? malheur à tout muſulman aſſez tiede pour ne pas donner retraite chez lui à quatre jolies filles en qualité d'épouſes, & pour ne les pas traiter ſelon leurs mérites.

„ Comment ſont donc faits dans ton pays la trompette du jour qu'on appelle *coq*, l'honnête bélier prince des troupeaux, le taureau ſouverain des vaches? chacun d'eux n'a-t-il pas ſon ſerrail? il te ſied bien vraiment, de me reprocher mes quatre femmes tandis que notre grand Prophete en a eu dix-huit, *David* le juif autant, & *Salomon* le juif ſept cents de compte fait, avec trois cents concubines! tu vois combien je ſuis modeſte. Ceſſe de reprocher la gourmandiſe à un ſage qui fait de ſi médiocres repas. Je te permets de boire, permets-moi d'aimer; tu changes de vins, ſouffre que je change de femmes: que chacun laiſſe vivre les autres à la mode de leur pays; ton chapeau n'eſt point fait pour donner des loix à mon turban: ta fraiſe & ton petit manteau ne doivent point commander à mon doliman. Acheve de prendre ton café avec moi, & va-t-en careſſer ton allemande, puiſque tu es réduit à elle ſeule."

RÉPONSE.

De l'Allemand.

„ Chien de Musulman, pour qui je conserve „ une vénération profonde, avant d'achever „ mon café je veux confondre tes propos. „ Qui possede quatre femmes possede quatre „ harpies, toujours prêtes à se calomnier, à „ se nuire, à se battre. Le logis est l'antre „ de la discorde; aucune d'elles ne peut t'ai- „ mer; chacune n'a qu'un quart de ta person- „ ne, & ne pourait tout au plus te donner „ qu'un quart de son cœur. Aucune ne peut „ te rendre la vie agréable; ce sont des pri- „ sonnieres qui n'ayant jamais rien vu n'ont „ rien à te dire; elles ne connaissent que toi; „ par conséquent tu les ennuies. Tu es leur „ maître absolu, donc elles te haïssent. Tu „ es obligé de les faire garder par un eunuque „ qui leur donne le fouet quand elles ont fait „ trop de bruit. Tu ôses te comparer à un „ coq; mais jamais un coq n'a fait fouetter „ ses poules par un chapon; prends tes exem- „ ples chez les animaux, ressemble-leur tant „ que tu voudras, moi je veux aimer en hom- „ me; je veux donner tout mon cœur, & „ qu'on me donne le sien. Je rendrai compte „ de cet entretien ce soir à ma femme, & j'es- „ pere qu'elle en sera contente. A l'égard „ du vin que tu me reproches, apprends que „ s'il est mal d'en boire en Arabie, c'est une „ habitude très-louable en Allemagne: Adieu."

X I V.

Femmes des Rois.

Je ne vous ai rapporté ce fragment, Messieurs, que pour faire un peu de diversion à la tristesse de notre dispute; reprenons nos gantelets & combattons.

Pour nous prouver que Jérusalem l'emporte sur Paris, sur Londres & sur Madrid, vous nous dites que dans votre désert, lorsque vous étiez sans rois & sans souliers, il fut défendu à vos monarques qui ne parurent que quatre cents ans après, d'avoir un trop grand nombre de femmes. Cette loi qui est dans votre Deutéronome ne détermine pas le nombre permis, & c'est ce qui a fait croire à tant de doctes & profonds esprits, mais trop confiants en leur lumieres, que votre Pentateuque ne fut écrit que dans le temps où vos roitelets abuserent de la poligamie si prodigieusement, qu'il fallut les avertir d'être un peu plus modérés.

X V.

De la défense d'approcher de sa femme pendant ses regles.

Vous êtes, Messieurs, d'un avis bien différent de notre fameux Fernel, premier médecin de François I & de Henri II: il conseilla à Henri de coucher avec Catherine de Médicis dans le temps le plus fort de ses menstrues; c'etait dit-il, le plus sûr moyen de la rendre féconde, & l'événement justifia l'ordonnance du médecin.

Les Turcs ſont plus équitables que vous; ils permettent aux dames de demander le divorce.

Vous n'avez aſſez bonne opinion ni des chrétiens, ni des muſulmans. Vous vous imaginez que Mahomet a fermé l'entrée du paradis aux Dames. On vous a trompé, Meſſieurs, ſur Mahomet comme ſur mon ami. Il eſt dit dans la Sunna qu'une douairiere ayant commis quelques péchés mortels, vint demander au Profete ſi elle pouvait encore eſpérer une place en paradis. Le Profete que cette Dame importunait lui répondit avec un peu d'humeur (car vous ſavez que les Profetes en ont.) Allez vous faire *promener*, Madame, le paradis n'eſt pas pour les vieilles. La pauvre Dame pleura & ſe lamenta. Le Profete la conſola en lui diſant, ma bonne, en paradis il n'y a plus de vieille, tout le monde y eſt jeune.

XVII.

Permiſſion de vendre ſes enfants.

Si les Dames ont été très-maltraitées par vos loix, vous nous aſſurez que les enfants l'étaient encore plus mal. Il était permis, dites-vous, à un pere de vendre ſon fils dans le cas d'une extrême indigence: mon ignorance prend ici votre parti contre vous-même. Je n'ai point trouvé l'énoncé de cette loi chez vous; je trouve ſeulement dans l'Exode Chap. 21, *ſi quelqu'un vend ſa fille pour ſervante, elle ne ſortira point de ſervitude*: je préſume qu'il en était de même pour les garçons.

Au reste, je ne connais dans l'antiquité d'autre fille vendue par son pere, que Métra qui se laissa vendre tant de fois pour nourrir son pere Erézicton, lequel mourait de faim, comme vous savez, en mangeant toujours. C'est le plus grand exemple de la piété filiale qui soit dans la fable.

A l'égard des garçons, je n'ai vu que Joseph vendu par sa famille patriarchale; mais ce ne fut pas assurément son pauvre pere qui le vendit.

XVIII.

Des supplices recherchés.

Je vous bénirai, Monsieur, & Messieurs, quand vous éléverez la voix contre nos abus; nous en avons eu d'horribles; il fut des barbares dans Paris comme dans Hershalaïm. Vous vous êtes joints à mon ami pour frémir & pour verser sur nous des larmes; mais quand vous nous dites, *que les tourments cruels dont on a puni chez nous des fautes légeres, se ressentent des mœurs atroces de nos aïeux; que chez vous les peines étaient quelquefois séveres, les supplices jamais recherhés:* comment voulez-vous qu'on vous croye? relisez vos livres, vous verrez non-seulement un Josué, un Caleb prodiguant tous les genres de mort que le fer & la flamme peuvent faire souffrir à la vieillesse, à l'enfance, & à un sexe doux & faible: mais vous verrez dans les temps que vous appellez les temps de votre grandeur & de vos mœurs perfectionnées, un David qui sort de son serrail de dix-huit femmes, pour faire scier en deux,

pour faire déchirer ſous des herſes de fer, pour brûler à petit feu dans des fours à brique, de braves gens que ſes Juifs ont eu le bonheur de prendre priſonniers, tandis qu'il était entre les bras de la tendre Bethzabée.

N'y a-t-il rien de recherché, rien d'extraordinaire, Meſſieurs, dans ces inconcevables horreurs? Vous me direz que l'auteur ſacré qui les décrit, ne les condamne point, & que par conſéquent elles pouvaient avoir un bon motif. Mais remarquez auſſi, Meſſieurs, que l'auteur ſacré ne les aprouve pas; il nous laiſſe la liberté d'en dire notre ſentiment, liberté ſi précieuſe aux hommes!

Avouez donc que vous fûtes auſſi barbares dans les temps de votre politeſſe, que nous l'avons été dans les ſiecles de notre groſſiereté. Nous fûmes longtemps Gog & Magog; tous les peuples l'ont été.

Et documenta damus quâ ſimus origine nati.

Nos peres furent des ſangliers, des ours juſqu'au ſeizieme ſiecle; enſuite ils ont joint des grimaces de ſinges aux boutoirs de ſangliers: enfin, ils ſont devenus hommes, & hommes aimables. Vous, Meſſieurs, vous fûtes autrefois les plus déteſtables & les plus ſots loups-cerviers qui aient fouillé la face de la terre. Vous vivez tranquilles aujourd'hui dans Rome, dans Livourne, dans Londres, dans Amſterdam. Oublions nos bêtiſes & nos abominations paſſées; mangeons enſemble en freres des perdrix lardées menu; car ſans lard elles ſont un peu ſeches vers le carême.

XIX.

Encore un petit mot de Salomon.

Votre goût pour les dames, Monsieur & Messieurs, ainsi que pour l'argent comptant, vous ramene toujours à Salomon; vous y revenez avec tendresse à la fin de votre gros ouvrage. Je trouve, en vous feuilletant, que vous ne vous émerveillez pas assez des vingt-cinq milliards en especes sonnantes que Montmartel-David laissa à Brunoi-Salomon grand amateur d'ornements de chapelle. D'un autre côté vous me paraissez trop étonnés qu'un homme qui en commençant son commerce d'Ophir, avait d'entrée de jeu, vingt-cinq milliards, se fit bâtir quarante mille écuries. Il me semble pourtant que ce n'est pas trop d'écuries ou d'étables pour un homme qui fait servir sur sa table vingt-deux mille bœufs gras, & cent-vingt mille moutons pour un seul repas (13).

Vous supposez que ces quarante mille écuriers ne sont que dans la vulgate, dont vous faites très-peu de cas. Permettez moi d'aimer la vulgate recommandée par le concile de Trente, & de vous dire que je ne m'en rapporte point du tout à vos bibles massoretes qui ont voulu corriger l'ancien texte.

Je conviens que peut-être il y a un peu d'exagération, un peu de contradiction dans cet ancien texte; cependant ma remarque subsiste, comme dit Dacier.

(13) Rois Liv. 3. Chap. 8.

X X.

Des veaux, des cornes & des oreilles d'ânes.

Meſſieurs,

Il me faut donc vous ſuivre encore du ſerrail de votre grand ſultan Salomon, ſi rempli d'or & de femmes, à l'armée de Titus qui entra le fer & la flamme à la main dans votre petite ville, laquelle n'a jamais pu contenir vingt mille habitans, & dans laquelle il en périt plus de onze cents mille pendant le ſiege, ſi l'on en croit votre exact & véridique Flavien Joſeph.

Dans cette terrible journée on détruiſit, non pas votre ſecond temple, comme vous le dites; mais votre troiſieme temple qui était celui d'Hérode. La queſtion importante dont il s'agit, eſt de ſavoir ſi Pompée, en paſſant par chez vous, & en faiſant pendre un de vos rois, avait vu dans ce temple de vingt coudées de long, un animal doré ou bronzé, qui avait deux petites cornes qu'on prit pour des oreilles, ſi les ſoldats de Titus en virent autant, & enfin ſur quoi fut fondée l'opinion courante que vous adoriez un âne.

Mon ami a cru que vous étiez de très-mauvais ſculpteurs; & que voulant poſer des chérubins ſur votre arche, ou ſur la repréſentation de votre arche, vous taillâtes ſi groſſierement les cornes de vos bouvillons chérubins, qu'on les prit pour des oreilles d'âne: cela eſt aſſez vraiſemblable.

Vous croyez détruire cette vraiſemblance en diſant que les Babiloniens de Nabucodonoſor

avaient déjà pris votre coffre, votre arche, vos chérubins & vos ânes, il y avait six cents cinquante huit ans. Vous prétendez que Titus fut bien attrapé lorsqu'en entrant dans votre petit temple, il n'y vit point votre coffre, & qu'il fut privé de l'honneur de le porter en triomphe à Rome.

Vous savez pourtant, Monsieur & Messieurs, que votre arche d'alliance, construite dans le désert, prise par les Philistins, rendue par deux vaches, placée dans Hershalaïm, y était encore après la captivité en Babilone; l'auteur des Paralipomenes le dit expressément. *Fuit arca ibi usque in præsentem diem.*

Vos rabins, je ne l'ignore pas, ont prétendu que cette arche est cachée dans le creux d'un rocher du mont Nébo où est enterré Moïse, & qu'on ne la découvrira qu'à la fin du monde. Mais cela n'empêche pas qu'on ne la montre à Rome parmi les plus belles & les plus anciennes reliques qui décorent cette sainte ville. Les antiquaires qui ont la vue d'une finesse extrême, & qui voient ce que les autres hommes ne voient point, remarquent dans l'arc de triomphe érigé à Titus, la figure d'un coffre qui est sans doute votre arche. Elle nous appartient de droit, nous vous sommes substitués, vos dépouilles sont nos conquêtes.

Cessez de vouloir par vos subtilités rabiniques, ébranler la foi d'un chrétien qui vous plaint, qui vous aime, mais qui ayant l'honneur d'être l'olivier franc, ne souillera jamais cette gloire en vous accordant la moindre de vos prétentions.

Si vous voulez que je sois de votre avis, Messieurs, vous n'avez qu'à vous faire batiser; je

je m'offre à être votre parrain. A l'égard de M. votre ſecrétaire, vous pouvez le faire circoncire. Je ne m'y oppoſerai point.

INCURSION.

Sur Nonotte *ex-jéſuite.*

Meſſieurs les ſix Juifs, Monſieur leur ſecrétaire, plus vous avez été redoutables à mon ami intime, plus j'ai dû le défendre. Vous étiez déjà aſſez forts par vous-mêmes; j'ai été ſurpris que vous ayez cherché des troupes auxiliaires chez les Jéſuites: eſt-ce parce qu'ils ſont aujourd'hui diſperſés comme vous, que vous les appellez à votre ſecours? vous combattez ſous le bouclier du révérend pere *Nonotte;* vous renvoyez mon ami à ce ſavant homme; vous le regardez comme un de vos grands capitaines, parce qu'il a ſervi de goujeat, dites-vous, dans une armée levée contre l'Encyclopédie. Permettez-moi donc, Meſſieurs, de vous renvoyer à un des plus braves guerriers qui ait combattu pour l'Encyclopédie contre le révérend pere *Nonotte.* C'eſt M. Damilaville l'un de nos plus ſavants écrivains, daignez lire ce qu'il répondit au ſavant *Nonotte* il y a quelques années; je remets ſous vos yeux ce petit écrit; il a déjà été imprimé, mais comme vous avez donné une nouvelle édition de vos œuvres judaïques, je puis auſſi en donner une des œuvres chrétiennes de M. Damilaville.

*Eclairciſſement hiſtorique, à l'occaſion d'un libelle calomnieux contre l'*Eſſai ſur les mœurs, & l'Eſprit des Nations, par M. Damilaville.

S'il s'agit de goût, on ne doit répondre à perſonne, par la raiſon qu'il ne faut pas diſputer des goûts: mais eſt-il queſtion d'hiſtoire? s'agit-il de diſcuter des faits intéreſſants? on peut répondre au dernier des barbouilleurs, parce que l'intérêt de la vérité doit l'emporter ſur le mépris des libelles. Ceci ſera donc un procès par devant le petit nombre de ceux qui étudient l'hiſtoire, & qui doivent juger.

Un ex-jéſuite nommé, *Nonotte*, ſavant comme un prédicateur, & poli comme un homme de collège, s'aviſa d'imprimer un gros livre intitulé *les erreurs de l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations;* cette entrepriſe était d'autant plus admirable que ce *Nonotte* n'avait jamais étudié l'hiſtoire. Pour mieux vendre ſon livre, il le farcit de ſottiſes, les unes dévotes, les autres calomnieuſes; car il avait oui dire que ces deux choſes réuſſiſſent.

Premiere ſottiſe de Nonotte.

Le libelliſte accuſe l'auteur de *l'Eſſai ſur les mœurs*, d'avoir dit: *L'ignorance chrétienne ſe repréſente Dioclétien comme un ennemi armé ſans ceſſe contre les fideles.*

Il n'y a point dans le texte, *L'ignorance chrétienne*; il y a dans toutes les éditions, *L'ignorance ſe repréſente d'ordinaire Dioclétien* &c. On voit aſſez comment un mot de plus ou de moins change la vérité en menſonge odieux. Ce premier trait peut faire juger de *Nonotte.*

Seconde sottise de Nonotte, *sur un édit de l'Empereur.*

Il s'agit d'un chrétien qui déchira, & qui mit en pieces publiquement un édit impérial. L'auteur de *l'Essai sur les mœurs* appelle ce chrétien *indiscret.* Le libelliste le justifie, & dit: *Un semblable édit n'était-il pas évidemment injuste?* &c.

Je dois observer que c'est trop soutenir des maximes tant condamnées par tous nos parlemens. Quelqu'injuste que puisse paraître à un particulier un édit de son souverain, il est criminel de leze-majesté quand il le déchire & le foule aux pieds publiquement. L'auteur du libelle devrait savoir qu'il faut respecter les rois & les loix.

Si *Nonotte* avait à faire à quelque savant en *us*, ce savant lui dirait: „ Monsieur, vous „ êtes un ignorant ou un fripon: vous dites „ dans votre pieux libelle (page 20) que ce „ n'est pas le premier édit de *Dioclétien*, mais „ le second, qu'un chrétien d'une qualité dis- „ tinguée déchira publiquement.

„ Premierement, il importe fort peu que „ ce chrétien ait été de la plus haute qualité. „ Secondement, s'il était de la plus haute qua- „ lité, il n'en est que plus coupable.

„ Troisiemement, l'histoire ecclésiastique „ de *Fleuri* dit expressément (pag. 428. tome „ II.) que ce fut le premier édit, portant „ seulement privation des honneurs & des dig- „ nités, que ce chrétien de la plus haute qua- „ lité déchira publiquement, en se moquant „ des victoires des Romains sur les Goths & „ sur les Sarmates; dont l'édit faisoit mention.

„ Si vous avez lu *Eusebe*, dont *Fleuri* a tiré „ ce fait, vous avez tort de falsifier ce passage. „ Si vous ne l'avez pas lu, vous avez plus de „ tort encore." Donc vous êtes un ignorant ou un fripon.

Voilà ce qu'on vous dirait, mais dans un siecle comme le nôtre, on se gardera bien de se servir d'un pareil stile.

Troisieme sottise de Nonotte *sur* Marcel.

Un centurion nommé *Marcel*, dans une revue auprès de Tanger de Mauritanie, jetta sa ceinture militaire & ses armes, & cria, *Je ne veux plus servir ni les empereurs, ni leurs dieux.*

L'auteur du libelle trouve cette action fort raisonnable; & il fait un crime à l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* de dire que le zele de ce centurion n'était pas sage; mais il n'en est pas dit un mot dans l'*Essai sur les mœurs*; c'est dans un autre ouvrage qu'il en est parlé. Au reste, je demande si un capitaine calviniste serait bien reçu dans une revue à jeter ses armes, & à dire qu'il ne veut plus combattre pour le roi & pour la Ste. Vierge. Ne ferait-il pas mieux de se retirer paisiblement?

Quatrieme sottise de Nonotte, *sur* St. Romain.

Notre libelliste trouve beaucoup d'impiété à nier l'aventure du jeune *St. Romain*. L'*Essai sur les mœurs* ne parle point de ce *St. Romain*; mais voici ce qui en est rapporté dans des *mélanges de littérature & d'histoire.*

„ Il est bien vraisemblable que la juste dou„ leur des chrétiens se répandit en plainte exa-

„ gérées. Les *actes finceres* nous racontent „ que l'empereur étant dans Antioche, le pré- „ teur condamna un enfant chrétien nommé „ *Romain* à être brûlé; que des Juifs préfens „ à ce fupplice fe mirent méchamment à rire, „ en difant, *Nous avons eu autrefois trois petits* „ *garçons*, *Sidrac*, *Midrac*, & *Abdenago*, *qui* „ *ne brûlerent point dans la fournaife*, & *ceux-* „ *ci brûlent*. Dans l'inftant, pour confondre „ les Juifs, une grande pluie éteignit le bu- „ cher, & le petit garçon en fortit fain & fauf, „ en demandant, *où eft donc le feu?* Les *actes* „ *finceres* ajoutent que l'empereur le fit déli- „ vrer, mais que le juge ordonna qu'on lui „ coupât la langue. Il n'eft guere poffible „ qu'un juge ait fait couper la langue à un pe- „ tit garçon à qui l'empereur avait pardonné."

„ Ce qui fuit eft plus fingulier. On prétend „ qu'un vieux médecin chrétien nommé *Ariston*, qui avait un biftouri tout prêt, coupa „ la langue de cet enfant pour faire fa cour „ au préteur. Le petit *Romain* fut auffitôt „ renvoyé en prifon. Le geolier lui demanda „ de fes nouvelles; l'enfant raconta fort au „ long comment un vieux médecin lui avait „ coupé la langue. Il faut noter que le petit „ enfant, avant cette opération, était extrême- „ ment begue, mais qu'alors il parlait avec une „ volubilité merveilleufe. Le geolier ne man- „ qua pas d'aller raconter ce miracle à l'empe- „ reur. On fit venir le vieux médecin; il „ jura que l'opération avait été faite dans les „ regles de l'art, & montra la langue de l'en- „ fant qu'il avait confervée proprement dans „ une boëte. Qu'on faffe venir, dit-il, le pre- „ mier venu, je m'en vais lui coûper la langue

„ en présence de votre majesté, & vous verrez s'il pourra parler. On prit un pauvre „ homme à qui le médecin coupa juste autant „ de langue qu'il en avait coupé au petit en„ fant; l'homme mourut sur le champ."

Je veux croire que les *actes* qui rapportent ce fait, sont aussi *sinceres* qu'ils en portent le titre; mais ils sont encore plus singuliers que sinceres.

C'est maintenant au lecteur judicieux à voir s'il n'est pas permis de douter un peu de ce miracle. L'auteur du libelle peut aussi croire, s'il veut, l'apparition du *Labarum*; mais il ne doit point injurier ceux qui ne sont pas de cet avis.

Cinquieme sottise de Nonotte, *sur l'empereur* JULIEN.

On peut s'épuiser en invectives contre l'empereur *Julien*; on n'empêchera pas que cet empereur n'ait eu des mœurs très-pures: on doit le plaindre de n'avoir pas été chrétien, mais il ne faut pas le calomnier. Voyez ce que *Julien* écrit aux Alexandrins sur le meurtre de l'évêque *George*, ce grand persécuteur des Athanaciens...... *Au lieu de me réserver la connaissance de vos injures, vous vous êtes livrés à la colere, & vous n'avez pas eu honte de commettre les mêmes excès qui vous rendaient vos adversaires si odieux. Julien* les reprend en empereur & en pere. Qu'on lise toutes ses lettres, & qu'on voie s'il y a jamais eu un homme plus sage & plus modéré. Quoi donc! parce qu'il a eu le malheur de n'être pas chré-

tien, n'aura-t-il eu aucune vertu? *Ciceron*, *Virgile*, les *Catons*, les *Antonins*, *Pythagore*, *Zaleucus*, *Socrate*, *Platon*, *Epictete*, *Licurgue*, *Solon*, *Ariſtide*, les plus ſages des hommes, auront-ils été des monſtres, parce qu'ils auront eu le malheur de n'être pas de notre religion?

Sixieme ſottiſe, ſur la légion Thébaine.

L'auteur du libelle fait des efforts aſſez plaiſans (page 28) pour accréditer la fable de la légion Thébaine, toute compoſée de chrétiens, toute entiere environnée dans une gorge de montagnes, où l'on ne peut pas mettre deux cents hommes en bataille, aux pieds du grand St. Bernard, où cent hommes bien retranchés arrêteraient une armée; voici les preuves que notre critique judicieux donne de l'autenticité de cette aventure; il les a copiées du Pédagogue chrétien.

Eucher, dit-il, (qui rapporte cette hiſtoire deux cents ans après l'événement) *était riche*, donc il diſait vrai. *Eucher l'avait entendu raconter à Iſaac évêque de Geneve*, qui ſans doute était riche auſſi. *Iſaac* diſait tenir le tout d'un évêque nommé *Théodore*, qui vivait cent ans après ce maſſacre. Voilà en vérité des preuves mathématiques. Je prie le libelliſte de venir faire un tour au grand St. Bernard; il verra de ſes yeux s'il eſt aiſé d'y entourer & d'y maſſacrer une légion toute entiere. Ajoutons qu'il eſt dit que cette légion venait d'Orient, & que le mont St. Bernard n'eſt pas aſſurément le chemin en droiture. Ajoutons encore qu'il eſt dit que c'était pour la guerre contre les Bagaudes, & que cette guerre alors était finie.

Ajoutons ſurtout que cette fable tant chantée par tous les légendaires fut écrite par *Grégoire de Tours* qui l'attribua à *Euchérius* mort en 454, & remarquons que dans cette légende ſuppoſée écrite en 454, il eſt beaucoup parlé de la mort d'un *Sigiſmond* roi de Bourgogne, tué en 523.

Il eſt de quelque utilité d'apprendre aux ignorans impoſteurs de nos jours que leur temps eſt paſſé & qu'on ne croit plus ces miracles ſur leur parole.

On propoſa à *Nonotte* de marier les ſix mille ſoldats de la légion Thébaine avec les onze mille vierges; mais ce pauvre ex-jéſuite n'avait pas les pouvoirs.

Septieme ſottiſe, ſur Ammien Marcellin, *& ſur un paſſage important.*

Le libelliſte s'exprime ainſi page 48...... „ *Ammien Marcellin* ne dit nulle part qu'il avait „ vu les chrétiens ſe déchirer comme des bétes „ féroces. L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* „ calomnie en même temps *Ammien Marcellin* „ & les chrétiens. (14)

Qui eſt le calomniateur, ou de vous ou de l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs?* Premierement, vous citez à faux; il n'y a point dans le texte qu'*Ammien Marcellin ait vu*; il y a, que de ſon temps les chrétiens ſe déchiraient. Secondement, voici les paroles d'*Ammien Mar-*

(14) N. B. M. Damilaville pouvait citer un paſſage d'Ammien Marcellin, beaucoup plus fort. C'eſt à la fin du Ch. 5, liv. 22. Je me ſers de la traduction très-eſtimée faite à Berlin, imprimée cette année 1715, n'ayant pas ſous mes yeux le texte original. Voici les paroles du traducteur. *Julien avait obſervé qu'il n'eſt pas d'animaux plus ennemis de l'homme, que le ſont entr'eux les chrétiens quand la religion les diviſe.*

cellin, page 223, édition de *Henri de Valois*. *His efferatis hominum mentibus.... iram in Georgium episcopum verterunt, viperiis morsibus ab eo sæpius appetiti.* On demande au libellifte quel eft le caractere des viperes? font-elles douces? font-elles féroces? d'ailleurs, a-t-on besoin du témoignage d'*Ammien Marcellin* pour favoir que les Eufébiens & les Athanafiens exercerent les uns contre les autres la plus détestable fureur? Jufqu'à quand arborera-t-on l'intolérance & le menfonge?

Huitieme fottife, fur CHARLEMAGNE.

Il accufe l'auteur de l'*Effai fur les mœurs* d'avoir dit que *Charlemagne* n'était qu'un heureux brigand. Notre libellifte calomnie fouvent. L'hiftorien appelle *Charlemagne*, *le plus ambitieux, le plus politique, le plus grand guerrier de fon fiecle.* Il eft vrai que *Charlemagne* fit maffacrer un jour quatre mille cinq cents prifonniers: on demande au libellifte s'il aurait voulu être le prifonnier de *St. Charlemagne?*

Neuvieme fottife, fur les rois de France bigames.

Notre homme affure à l'occafion de *Charlemagne*, que les rois *Gontran*, *Sigebert*, *Chilperic*, n'avaient pas plus d'une femme à la fois.

Notre libellifte ne fait pas que *Gontran* eut pour femme dans le même temps *Vénerande*; *Mercatrude*, & *Oftrégile*; il ne fait pas que *Sigebert* époufa *Brunehaut* du temps de fa premiere femme; que *Cherebert* eut à la fois *Merofléde*, *Marcovefe* & *Théodegilde*. Il faut encore lui apprendre que *Dagobert* eut trois fem-

mes, & qu'il passa d'ailleurs pour un prince très-pieux, car il donna beaucoup aux monasteres. Il faut lui apprendre que son confrere *Daniel*, quelque partial qu'il puisse être, est plus honnête & plus véridique que lui. Il avoue franchement page 110 du Tome I. in-4°. que le grand *Théodebert* épousa la belle *Deuterie*, quoique le grand *Théodebert* eût une autre femme nommé *Visigalde*, & que la belle *Deuterie* eût un mari, & qu'en cela il imitait son oncle *Clotaire*, lequel épousa la veuve de *Clodomir* son frere, quoiqu'il eût déjà trois femmes.

Il résulte que *Nonotte* est excessivement ignorant, & un peu téméraire.

Dixieme sottise, sur choses plus sérieuses.

Non, ex-jésuite *Nonotte*, non, la persécution n'était pas dans le génie des Romains. Toutes les religions étaient tolérées à Rome, quoique le sénat n'adoptât pas tous les dieux étrangers. Les Juifs avaient des synagogues à Rome. Les superstitieux Egyptiens, nation aussi méprisée que la Juive, y avaient élevé un temple, qui n'aurait pas été démoli sans l'aventure de *Mundus* & de *Pauline*. Les Romains, ce peuple roi, n'agiterent jamais la controverse, ils ne songeaient qu'à vaincre & à policer les nations. Il est inoui qu'ils aient jamais puni personne seulement pour la religion. Ils étaient justes. J'en prends à témoins les *Actes des Apôtres*, lorsque *St. Paul* suivant le conseil de *St. Jâques*, alla se purifier pendant sept jours de suite dans le temple de Jérusalem, pour persuader aux Juifs qu'il gardait la loi de *Moïse*, les Juifs demanderent sa mort au proconsul

Festus; ce *Festus* leur répondit, „ Ce n'est „ point la coutume des Romains de condamner „ un homme avant que l'accusé ait son accu- „ sateur devant lui & qu'on lui ait donné la „ liberté de se justifier."

Ce fut par le fanatisme d'un Saducéen; & non d'un Romain que *St Jâques*, frere de *Jésus*, fut lapidé. Il est donc très-vraisemblable que la haine implacable qu'on porte toujours à ses freres séparés de communion, fut la cause du martyre des premiers chrétiens. J'en parlerai ailleurs: mais à présent, ô libelliste, je ne vous en dirai mot. Je vous avertis seulement d'étudier l'histoire en philosophe, si vous pouvez.

Onzieme sottise de Nonotte, *sur la messe.*

Notre *Nonotte* assure que la messe était du temps de *Charlemagne* ce qu'elle est aujourd'hui; il veut nous tromper; il n'y avait point de messe basse, & c'est de quoi il est question. La messe fut d'abord la cêne. Les fideles s'assemblaient au troisieme étage, comme on le voit par plusieurs passages, & surtout au chap. XX. v. 9. des *Actes des Apôtres*. Ils rompaient le pain ensemble, selon ces paroles, *Toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez en mémoire de moi*, ensuite l'heure changea, l'assemblée se fit le matin, & fut nommée la *Sinaxe*; puis les Latins la nommerent *Messe*; il n'y avait qu'une messe dans une église; & ce terme de *mes freres* si souvent répété, prouve bien qu'il n'y avoit point de messes privées; elles sont du dixieme siecle. L'ex jésuite *Nonotte* ne connaît pas la messe; il la dit pourtant. Je ne servirai jamais la sienne.

Douzieme sottise, sur la confession.

Le libelliste dit, que la confession auriculaire était établie dès les premiers temps du christianisme. Il prend la confession auriculaire pour la confession publique. Voici l'histoire fidelle de la confession; l'ignorance & la mauvaise foi des critiques servent quelquefois à éclaircir des vérités.

La confession de ses crimes, en tant qu'expiation, & considérée comme une chose sacrée, fut admise de temps immémorial dans tous les mysteres d'*Isis*, d'*Orphée*, de *Mitras*, & de *Cérès*: les Juifs connurent ces sortes d'expiations, quoique dans leur loi tout fût temporel. Les peines & les punitions, après la mort, n'étaient annoncées ni dans le Décalogue, ni dans le Lévitique; ni dans le Deutéronome; & aucune de ces trois loix ne parle de l'immortalité de l'ame: mais les Esséniens embrasserent dans les derniers temps la coutume d'avouer dans leurs assemblées leurs fautes publiques, & les autres Juifs se contentaient de demander pardon à Dieu dans le temple. Le grand-prêtre, le jour de l'expiation annuelle, entrait seul dans le sanctuaire, demandait pardon pour le peuple & chargeait des iniquités de la nation un bouc nommé *Hazazel* d'un nom egyptien. Cette cérémonie était entierement égyptienne.

On offrait pour les péchés reconnus, des victimes dans toutes les religions, & on se lavait d'eau pure. Delà viennent ces fameux vers.

O faciles nimium qui tristia crimina cædis
Fluminea tolli posse putatis aqua

St. Jacques ayant dit dans ſon épitre, „ con„ feſſez, avouez vos fautes les uns aux autres," les premiers chrétiens établirent cette coutume, comme la gardienne des mœurs. Les abus ſe gliſſent dans les choſes les plus ſaintes.

Sozomene nous apprend Livre VII. chap. XVI, que les évêques ayant reconnu les inconvéniens de ces confeſſions publiques, *faites comme ſur un théatre*, établirent dans chaque égliſe un ſeul prêtre, ſage & diſcret, nommé le *Pénitencier*, devant lequel les pécheurs avouaient leurs fautes, ſoit ſeul à ſeul, ſoit en préſence des autres fideles. Cette coutume fut établie vers l'an 250 de notre ère.

On connait le ſcandale arrivé à Conſtantinople du temps de l'empereur *Théodoſe I.* Une femme de qualité s'accuſa au pénitencier d'avoir couché avec le diacre de la cathédrale. Il faut bien que cette femme ſe fût confeſſée publiquement, puiſque le diacre fut dépoſé, & qu'il y eut un grand tumulte Alors *Nectarius* le patriarche abolit la charge de pénitencier, & permit qu'on participât aux myſteres ſans ſe confeſſer; *Il fut permis à chacun*, diſent Socrate & Sozomene, *de ſe préſenter à la communion ſelon ce que ſa conſcience lui dicterait.*

St. Jean Chryſoſtome, ſucceſſeur de *Nectarius*, recommanda fortement de ne ſe confeſſer qu'à Dieu: il dit dans ſa cinquieme homélie, *Je vous exhorte à ne ceſſer de confeſſer vos péchés à Dieu; je ne vous produis point ſur un théatre, je ne vous contrains point de découvrir vos péchés aux hommes: déployez votre conſcience devant Dieu, montrez-lui vos bleſſures, demandez-lui les remedes, avouez vos fautes à celui qui ne vous les*

reproche point; à celui qui les connaît toutes; à qui vous ne pouvez les cacher.

Dans son homélie sur le Pseaume L: *Quoi! vous dis-je que vous vous confessiez à un homme, à un compagnon de service, votre égal qui peut vous les reprocher? non, je vous dis, confessez-vous à Dieu.*

On pourrait alléguer plus de cinquante passages autentiques qui établissent cette doctrine; à laquelle l'usage saint & utile de la confession auriculaire a succédé. *Nonotte* ne sait rien de tout cela. Il demeure pourtant chez une fille qu'il confesse. On dit qu'elle n'est pas belle.

Treizieme sottise de Nonotte, *sur* Bérenger.

L'article de *Bérenger* est très-curieux; *il paraît que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs *ne sait point le catéchisme des catholiques mais qu'il est bien instruit de celui des calvinistes.*

On peut lui répondre que l'auteur de l'essai est très-bien instruit des deux catéchismes; & il sait que tous deux condamnent les ignorans qui disent des injures sans esprit.

On passe tout ce que cet honnête homme dit sur l'eucharistie, parce qu'on respecte ce mystere autant qu'on méprise la calomnie. Il y a des choses si sacrées & si délicates, qu'il ne faut ni en disputer avec les fripons, ni en parler devant les fanatiques.

Quatorzieme sottise de Nonotte, *sur le second concile de Nicée, & des images.*

Nous ne réfuterons pas ce que dit le libelle au sujet du second concile de Nicée, du concile de Francfort, & des livres carolins: on sait assez que les livres carolins envoyés à Rome, & non condamnés, traitent le second concile de Nicée, *de synode arrogant & impertinent*: ce sont des faits attestés par des monumens autentiques. Ce concile de Francfort rejetta non-seulement l'adoration des images; mais encore le service le plus léger, *servitium*, c'est le mot dont il se sert. Ce ne sont pas ici des anecdotes, ce sont des pieces publiques.

Il est plaisant que l'auteur du libelle accuse l'historien d'être calviniste, parce que cet historien rapporte fidelement les faits. Lui calviniste! bon Dieu; il n'est pas plus pour *Calvin* que pour *Ignace*.

Le culte des images est purement de discipline ecclésiastique; il est bien certain que Jésus-Christ n'eut jamais d'images, & que les apôtres n'en avaient point. Il se peut que *St. Luc* ait été peintre, & qu'il ait fait le portrait de la vierge *Marie;* mais il n'est point dit que ce portrait ait été adoré. Les images & les statues sont de très-beaux ornemens quand elles sont bien faites, & pourvû qu'on ne leur attribue pas des vertus occultes & une puissance ridicule, les ames pieuses les réverent, & les gens de goût les estiment: on peut s'en tenir là sans être calviniste: on peut même se moquer du tableau de *St. Ignace* qu'on a vu longtemps chez les jésuites à Paris: ce grand saint y est

représenté montant au ciel dans un carrosse à quatre chevaux blancs: les jésuites auront de la peine à faire servir dorennavant cette peinture de tableau d'autel dans les églises de Paris.

Quinzieme sottise de Nonotte, *sur les croisades.*

Le bon sens de l'auteur du libelle se remarque dans les éloges qu'il fait de l'entreprise des croisades, & de la maniere dont elles furent conduites; mais il permettra qu'on doute que des mahométans aient voulu choisir pour leur soudan un prince chrétien leur ennemi mortel, & leur prisonnier, qui ne connaissait ni leurs mœurs, ni leur langue.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations*, dit que Constantinople fut prise pour la premiere fois par les Francs en 1204, & qu'avant ce temps aucune nation étrangere n'avait pu s'emparer de cette ville. L'auteur du libelle appelle cette vérité une erreur grossiere, sous prétexte que quelques empereurs étaient rentrés victorieux dans Constantinople après des séditions. Quel rappport, je vous prie, ces séditions peuvent-elles avoir avec la translation de l'empire Grec aux Latins?

Seizieme sottise de Nonotte, *sur les Albigeois.*

L'article des *Albigeois* est un de ceux où l'auteur du libelle montre le plus d'ignorance, & déploie le plus de fureur. Il est certain qu'on imputa aux Albigeois des crimes qui ne sont pas même dans la nature humaine: on ne manqua pas de les accuser de tenir des assemblées secrettes, dans lesquelles les hommes & les

les femmes ſe mêlaient indifféremment, après avoir éteint la lumiere. On ſait que de pareilles horreurs ont été imputées aux premiers chrétiens, & à tous ceux qui ont voulu être réformateurs. On les accuſa encore d'être manichéens, quoiqu'ils n'euſſent jamais entendu parler de *Manès*.

L'infortuné comte de Toulouſe *Raimond VI.* contre lequel on fit une croiſade pour le dépouiller de ſon état, était très-éloigné des erreurs de ces pauvres Albigeois: on a encore ſa lettre à l'abbé & au chapitre de Cîteaux, dans laquelle il ſe plaint des hérétiques, & demande main forte. C'eſt un grand exemple du pouvoir abuſif que les moines avaient alors en France. Un ſouverain ſe croyait obligé de demander la protection d'un abbé de Cîteaux: il n'obtint que trop ce qu'il avait imprudemment demandé. Un abbé de Clervaux, devenu cardinal & légat du pape, marcha avec une armée pour ſecourir le comte de Toulouſe; & le premier ſecours qu'il lui donna, fut de ravager Beziers & Cahors en 1187. Le pays fut en proie aux excomunications & au glaive à plus d'une repriſe, juſqu'à l'année 1207 que le comte de Toulouſe commença à ſe repentir d'avoir appellé dans ſa province des légats qui égorgeaient & pillaient les peuples au-lieu de les convertir.

Un moine de Cîteaux nommé *Pierre Caſtelnau*, l'un des légats du pape, fut tué dans une querelle par un inconnu; on en accuſa le comte de Toulouſe, ſans en avoir la moindre preuve. Le ſiege de Rome en uſa alors comme il en avait uſé tant de fois avec preſque tous les princes de l'Europe: il donna au premier

occupant les états du comte de Toulouse, sur lesquels il n'avait pas plus de droit que sur la Chine ou sur le Japon. On prépara dès-lors une croisade contre ce descendant de *Charlemagne* pour venger la mort d'un moine.

Le pape ordonna à tous ceux qui étaient en péché mortel de se croiser, leur offrant le pardon de leurs péchés à cette seule condition, & les déclarant excommuniés, si après s'être croisés, ils n'allaient pas mettre le Languedoc à feu & à sang.

Alors le duc de *Bourgogne*, les comtes de *Nevers*, de *St. Pol*, d'*Auxerre*, de *Geneve*, de *Poitiers*, de *Forez*, plus de mille seigneurs châtelains, les archevêques de Sens, de Rouen, les évêques de Clermont, de Nevers, de Bayeux, de Lisieux, de Chartres, assemblerent, dit-on, près de deux cents mille hommes pour gagner des pardons & des dépouilles. Ces deux cents mille dévots étaient sans doute en péché mortel.

Tout cela présente l'idée du gouvernement le plus insensé, ou plutôt de la plus exécrable anarchie.

Le comte de Toulouse fut obligé de conjurer l'orage. Ce malheureux prince fut assez faible pour céder d'abord au pape sept châteaux qu'il avait en Provence. Il alla à Valence, & fut mené nud en chemise devant la porte de l'église, & là il fut battu de verges comme un vil scélérat qu'on fouette par la main du bourreau: il ajouta à cette infamie celle de se joindre lui-même aux croisés contre ses propres sujets. On sait la suite de cette déplorable révolution; on sait combien de villes furent mises en cendres, combien de familles expirerent par le fer & par les flammes.

L'histoire des Albigeois rapporte au chapitre 6, que le clergé chantait, *Veni sancte Spiritus*, aux portes de Carcassone, tandis qu'on égorgeait tous les habitans du fauxbourg, sans distinction de sexe ni d'âge; & il se trouve aujourd'hui un *Nonotte* qui ose canoniser ces abominations, & qui imprime dans Avignon que c'est ainsi qu'il fallait traiter au nom de Dieu les princes & les peuples. *Nonotte* veut qu'on mette à feu & à sang tous les Languedochiens qui ne vont pas à la messe. Il est *mitis corde*.

Après avoir frémi de tant d'horreurs, il est peut-être assez inutile d'examiner si les comtes de *Foix*, de *Comminges* & de *Béarn*, qui combattirent avec le roi d'Arragon pour le comte *Raimond de Toulouse*, contre le sanguinaire *Montfort*, étaient des hérétiques; le libelliste l'assure; mais apparemment qu'il en a eu quelque révélation. Et-on donc hérétique pour prendre les armes en faveur d'un prince opprimé? Il est vrai qu'ils furent excommuniés, selon l'usage aussi absurde qu'horrible de ce temps-là; mais qui a dit à ce *Nonotte* que ces seigneurs étaient des hérétiques?

Qu'il dise tant qu'il voudra que Dieu fit un miracle en faveur du comte de *Montfort*; ce n'est pas dans ce siecle-ci qu'on croira que Dieu change le cours de la nature, & fait des miracles pour verser le sang humain.

Dix-septieme sottise de Nonotte, *sur les changements faits dans l'église.*

Le libelliste s'imagine qu'on a manqué de respect à l'église catholique, en rapportant les diverses formes qu'elle a prises.

Peut-on ignorer que tous les usages de l'église chrétienne ont changé depuis Jésus-Christ? La nécessité des temps, l'augmentation du troupeau, la prudence des pasteurs ont introduit ou aboli des loix & des coutumes. Presque tous les usages des églises grecques & latines different. D'abord il n'y eut point de temple, & *Origene* dit que les chrétiens n'admettent ni temples ni autels; plusieurs premiers chrétiens se firent circoncire; le plus grand nombre s'abstint de la chair de porc. La *consubstantiabilité* de Dieu & de son fils ne fut établie publiquement, & ce mot *consubstantiel* ne fut connu qu'au premier concile de Nicée. *Marie* ne fut déclarée mere de Dieu qu'au concile d'Ephese en 431, & Jésus ne fut reconnu clairement pour avoir deux natures, qu'au concile de Calcédoine, en 451; deux volontés ne furent constatées qu'à un concile de Constantinople, en 680. L'église entiere fut sans images pendant près de trois siecles; on donna pendant six cents ans l'eucharistie aux petits enfans; presque tous les peres des premiers siecles attendirent le regne de mille ans. Ce fut très-longtemps une croyance générale, que tous les enfants morts sans baptême étaient condamnés aux flammes éternelles; *St. Augustin* le déclare expressément: *parvulos non regeneratos ad æternam mortem*: Livre de la per-

ſévérance, chap. 13. Aujourd'hui l'opinion des Limbes a prévalu. L'égliſe romaine n'a reconnu la proceſſion du St. Eſprit par le pere & le fils que depuis *Charlemagne*.

Tous les peres, tous les conciles crurent juſqu'au douzieme ſiecle que la vierge *Marie* fut conçue dans le péché originel; & à préſent cette opinion n'eſt permiſe qu'aux ſeuls dominicains.

Il n'y a pas la plus légere trace de l'invocation publique des ſaints avant l'an 375. Il eſt donc clair que la ſageſſe de l'égliſe a proportionné la croyance, les rites, les uſages aux temps & aux lieux. Il n'y a point de ſage gouvernement qui ne ſe ſoit conduit de la ſorte.

L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* a rapporté d'une maniere impartiale les établiſſements introduits ou remis en vigueur par la prudence des paſteurs. Si ces paſteurs ont eſſuyé des ſchiſmes, ſi le ſang a coulé pour des opinions, ſi le genre humain a été troublé, rendons graces à Dieu de n'être pas nés dans ces temps horribles. Nous ſommes aſſez heureux pour qu'il n'y ait aujourd'hui que des libelles.

Dix-huitieme ſottiſe de Nonotte, *ſur* Jeanne d'Arc.

Que cet homme charitable inſulte encore aux cendres de *Jean Hus* & de *Jérôme de Prague*, cela eſt digne de lui; qu'il veuille nous perſuader que *Jeanne d'Arc* était inſpirée, & que Dieu envoyait une petite fille au ſecours de *Charles VII* contre *Henri VI*, on pourra rire; mais il faut au moins rélever la

mauvaiſe foi avec laquelle il falſifie le procès verbal de *Jeanne d'Arc*, que nous avons dans les actes de *Rymer*.

Interrogée en 1431, elle dit qu'elle eſt âgée de vingt-neuf ans; donc, quand elle alla trouver le roi en 1429, elle avait vingt-ſept ans; donc, le libelliſte eſt un aſſez mauvais calculateur, quand il aſſure qu'elle n'en avait que dix-neuf. Il fallait douter.

Il convient de mettre le lecteur au fait de la véritable hiſtoire de *Jeanne d'Arc* ſurnommée *la Pucelle*. Les particularités de ſon aventure ſont très-peu connues & pourront faire plaiſir aux lecteurs. Les voici.

Paul Jove dit que le courage des Français fut animé par cette fille, & ſe garde bien de la croire inſpirée. Ni *Robert Gagain*, ni *Paul Emile*, ni *Polidore Virgile*, ni *Genebar*, ni *Philippe de Bergame*, ni *Papire Maſſon*, ni même *Mariana*, ne diſent qu'elle était envoyée de Dieu; & quand *Mariana* le jéſuite l'aurait dit, en vérité cela ne m'en impoſerait pas.

Mezerai conte, *que le prince de la milice céleſte lui apparut*; j'en ſuis fâché pour *Mezerai*, & j'en demande pardon au prince de la milice céleſte.

La plûpart de nos hiſtoriens qui ſe copient tous les uns les autres, ſuppoſent que la *pucelle* fit des prédictions & qu'elles s'accomplirent. On lui fait dire qu'elle chaſſera les Anglais hors du royaume, & ils y étaient encore cinq ans après ſa mort. On lui fait écrire une longue lettre au Roi d'Angleterre, & aſſurément elle ne ſavait ni lire, ni écrire; on ne donnait pas cette éducation à une ſervante d'hôtellerie dans le Barrois; & ſon procès porte qu'elle ne ſavait pas ſigner ſon nom.

Mais, dit-on, elle a trouvé une épée rouillée dont la lame portait cinq fleurs de-lys d'or gravées, & cette épée était cachée dans l'église de Ste. Catherine de Fierbois à Tours. Voilà certes un grand miracle!

La pauvre *Jeanne d'Arc* ayant été prise par les Anglais, en dépit de ses prédictions & de ses miracles, soutint d'abord dans son interrogatoire que *Ste. Catherine* & *Ste. Marguerite* l'avaient honorée de beaucoup de révélations. Je m'étonne qu'elle n'ait rien dit de ses conversations avec le prince de la milice céleste. Apparemment que ces deux Stes. aimaient plus à parler que *St. Michel.* Ses juges la crurent sorciere, & elle se crut inspirée. Ce serait là le cas de dire, *ma foi, juge & plaideurs, il faudrait tout lier*, si l'on pouvait se permettre la plaisanterie sur de telles horreurs.

Une grande preuve que les capitaines de *Charles VII.* employaient le merveilleux pour encourager les soldats dans l'état déplorable où la France était réduite, c'est que *Saintrailles* avait son berger, comme le comte de *Dunois* avait sa bergere. Ce berger faisait ses prédictions d'un côté, tandis que la bergere les faisait de l'autre.

Mais malheureusement la prophéteſſe du comte de *Dunois* fut prise au siege de Compiegne par un bâtard de *Vendôme*; & le prophete de *Saintrailles* fut pris par *Talbot*. Le brave *Talbot* n'eut garde de faire brûler le berger. Ce *Talbot* était un de ces vrais Anglais qui dédaignent les superstitions, & qui n'ont pas le fanatisme de punir les fanatiques.

Voilà, ce me semble, ce que les historiens auraient dû observer, & ce qu'ils ont négligé.

La *pucelle* fut amenée à *Jean de Luxembourg* comte de Ligni. On l'enferma dans la forteresse de Beaulieu, ensuite dans celle de Beaurevoir, & de-là dans celle de Crotoy en Picardie.

D'abord *Pierre Cauchon*, éveque de Beauvais, qui était du parti du Roi d'Angleterre contre son roi légitime, revendique la *pucelle* comme une sorciere arrêtée sur les limites de la métropole. Il veut la juger en qualité de sorciere. Il appuyait son prétendu droit d'un insigne mensonge. *Jeanne* avait été prise sur le territoire de l'évêché de Noyon: & ni l'évêque de Beauvais, ni l'évêque de Noyon n'avaient assurément le droit de condamner personne, & encore moins de livrer à la mort une sujette du duc de Lorraine, & une guerriere à la solde du Roi de France.

Il y avait alors (qui le croirait!) un vicaire général de l'inquisition en France, nommé *frere Martin*. C'était bien là un des plus horribles effets de la subversion totale de ce malheureux pays. Frere *Martin* réclama la prisonniere comme *sentant l'hérésie, odorantem hæresim.* Il somma le duc de Bourgogne & le comte de Ligni, *par le droit de son office, & de l'autorité à lui commise par le St. Siege, de livrer* Jeanne *à la sainte inquisition.*

La Sorbonne se hata de seconder frere *Martin:* elle écrivit au duc de Bourgogne & à *Jean de Luxembourg:* „ Vous avez employé „ votre noble puissance à apprehender icelle „ femme qui se dit *la pucelle*, au moyen de laquelle l'honneur de Dieu a été sans mesure „ offensé, la foi excessivement blessée, & l'église trop fort déshonorée; car par son occa-

ſion, idolâtrie, erreurs, mauvaiſe doctrine &
„ autres maux ineſtimables ſe ſont enſuivis en
„ ce royaume.... mais peu de choſe ſerait
„ avoir fait telle prinſe, ſi ne s'enſuivait ce
„ qu'il appartient pour ſatisfaire l'offenſe par
„ elle perpétrée contre notre doux créateur,
„ ſa foi, & ſa ſainte égliſe, avec ſes autres
„ méfaits innumérables.... & ſi, ſerait into-
„ lérable offenſe contre la majeſté divine s'il
„ arrivait qu'icelle femme fût délivrée".

Enfin la *pucelle* fut adjugée à *Pierre Cauchon*, qu'on appelait l'indigne évêque, l'indigne français & l'indigne homme. *Jean de Luxembourg* vendit la *pucelle* à *Cauchon* & aux Anglais pour dix mille livres, & le duc de *Bedfort* les paya. La Sorbonne, l'évêque & frere *Martin*, préſenterent alors une nouvelle requête à ce duc de *Bedfort* régent de France: *En l'honneur de notre Seigneur & Sauveur Jéſus-Chriſt, pour qu'icelle* Jeanne *fut briévement miſe ès mains de la juſtice de l'égliſe. Jeanne* fut conduite à Rouen. L'archevêché était alors vacant, & le chapître permit à l'évêque de Beauvais, de *beſogner* dans la ville. (C'eſt le terme dont on ſe ſervit.) Il choiſit pour ſes aſſeſſeurs neuf docteurs de Sorbonne avec trente cinq autres aſſiſtans abbés ou moines. Le vicaire de l'inquiſition, *Martin*, préſidait avec *Cauchon*; & comme il n'était que vicaire il n'eut que la ſeconde place.

Il y eut quatorze interrogatoires; ils ſont ſinguliers. Elle dit qu'elle a vu *ſainte Catherine & ſainte Marguerite* à Poitiers. Le docteur *Beaupere* lui demanda, à quoi elle a reconnu les deux ſaintes? elle répond que c'eſt à leur maniere de faire la révérence. *Beaupere* lui demanda ſi quand elle a vu *St. Michel* il était

tout nud? elle répond: Penſez-vous que notre Seigneur n'eût de quoi le vêtir?

Voilà le ridicule, voici l'horrible.

Un de ſes juges, docteur en théologie & prêtre, nommé *Nicolas l'oiſeleur*, vient la confeſſer dans la priſon. Il abuſe du ſacrement juſqu'au point de cacher, derriere un morceau de ſerge, deux prêtres qui tranſcrivent la confeſſion de *Jeanne d'Arc*. Ainſi les juges employerent le ſacrilege pour être homicides. Et une malheureuſe idiote, qui avait eu aſſez de courage pour rendre de très-grands ſervices au roi & à la patrie, fut condamnée à être brûlée par quarante-quatre prêtres Français qui l'immolaient à la Faction de l'Angleterre

On ſait aſſez comment on eut la baſſeſſe artificieuſe de mettre auprès d'elle un habit d'homme pour la tenter de reprendre cet habit, & avec quelle abſurde barbarie on prétexta cette pretendue tranſgreſſion pour la condamner aux flammes, comme ſi c'était dans une fille guerriere un crime digne du feu, de mettre une culotte au lieu d'une jupe. Tout cela déchire le cœur, & fait frémir le ſens commun. On ne conçoit pas comment nous oſons après les horreurs ſans nombre dont nous avons été coupables, appeller aucun peuple du nom de barbare.

La plûpart de nos hiſtoriens, plus amateurs des prétendus embelliſſemens de l'hiſtoire que de la vérité, diſent que *Jeanne* alla au ſupplice avec intrépidité. Mais comme le portent les chroniques du temps, & comme l'avoue M. de *Villaret*, elle reçut ſon arrêt avec des cris & des larmes, foibleſſe pardonnable à ſon ſexe, & peut-être au nôtre, & très-compa-

tible avec le courage que cette fille avait déployé dans les dangers de la guerre; car on peut-être hardi dans les combats, & sensible sur l'échaffaud.

Je dois ajouter ici que plusieurs personnes ont cru sans aucun examen que la *pucelle d'Orléans* n'avait point été brulée à Rouen, quoique nous ayons le procès verbal de son exécution. Elles ont été trompées par la relation que nous avons encore, d'une aventuriere qui prit le nom de la *pucelle*, trompa les freres de *Jeanne d'Arc*, & à la faveur de cette imposture épousa en Lorraine un gentilhomme de la maison des *Armoises*. Il y eut deux autres friponnes qui se firent aussi passer pour la *pucelle d'Orléans*. Toutes les trois prétendirent qu'on n'avait point brulé *Jeanne*, & qu'on lui avait substitué une autre femme. De tels contes ne peuvent être admis que par ceux qui veulent être trompés.

Apprends, *Nonotte*, comme il faut étudier l'histoire quand on ose en parler.

Dix-neuvieme sottise de Nonotte, *sur* Rapin Thoiras.

Il attaque, page 185, l'exact & judicieux *Rapin de Thoiras*; il dit qu'il n'était ni de son goût, ni sûr pour lui, de se déclarer pour la *pucelle d'Orléans*. Ne voilà-t-il pas un homme bien instruit des mœurs de l'Angleterre? Un auteur y écrit assurément tout ce qu'il veut, & avec la plus entiere liberté: & d'ailleurs, le gentil-homme que ce libelliste insulte ne com-

posa point son histoire en Angleterre, mais à Vesel, où il a fini sa vie.

Il faut ajouter ici un mot sur l'aventure miraculeuse de *Jeanne d'Arc*. Ce serait un plaisant miracle que celui d'envoyer exprès une petite fille au secours des Français contre les Anglais, pour la faire brûler ensuite!

Vingtieme sottise de Nonotte, *sur* Mahomet II, *& de la prise de Constantinople.*

L'auteur du libelle renouvelle le beau conte de *Mahomet II*, qui coupa la tête à sa maîtresse *Irene*, pour faire plaisir à ses janissaires. Ce conte est assez réfuté par les annales turques, & par les mœurs du serrail, qui n'ont jamais permis que le secret de l'empereur fût exposé aux raisonnements de la milice.

Il nie que la moitié de la ville de Constantinople ait été prise par composition; mais les annales turques rédigées par le prince *Cantemir*, & les églises qui subsisterent, sont d'assez bonnes preuves que le libelliste ne connait pas plus l'histoire des Turcs que la nôtre.

Vingt-unieme sottise de Nonotte, *sur la taxe des péchés.*

L'auteur du libelle demande, *où est cette licence déshonorante, cette taxe honteuse, ces prix faits, &c. qui avaient passé en coutume, en droit & en loi?* Qu'il lise donc la taxe de la chancellerie romaine, imprimée à Rome en 1514

chez *Marcel Silbert* au champ de *Flore*, & l'année d'après à Cologne, chez *Gofvinus Colinius;* enfin à Paris en 1520 chez *Touffaint Denys*, rue St. Jacques. (15) Le premier titre eft, *De caufis matrimonialibus.*

In caufis matrimonialibus pro contractu quarti gradûs, taxa eft turonenfes feptem, ducatus unus, carlini fex.

Faut-il que ce pauvre homme nous oblige ici de dire, que dans le titre 18 on donne l'abfolution pour cinq carlins à celui qui a connu fa mere? que pour un pere & une mere qui auront tué leur fils, il n'en coûte que fix tournois & deux ducats? & fi on demande l'abfolution du péché de Sodomie & de la beftialité, avec la claufe inhibitoire, il n'en coûte que trente-fix tournois & neuf ducats. Après de telles preuves, que ce libellifte fe taife ou qu'il paye pour fes péchés.

Vingt-deuxieme fottife, fur le droit des féculiers de confeffer.

Il demande où l'hiftorien a pris que les féculiers, & les femmes mêmes avaient droit de confeffer? Où mon pauvre ignorant? dans *St. Thomas* pag. 255 de la IIIe partie, édition de Lyon 1738. *Confeffio ex defectu facerdotis à laïco facta facramentalis eft quodammodo.* Ignorez-vous combien d'abbeffes confefferent leurs

(15) La derniere édition de cet ouvrage eft de l'an 1764. imprimée à Rouen, fous le titre de Paris en grand in douze. Dans la Bibliotheque des Sciences qui s'imprime à La Haye chez Goffe, que je ne fuis point à même de confulter actuellement, on trouvera un grand détail fur cet ouvrage.

religieuſes? On ne peut mieux faire que de rapporter ici une partie d'une lettre d'un très-ſavant homme, datée de Valence du 1 Février 1769, concernant cet uſage que *Nonotte* ignore.

L'auteur demande *ſi on pourait lui citer quelque abbeſſe qui ait confeſſé ſes religieuſes?*

On lui répondra avec M. l'abbé *Fleuri*, liv. 76 tom. XVI, pag. 246 de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique*, „ qu'il y avait en Eſpagne des abbeſſes „ qui donnaient la bénédiction à leurs religieu- „ ſes, entendaient leurs confeſſions & prê- „ chaient publiquement, liſant l'évangile; que „ ce fait paraît par une lettre du pape du 10 „ Décembre 1210. (C'eſt *Innocent* III.) &c.

J'ajoute à la remarque de ce vrai ſavant l'autorité de *St. Baſile* dans ſes *Regles abrégées*, tom. II. pag. 453. Il eſt permis à l'abbeſſe d'entendre avec le prêtre les confeſſions de ſes religieuſes. J'ajoute encore que le pere *Martene* dans ſes *Rites de l'égliſe*, tom. II. pag. 39, affirme que les abbeſſes confeſſaient d'abord leurs nonnes, & qu'elles étaient ſi curieuſes qu'on leur ôta ce droit. Nous parlerons encore de l'ignorance du confeſſeur *Nonotte* ſur la confeſſion dans un autre article.

Vingt-troiſieme ſottiſe dudit Nonotte.

L'auteur du libelle, en parlant du calviniſme, prétend que l'hiſtorien ménage toujours beaucoup *Calvin* & *Luther*. Il doit ſavoir aſſez que l'hiſtorien ne reſpecte que la vérité; qu'il a déteſté hautement le meurtre de *Servet*; & toutes les fureurs dans la guerre, & tous les emportemens dans la paix; qu'il abborre la perſécution & le fanatiſme partout où il le

trouve. La devise de cette histoire est, *Iliacos intra muros peccatur & extra.* Il ne fait pas plus de cas de *Luther*, & de *Calvin* que du jésuite *le Tellier*. Mais il croit que *Luther*, *Calvin* & les autres auteurs de la réforme rendirent un grand service aux souverains en leur enseignant, qu'aucun de leurs droits ne pouvait dépendre d'un évêque.

Vingt-quatrieme sottise de Nonotte *sur* François I.

L'auteur du libelle porte l'esprit de persécution jusqu'à rapporter ce qui est imputé au Roi *François I*, par *Florimond de Raymond*, cité avec tant de complaisance dans le jésuite Daniel; *Si je savais un de mes enfans entaché d'opinions contre l'église romaine, je le voudrais moi-même sacrifier.* Voilà ce que l'auteur du libelle appelle *une tendre piété*, pag. 255. Quoi! *François I*, qui accordait à *Barberousse* une mosquée en France, aurait eu *une piété assez tendre* pour égorger le dauphin s'il avait voulu prier Dieu en français, & communier avec du pain levé & du vin! *François I*, par une politique malheureuse aurait-il prononcé ces paroles barbares? *De Thou*, *Duhaillan* les rapportent-ils? & quand ils les auraient rapportées, quand elles seraient vraies, que faudrait-il répondre? que *François I*, aurait été un pere dénaturé, ou qu'il ne pensait pas ce qu'il disait. Mais il n'y a de pere dénaturé que pere *Nonot*[te]

Vingt-cinquieme sottise de Nonotte, *sur la St. Barthelemi.*

Malheureux! avez-vous été aidé dans votre libelle par l'auteur de l'apologie, de la St. Barthelemi? Il parait que vous excusez ces massacres. Vous dites qu'ils ne furent jamais prêmédités: lisez donc *Mezerai*, qui avoue que *dès la fin de l'année* 1570 *on continuait dans le grand dessein d'attirer les huguenots dans le piège*, pag. 156 tom. V. édition d'Amsterdam. Votre *Daniel* ne dit-il pas que *Charles IX* joua bien son rôlet, & n'a-t-il pas copié ces paroles de l'historiographe *Matthieu*? Quel rôlet, grand Dieu! & dans combien de mémoires ne trouve-t-on pas cette funeste vérité?

Un critique qui se trompe n'est que méprisable: mais un homme qui excuserait la St. Barthelemi serait un coquin punissable. Vous jouez, *Nonotte*, un indigne rolet.

Vingt-sixieme sottise de Nonotte, *sur le duc de* Guise, *& les barricades.*

Voici les paroles de *Nonotte*.

Quant à la défense que Henri III *fit au duc de* Guise *de venir à Paris*, *l'auteur de l'*Essai sur les mœurs *dit que le Roi fut obligé de lui écrire par la poste*, *parce qu'il n'avait point d'argent pour payer un courier.*

Pauvre libelliste! citez mieux. Il y a dans le texte; „ il écrit deux lettres, ordonne qu'on „ dépêche deux couriers; il ne se trouve point „ d'argent dans l'épargne pour cette dépense néces-

„ nécessaire ; on met les lettres à la poste, & „ le duc de *Guise* vient à Paris, ayant pour „ excuse apparente qu'il n'a point reçu l'ordre.

Voulez-vous savoir maintenant d'où est tirée cette anecdote? des mémoires de Nevers, & d'un journal de *l'Etoile*. Vous traitez cet auteur de petit bourgeois; *l'Etoile* était d'une ancienne noblesse; mais qu'il ait été bourgeois ou fils d'un crocheteur de Besançon, voici ses paroles, page 95 tom. II.

„ Il y avait cependant une négociation en„ tamée à Soissons entre le duc de *Guise* & „ *Bellievre*, qui devait dans trois jours lui ap„ porter des sûretés de la part du Roi. Des „ affaires plus pressées empêcherent *Bellievre* „ d'aller finir la commission ; il écrivit néan„ moins au duc de *Guise* pour l'avertir de son „ retard; mais le commis de l'épargne (c'est„ à-dire du trésor royal) refusa de donner „ vingt-cinq écus pour faire partir les deux „ couriers qu'on envoyait à Soissons ; l'on mit „ les deux paquets à la poste, & ils arriverent „ trop tard, parce que le duc de *Guise*, pressé „ par les ligueurs de se rendre à Paris, partit „ de Soissons au bout de trois jours.

Vingt-septieme sottise de Nonotte, *sur le prétendu supplice de* Marie d'Arragon.

Il est utile de détruire tous les contes ridicules dont les romanciers, soit moines, soit séculiers, ont inondé le moyen âge. Un *Geofroi* de Viterbe s'avisa d'écrire à la fin du douzieme siecle une chronique telle qu'on les faisait alors ; il conte que deux cents ans auparavant,

Othon III ayant époufé *Marie d'Arragon*, cette impératrice devint amoureufe d'un comte du pays de Modene, que ce jeune homme ne voulut point d'elle, que *Marie* irritée l'accufa d'avoir voulu attenter à fon honneur; que l'empereur fit décapiter le comte; que la veuve du comte vint, la tête de fon mari à la main, demander juftice; qu'elle offrit l'épreuve des fers ardens, qu'elle paffa fur ces fers fans les fentir, que l'impératrice au contraire fe brûla la plante des pieds, & qu'alors l'empereur la fit mourir.

Ce conte reffemble à toutes les légendes de ces fiecles de barbarie. Il n'y avait du temps de l'empereur *Othon III* ni de *Marie d'Arragon*, ni de comte de Modene. C'eft affez qu'un ignorant ait écrit de telles fauffetés, pour que cent auteurs les copient: les *Maimbourgs* les adoptent, les *Lenglet* les répetent dans leur chronologie univerfelle, avec la bataille des ferpens, & l'aventure d'un archevêque de Mayence mangé par les rats. Toutes ces fables font faites pour être crues par notre libellifte, mais non par les honnêtes gens.

Vingt-huitieme fottife de Nonotte, *fur la donation de* Pepin.

Oui, l'on perfifte à croire que jamais ni *Pepin*, ni *Charlemagne* ne donnerent ni la fouveraineté de l'exarchat de Ravenne, ni Rome; 1o. parce que fi cette donation avait été faite, les papes en auraient confervé, en auraient montré l'inftrument autentique; 2o. parce que *Charlemagne*, dans fon teftament, met Rome & Ravenne au nombre des villes qui lui

appartiennent, ce qui parait décisif; 3°. parce que les *Othons* qui allerent en Italie, ne reconnurent point cette donation, qu'elle ne fut pas même débattue, & que sous *Othon premier* les papes n'avaient aucune souveraineté; 4°. parce que *Pepin* n'avait pu donner des villes sur lesquelles il n'avait ni droit ni prétention; 5°. parce que jamais les empereurs Grecs ne se plaignirent de cette prétendue donation, ni dans leurs ambassades, ni dans leurs traités. On objecte un passage d'*Eginhart*, qui dit que *Pepin* offrit la Pentapole à *St Pierre*: cela veut-dire seulement qu'il la mit sous la protection de *St. Pierre*, comme *Louis XI* donna depuis le comté de Boulogne à la Ste. Vierge. Les papes eurent des domaines utiles dans la Pentapole comme ailleurs; mais ils ne furent souverains ni sous *Pepin*, ni sous *Charlemagne*, qui eurent la jurisdiction suprême.

Il est faux que les papes aient jamais été maitres de l'exarchat depuis *Pepin* jusqu'à *Othon III*. Cet empereur assigna aux papes le revenu de la marche d'Ancône, & non pas la souveraineté. Voilà la véritable origine de la puissance temporelle du siege de Rome: elle commence à la fin du XI siecle, & elle n'est bien affermie que par *Alexandre VI*.

Vingt neuvieme sottise de Nonotte, *sur un fait concernant le Roi de France* Henri III.

Auteur du libelle, vous dites *que vous n'avez jamais pu trouver dans quel livre il est dit que* Henri III *assiégea Livron en Dauphiné*, vous prétendez qu'il n'a jamais été assiégé, parce

que ce n'eſt aujourd'hui qu'un bourg ſans défenſe: mais combien de villes ont été changées en villages par le malheur des temps! Voyez l'abrégé chronologique de *Mézerai* pag. 218 de l'edition déjà citée. Voyez de *Serres*, & le livre 58 du véridique de *Thou*. Vous apprendrez que la ville de Livron fut aſſiégée par *Bellegarde* ſous les ordres du dauphin d'Auvergne, que le Roi alla lui-même au camp, que les aſſiégés lui reprocherent la St. Barthelemi du haut de leurs murs. Vous trouverez toute cette aventure décrite dans le recueil des choſes mémorables, pag. 537; vous la trouverez dans les mémoires de *l'Etoile*, pag. 117 tome I. Vous apprendrez que ce n'était pas *Montbrun* chef du parti qui commandait dans Livron, mais *Roeſſes* qui fut tué dans un aſſaut. Vous apprendrez qu'à l'approche des aſſiégeans les habitans crierent du haut des murs le 13 Janvier, *Aſſaſſins, que venez-vous chercher, croyez-vous nous égorger dans nos lits comme l'amiral*. Vous ſaurez que les femmes combattirent ſur la breche & que ce ſiege fut très-mémorable. Vous ſaurez qu'il n'appartient pas à un pédant de college de parler de l'hiſtoire de France qu'il ignore.

Trentieme ſottiſe de Nonotte, *ſur la converſion de* Henri IV.

C'eſt mauvaiſe foi dans le jéſuite *Daniel*, c'eſt bêtiſe dans le libelliſte, de prétendre que *Henri IV* changea de religion par conviction. En vérité, l'amant de *Gabrielle d'Etrées* qui lui parle du *ſaut périlleux*, l'homme que les papes

avaient appellé *bâtard détestable*, le prince qu'ils avaient déclaré indigne de porter la couronne, le politique qui mandait à la reine *Elizabeth* les raisons politiques de son changement; le héros qui avait vu cent assassins catholiques armés contre sa vie, le protestant qui avait écrit à *Corisande d'Andouih*: (16) *& vous êtes de cette religion! j'aimerais mieux me faire Turc*: le monarque à qui *Rôni* conseilla de changer, & auquel il dit „ il faut que vous deveniez catholique, „ & que je reste huguenot; „ ce même homme, dis-je, aurait-il cru sincerement, que la religion romaine, dont il était opprimé, était la seule bonne religion? elle l'est sans doute, mais était-ce à lui de le croire, tandis qu'alors même on prêchait contre lui avec fureur, tandis qu'on avait établi contre lui cette priere publique, *délivrez nous du Béarnois & du diable*; tandis qu'on le peignit lui-même en diable avec une queue & des cornes.

Ce grand homme si lâchement persécuté, obligé de plier son courage sous les loix de ses ennemis, ne daigna pas seulement signer la confession de foi rédigée après bien des contestations par *David Duperron*, telle qu'on la trouve dans les mémoires du duc de *Sully*, qui en fit supprimer bien des minuties. *Henri IV* la fit seulement signer par *Lomenie*.

On peut dans un vain panégyrique répréfenter ce héros comme un converti: mais l'histoire doit dire la vérité. *Daniel* ne l'a point dite; cet historien parle plus avantageusement du frere *Coton*, que du plus grand Roi de la France.

(16) Voyez la page 32 de ce quatrieme tome de l'*Essai sur les mœurs*, où l'on a imprimé plusieurs lettres très-intéressantes de *Henri IV*. à *Corisande d'Andouin*.

L 3

On passe à *Daniel* d'avoir été assez ignorant pour appeller *Lognac*, ce chef des quarante-cinq, ce Gascon assassin du duc. de Guise; *premier gentilhomme de la chambre*. On lui passe de n'avoir jamais rien su des fameux états de 1355. on leve les épaules quand il dit que les médecins ordonnerent à *Louis VIII* de prendre une fille, pour guérir de sa derniere maladie, & qu'il aima mieux mourir que de guérir par ce remede, lui qui d'ailleurs en avait un tout prêt dans son épouse, la plus belle princesse de l'Europe. On est révolté de son peu de connoissance des loix, & ennuyé de ses récits confus de batailles. Mais quand il peint *Henri IV* dévot & faisant le métier de délateur contre les protestans auprès de la république de Venise, on joint à bien peu d'estime beaucoup d'indignation.

Remarquons que l'auteur de la *Henriade* & de l'*Essai sur les mœurs & sur l'esprit des nations*; ayant lu autrefois dans *Daniel* l'histoire de la premiere race écrite d'après *Cordemoi*, la trouva meilleure que celle de *Mézerai*; il lui rendit justice. Mais lorsqu'ensuite il lut la troisieme race, il la trouva fort infidelle & lui rendit plus de justice encore.

Trente-unieme sottise de Nonotte, *sur le cardinal* Duperron, *& des états de* 1614.

Le libelliste donne lieu d'examiner une question importante. Tous les mémoires du temps portent que le cardinal *Duperron* s'opposa à la publication de la loi fondamentale de l'Indépendance de la couronne, qu'il fit supprimer l'arrêt

du parlement qui confirmait cette loi naturelle & positive, qu'il cabala, qu'il menaça, qu'il dit publiquement que si un Roi était arien ou mahométan, il faudrait bien le déposer.

Non; il faudrait lui obéir s'il avait le malheur d'être mahométan, aussi-bien que s'il était chrétien. Les premiers chrétiens ne se révoltaient pas contre les empereurs payens; quel droit aurions-nous de nous révolter contre notre souverain musulman? Les Grecs qui ont fait serment au padicha, ne seraient-ils pas criminels de violer ce serment? Ce qui serait un crime à Constantinople ne serait pas assurément une vertu dans Paris. Et supposons (ce qui est impossible) que le Roi à qui *Duperron* avait juré fidélité, fût devenu musulman, supposons que *Duperron* eut voulu le détrôner, *Duperron* eut mérité le dernier supplice.

On ne dira pas ici ce que le libelliste mérite; mais cette opinion, que l'église peut déposer les rois, est de toutes les opinions la plus absurde, & la plus punissable; & ceux qui les premiers ont osé la mettre au jour, ont été des monstres ennemis du genre-humain.

Le libelliste demande où l'on trouve les paroles de *Duperron?* où? dans tous les mémoires du temps, recueillis par *Le Vassor*, dans l'histoire chronologique du jesuite *d'Avrigni.* Partout. *D'Avrigni* sur-tout prend le parti du prêtre *Duperron* contre le parlement.

Trente-deuxieme sottise de Nonotte, *sur la population de l'Angleterre.*

Le chevalier *Petti* a prouvé qu'il faut les circonstances les plus favorables, pour qu'une nation s'accroisse d'un vingtieme en cent années; & ce calcul fait voir le ridicule de ceux qui peuplent la terre à coups de plume, & qui couvrent le globe d'habitans en un siecle ou deux. Le libelliste demande, *comment l'Angleterre a eu un tiers de plus de citoyens depuis la reine Elizabeth?* On répondra à cet homme, que c'est précisément parce que l'Angleterre s'est trouvée dans les circonstances les plus favorables; parce que des Allemands, des Flamans, des Français sont venus en foule s'établir dans ce pays; parce que soixante mille moines, dix mille religieuses, dix mille prêtres séculiers, de compte fait, ont été rendus à *l'état* & à la propagation; & parce que la population a été encouragée par l'aisance. Il est arrivé à ce royaume le contraire de ce que nous voyons dans l'état du pape, & en Portugal. Gouvernez mal votre basse-cour, vous manquerez de volaille; gouvernez-la bien, vous en aurez une quantité prodigieuse. Oisons qui écrivez contre ces vérités utiles, puisse la basse-cour où vous êtes engraissés aux dépens de l'état, n'être plus remplie que de volatiles nécessaires!

Trente-troisieme sottise de Nonotte, *sur l'amiral* Drack.

Vous faites le savant, *Nonotte*, vous dites à propos de théologie que l'amiral *Drack* a découvert la terre d'Yesso. Apprenez que *Drack* n'alla jamais au Japon, encore moins à la terre d'Yesso; apprenez qu'il mourut en 1596, en allant à Porto-bello. Apprenez que ce fut quarante-huit ans après la mort de *Drack* que les Hollandais découvrirent les premiers cette terre d'Yesso en 1644. Apprenez jusqu'au nom du capitaine *Martin Jéritson*, & de son vaisseau qui s'appellait le Castricom. Croyez-vous donner quelque crédit à votre théologie en faisant le marin? vous êtes également ignorant sur terre & sur mer; & vous vous applaudissez de votre livre, parce que vos bévues sont en deux volumes.

Trente-quatrieme sottise de Nonotte, *sur les confessions auriculaires.*

En vérité vous n'entendez pas mieux la théologie que l'histoire de la marine. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs* a dit que selon *St Thomas d'Aquin*, il était permis aux séculiers de confesser dans les cas urgens, que ce n'est pas tout-à-fait *un sacrement*, mais que c'est *comme sacrement*. Il a cité l'édition & la page de la somme de *Saint Thomas*; & là-dessus vous dites que tous les critiques conviennent que cette partie de la somme de *St. Thomas* n'est pas de

lui; & moi je vous dis qu'aucun vrai critique n'a pu vous fournir cette défaite. Je vous défie de montrer une seule somme de *Thomas d'Aquin* où ce monument ne se trouve pas. La somme était en telle vénération qu'on n'eût pas osé y coudre l'ouvrage d'un autre. Elle fut un des premiers livres qui sortirent des presses de Rome dès l'an 1474; elle fut imprimée à Venise en 1484. Ce n'est que dans des éditions de Lyon qu'on commença à douter que la troisieme partie de la somme fût de lui. Mais il est aisé de reconnaître sa méthode & son stile qui sont absolument les mêmes.

Au reste, *Thomas* ne fit que recueillir les opinions de son temps, & nous avons bien d'autres preuves que les laïques avaient le droit de s'entendre en confession les uns les autres; témoin le fameux passage de *Joinville*, dans lequel il rapporte qu'il confessa le connétable de Chypre. Un jésuite *Tolet* a dit dans son livre de l'instruction sacerdotale, liv. I. Chap. XVI, ni femme ni laïc ne peut absoudre sans privilege. *Nec femina nec laïcus absolvere possunt sine privilegio.* Le pape peut donc permettre aux filles de confesser les hommes.

Il faut instruire ici *Nonotte*, de cette ancienne coutume de se confesser mutuellement. Il sera bien étonné quand il apprendra qu'elle vient de la Syrie; il saura que les Juifs mêmes se confessaient les uns aux autres, dans les grandes occasions, & se donnaient mutuellement trenteneuf coups de fouet sur le derniere, en récitant un verset du Pseaume LXXVII.

Il serait bon que *Nonotte* se confessât ainsi de toutes les petites calomnies dont il est coupable.

On pourrait faire plus de cent remarques pareilles; mais il faut se borner.

Si tu n'avais été qu'un ignorant nous aurions eu de la charité pour toi; mais tu as été un satirique insolent, nous t'avons puni.

A MESSIEURS LES SIX JUIFS,

Voilà, Messieurs, ce que Mr. Damilaville l'un des plus savans hommes de ce siecle écrivait à frere Nonotte. *Je suis bien loin de prendre avec vous une telle liberté: vous n'êtes point de ceux qui vivent de messes & de libelles. Votre nation a commis autrefois de grandes atrocités, comme toutes les autres; ce n'est point à moi d'appesantir aujourd'hui le joug que vous portez. Si du temps de Tibere quelques pharisiens, en qualité de races de viperes, se rendirent coupables d'un crime inexprimable dont ils ne connaissaient pas les conséquence*, nesciunt quid faciunt, *je ne dois point vous haïr, je dois dire seulement* felix culpa! *je vous répete ce que mon ami, qui aimait à répéter, a dit tant de fois; le monde entier n'est qu'une famille, les hommes sont freres; les freres se querellent quelquefois; mais les bons cœurs reviennent aisément. Je suis prêt à vous embrasser, vous & M. le Secrétaire dont j'estime la science, le style, & la circonspection dans plus d'un endroit scabreux.*

J'ai l'honneur d'être sans la moindre rancune, & très-chrétiennement,

Messieurs,

Votre très-humble & très obéissant serviteur,

LA ROUPILIERE

A Perpignan 15 Sept. 1776.

POÉSIE.

VERS de M. de Voltaire *à M. le Comte* de Saxe, *en lui envoyant les* Œuvres de M. le Marquis de R**, *après la mort de ce dernier, qui avoit été fort lié avec le Maréchal. Le Marquis* de R** *est supposé parler lui-même.*

Je goûtois dans ma nuit profonde
Les froides douceurs du repos,
Et m'occupois peu des Héros
Qui troublent le repos du monde.
Mais dans nos champs Elisiens,
Je vois une troupe en colere;
De Bretons & d'Autrichiens,
Qui vous maudit & vous révere,
Je vois des François éventés,
Qui semblent encore entêtés
De leurs plaisirs & de leur gloire;
Car ils sont morts à vos côtés
Entre les bras de la Victoire.
Enfin dans ces lieux tout m'apprend
Que celui que je vis à table,
Gai, doux, facile & complaisant,
Et des humains le plus aimable,
Devient aujourd'hui le plus grand.
J'allois vous faire un compliment;
Mais parmi les choses étranges
Qu'on dit à la Cour de Pluton,
On prétend que ce fier Saxon
S'enfuit au seul bruit des louanges,
Comme l'Anglois fuit à son nom.
Lisez seulement mes folies,

Mes vers qui n'ont loué jamais
Que les trop dangereux attraits,
Du Dieu du vin & des Sylvies.
Ces sujets ont toujours tenté
Les Héros de l'Antiquité,
Comme ceux du siecle où nous sommes;
Pour qui sera la volupté,
S'il en faut priver les grands Hommes ?

VERS de M. de Voltaire *à une Dame de Geneve qui venoit de chanter à table.*

Que j'ai goûté le plaisir de l'entendre!
Que j'ai senti le danger de la voir!
Dans tous ses traits l'amour mit son pouvoir;
Même on m'a dit qu'il lui fit un cœur tendre.
Je suis venu trop-tard pour y prétendre,
Mais assez-tôt pour l'aimer sans espoir,

VERS pour le portrait de M. de Voltaire placé au-dessus d'un grouppe qui représente Apollon & les Arts, dans le cabinet de M. de Flesselles, Intendant de Lyon.

Que d'attraits ont pour lui ces lieux!
Et qu'il aime à s'y reproduire;
C'est qu'ils rassemblent sous ses yeux
Ce qui lui plaît, ce qui l'inspire,
Et la Cour du Dieu de la lyre,
Et l'asyle des malheureux.

*A Mad. la Marquise du C**, en lui envoyant le* Temple du Goût.

Je vous envoyai l'autre jour
Le récit d'un pélerinage,
Que je fis devers un séjour
Où souvent vous faites voyage;
Ainsi qu'au temple de l'amour.
Pour celui-là n'y veux paroître;
J'y suis, hélas! trop oublié;
Mais pour celui de l'amitié,
C'est avec vous que j'y veux être.

Par M. de Voltaire.

GREGOIRE A M. DE VOLTAIRE.

Jarnigué, Monsieur de Voltaire,
Comme votre nom fait du bruit!
Il n'est courtisan, solitaire,
Riche, pauvre, grand & petit,
Qui ne parle de votre esprit.
Vous en avez si fiere dose
Que le gros Monsieur Grippeton,
Ce bailli de notre canton,
Qui joliment parle & compose,
N'est près de vous qu'un hanneton.
De vos vers & de votre prose
Chacun admire le dicton.
Vos écrits brillent comme rose;
Et chaque mot est fleur éclose.
C'est dommage que, sous ces fleurs,
Par-ci, par-là, vous dites chose,

Qui donne fur les doigts aux mœurs;
Et vous fçavez bien que le diable,
Qui paffe pour un fin matois,
Se réjouit en tapinois,
Lorfque, fous fa griffe effroyable,
Il peut attraper le minois
De quelques bonnes créatures
Qui, par de méchantes lectures,
Mettent leurs vertus aux abois:
Car, voyez-vous, un mauvais livre
Ne vaut pas un denier la livre;
Et, comme dit notre curé,
Qui, morgué, n'eft pas une bête,
C'eft un poifon doux & fucré
Que le démon lui-même apprête,
Pour nous entortiller la tête,
Et nous faire, fans le fçavoir,
Trébucher dans le pot-au-noir.
Pour nous, grace à la providence,
Je n'avons point l'efprit gâté.
Si je n'ons point grande fcience,
Du moins j'ons de la probité.
Dans la famille de Grégoire
On n'a jamais bronché d'un pas;
Et, quoique je ne fçachions pas
Déchiffrer à fond le grimoire,
La gazette & les almanachs,
J'avons, morgué, l'honneur en vue;
Et j'irions, fous une maffue,
Nous faire caffer jambes & bras,
Plutôt que pécher en ce cas.
Excufez, Monfieur de Voltaire,
Si je parlons fi librement.
Je vous dégoifons fans myftere
Ce que je penfons bonnement.
Adieu donc. Que vos deftinées
Aillent par de-là cent années;
Et que votre mufe par-fois,

En se rongeant ongles & doigts ;
Fabrique des chansons à boire
A la louange de Grégoire.
Si vous avez cette bonté,
Je vous promettons, jarnigulenne,
De prier Dieu qu'il vous maintienne
Dans la joie & prospérité
Jusqu'au bout de l'éternité.

Vers de M. de Voltaire à M. l'abbé de Lille.

Vous n'êtes point sçavant en *us* ;
D'un François vous avez la grace ;
Vos vers sont de Virgilius,
Et vos épîtres sont d'Horace.

Vers de M. de Voltaire à M. le Kain, premier acteur de la comédie françoise.

Acteur sublime & soutien de la scene,
Quoi ! vous quittez votre brillante cour,
Votre Paris, embelli par sa reine ?
De nos beaux arts la jeune souveraine
Vous fait partir pour mon triste séjour.
On m'a conté que souvent elle-même,
Se dérobant à sa grandeur suprême,
Seche en secret les pleurs des malheureux ;
Son moindre charme est, dit-on, d'être belle.
Eh ! laissons-là les héros fabuleux ;
Il faut du vrai, ne parlons plus que d'elle.

Vers

Vers (1) *de* M. de Voltaire *à Mme. la marquise du Chatelet, sur sa liaison avec M. de Maupertuis.*

AINSI donc cent beautés nouvelles
Vont fixer vos brillans esprits.
Vous renoncez aux étincelles,
Aux feux follets de mes écrits;
Pour des lumieres immortelles;
Et le sublime Maupertuis
Vient éclipser mes bagatelles.
Je n'en suis fâché ni surpris:
Un esprit vrai doit être épris
Pour des vérités éternelles.
Mais ces vérités que sont-elles?
Quel est leur usage & leur prix?
Du vrai sçavant que je chéris,
La raison ferme & lumineuse
Vous montrera les cieux décrits;
Et d'une main audacieuse
Vous dévoilera les replis
De la nature ténébreuse;
Mais sans le secret d'être heureuse;
Il ne vous aura rien appris.

Vers de M. de Voltaire à Mad. Necker. (2)

J'ETOIS nonchalamment tapi
Dans le creux de cette statue,

(1) Nous tirons ces vers du *Journal de littérature*, & nous croyons, avec l'auteur de cet ouvrage périodique, qu'ils n'avoient jamais été imprimés.

(2) Mad. Necker, femme de beaucoup d'esprit, qui aime les lettres, admet chez elle des gens de mérite, & des sçavans; c'est chez elle que s'est faite la souscription pour la statue de M. de Voltaire.

Contre laquelle a tant glapi
Des méchans l'énorme cohue;
Je voulois d'un écrit galant,
Cajoler la belle héroïne
Qui me fit un si beau présent,
Du haut de la double colline :
Mais on m'apprend que votre époux,
Qui, sur la croupe du Parnasse,
S'étoit mis à côté de vous,
A tout-à-coup changé de place;
Il va de la cour de Phébus,
Petite cour assez brillante,
A la grosse cour de Plutus,
Plus solide & plus imposante.
Je l'aimai, lorsque dans Paris,
De Colbert il prit la défense,
Et qu'au Louvre il obtint le prix (3)
Que le goût donne à l'éloquence.
A Monsieur Turgot j'applaudis,
Quoiqu'il parût d'un autre avis
Sur le commerce & la finance; (4)
Il faut qu'entre les beaux esprits,
Il soit un peu de différence;
Qu'à son gré chaque mortel pense,
Qu'on soit honnêtement en France,
Libre & sans fard dans ses écrits;
On peut tout dire, on peut tout croire;
Plus d'un chemin mene à la gloire,
Et conduit même en paradis.

(3) L'éloge de Colbert, par M. Necker, a été couronné, il y a quatre ans, par l'Académie Françoise.

(4) Il s'agit ici d'un livre de M. Necker sur la liberté du commerce des grains, qui étoit en contradiction avec les principes de M. Turgot.

Lettre à M. de la Harpe.

Tout ce qui intéresse les lettres, Monsieur, doit vous être cher, & reclame à ce titre une place dans votre Journal, si utile à la Littérature par les excellens principes de goût & la critique saine & honnête qui le distinguent. Quelques papiers publics ont annoncé depuis peu un fait honorable pour les lettres, & qui, par cette raison, ne sauroit être trop connu. M. *Hume*, si célebre par ses ouvrages, si estimable par son caractere, & si respectable par ses vertus, est mort, le 25 Août dernier, à Edimbourg, après une longue & douloureuse maladie, qu'il a soufferte avec beaucoup de patience & de courage. Par son testament, daté du 4 Janvier dernier, il laisse à M. d'*Alembert* un diamant de 200 liv. sterlings, comme une marque particuliere de son estime pour les ouvrages & la personne de cet homme illustre. Ce legs est d'autant plus flatteur pour M. d'*Alembert*, qu'il n'avoit guere avec M. *Hume* d'autre liaison que celle qui naît des sentimens mutuels, que deux Philosophes occupés de cultiver en paix leur raison, doivent avoir l'un pour l'autre, même sans se voir & s'écrire. Il seroit à souhaiter que, dans toute l'Europe Littéraire, les hommes éclairés & vertueux se laissassent ainsi des témoignages publics d'estime & d'affection réciproque; & l'Angleterre qui a produit les philosophes les plus illustres, étoit bien faite pour donner aux Gens de Lettres un exemple si digne d'être imité.

Ce même M. *Hume*, écrivant peu de jours avant sa mort à une personne de ses amies, lui

annonçoit sa fin prochaine avec la tranquillité la plus intéressante. On ne peut lire sans attendrissement dans sa lettre ces mots si simples & si touchans. *Si vous me faites réponse, ne m'écrivez rien qui ne puisse être lu par tout le monde; car il y a apparence que votre lettre arrivera quand je ne serai plus.*

Permettez moi, Monsieur, de profiter de cette occasion pour vous apprendre un autre fait, auquel les Gens-de-Lettres ne prendront pas moins d'intérêt. Quelques mois avant la mort de M. *Hume*, M. d'*Alembert* avoit perdu une amie dont la société & l'amitié avoient fait longtemps la douceur de sa vie; tous ceux qui ont partagé ce bonheur avec lui, ne cesseront jamais de pleurer cette perte, parce qu'ils ne cesseront de sentir qu'ils ne peuvent la remplacer. Il a reçu du Roi de Prusse, dans cette circonstance deux lettres pleines de sensibilité, de raison & d'intérêt, mais remarquables sur-tout par un ton de simplicité & d'égalité, qui ne laisse appercevoir que l'ami, pour ne montrer jamais le Monarque.

Je ne puis me refuser au plaisir d'en transcrire ici les traits les plus touchans. „ Je compatis „ à votre malheur, dit le Prince au Philosophe, „ dans une lettre du 9 Juillet, „ les plaies du „ cœur sont les plus sensibles de toutes, & „ malgré les belles maximes des philosophes, „ il n'y a que le temps qui les guérisse. L'homme est un animal plus sensible que raisonnable. Je n'ai que trop éprouvé, pour mon „ malheur, ce qu'on souffre de telles pertes.... „ Notre raison est trop foible pour vaincre la „ douleur d'une blessure mortelle: il faut donner quelque chose à la nature, & se dire „ sur-tout qu'à votre âge comme au mien, on

„ doit se consoler plutôt, parce que nous ne „ tarderons guere de nous rejoindre aux ob- „ jets de nos regrets.... J'accepte avec plaisir „ l'espérance que vous me donnez de venir „ passer avec moi quelques mois de l'année „ prochaine..... Nous philosopherons ensem- „ ble sur le néant de la vie, sur la folie des „ hommes, sur la vanité du stoïcisme, & sur „ le peu que nous sommes. Faites je vous „ prie, en attendant, tout ce dont vous serez „ capable pour que votre douleur n'altere point „ votre santé. Je m'y intéresse trop pour en „ supporter la perte avec indifférence."

FRÉDÉRIC.

Et dans une seconde lettre du 7 Septembre, ce Monarque ajoute, „ Je vois par votre der- „ niere lettre que votre cœur est toujours sensi- „ ble, & je ne vous condamne point... Notre „ raison doit nous servir à modérer tout ce qu'il „ y a d'excessif en nous, mais non pas à détrui- „ re l'homme dans l'homme. Regréttez donc „ votre perte, mon cher d'*Alembert*, j'ajoute „ même que celles de l'amitié sont irréparables, „ & qu'on doit vous juger digne d'avoir de „ vrais amis, parce que vous savez aimer. „ Mais comme il est au-dessus de l'homme de „ changer le passé, vous devez songer à vous „ conserver pour les amis qui vous restent, „ afin de ne leur point causer le chagrin mor- „ tel que vous venez de sentir. J'ai eu des „ amis & des amies. J'en ai perdu cinq ou „ six. J'ai pensé en mourir de douleur. Le „ hasard a voulu que j'aie fait ces pertes pen- „ dant les guerres où je me suis trouvé enga- „ gé, & obligé de faire continuellement des „ dispositions différentes; ces distractions in-

„ dispensables m'ont peut-être empêché de „ succomber à ma douleur. Je voudrois qu'on „ vous proposât quelque problême bien difficile à résoudre, afin que cette application vous „ forçât de penser à autre chose; il n'y a en „ vérité de remede que celui-là & le temps. „ Nous sommes comme les rivieres qui conservent leur nom, mais dont les eaux changent „ toujours. Quand une partie des molécules „ qui nous composent, est remplacée par „ d'autres, le souvenir des objets qui nous ont „ fait du plaisir ou de la douleur, s'affoiblit, „ parce que réellement nous ne sommes plus „ les mêmes, & que le temps nous renouvelle „ sans cesse. C'est une ressource pour les malheureux, & dont ceux qui pensent, doivent „ faire usage.... Je m'étois réjoui pour moi-même de l'espérance que vous me donnez de „ vous voir. A présent je m'en réjouis encore „ pour vous..... Je ferai tout ce qui fera en „ moi pour écarter de vous des objets tristes „ & fâcheux, & je ressentirai autant de joie „ de vous tranquilliser, que si j'avois gagné „ une bataille; non que je me croie un grand „ philosophe, mais parce que j'ai une malheureuse expérience de la situation où vous vous „ trouvez, & que je me crois par-là plus propre qu'un autre à adoucir votre peine. Venez donc, mon cher d'*Alembert*; soyez sûr „ d'être très-bien reçu, & de trouver, non „ pas des remedes entiers à vos maux, mais „ des lénitifs & des calmans."

FRÉDÉRIC.

Il me semble, Monsieur, que, sans cette signature, on auroit peine à croire que ces deux lettres fussent d'un Souverain. Puissent le gé-

nie & la vertu, pour l'honneur du trône, en recevoir souvent de semblables. Cependant M. d'*Alembert* n'auroit jamais consenti que je vous fisse part de ces deux lettres, si je ne lui avois fait sentir que c'étoit un moyen de témoigner sa reconnoissance au Roi de Prusse, & de faire connoître combien ce Prince, si célebre par ses ouvrages, & si grand par ses victoires, sait être aimable dans la simplicité de la vie, & dans l'épanchement de l'amitié.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*Le Marquis de C***.*

Réponse de M. de Voltaire à M. l'abbé de la Chau, qui lui avoit envoyé sa dissertation sur Vénus.

MONSIEUR,

Après avoir lu votre Vénus, j'ai dit entre mes dents:

Intermissa Venus diù,
Tandem bella moves, incipe, dulcium
Mater grata cupidinum,
Circà centùm hiemes flectere mollibus
Heu durum imperiis.

Je vous rends mille actions de graces, Monsieur, de m'avoir fait l'honneur de m'envoyer votre dissertation. Votre *accessit*, selon moi, signifie, *accessit ad Deæ templum.*

Je crois fermement qu'il n'y a jamais eu de culte contre les mœurs, c'est-à-dire, contre la décence établie chez une nation. Le *Phallus* & le *Kteis* n'étoient point indécens dans le pays où l'on regardoit la propagation comme un devoir très-sérieux. Je sçais bien que partout,

les fêtes, les processions nocturnes dégénerent en parties de plaisir. On voit dans Plaute un amant qui avoue avoir fait un enfant, dans la célébration des mysteres, à la fille de son ami. Mais, dans l'origine, les fêtes n'étoient que sacrées. Les prêtresses de Bacchus faisoient vœu de chasteté. Si les jeunes filles dans Rome se montroient toutes nues devant la statue de Vénus dans une petite chapelle, c'étoit pour la prier de cacher les défauts de leurs corps aux maris qu'elles alloient prendre.

Il est ridicule que de prétendus sçavans aient regardé des... tolérés, comme des loix religieuses, & qu'ils n'aient pas sçu distinguer les filles de l'opéra de Babylone d'avec les femmes & les filles des satrapes.

Votre ouvrage, Monsieur, est utile & agréable. Je vous sçais bon gré de l'avoir orné de monumens très-instructifs. Votre Vénus émergente est admirable ; & pour votre Callipyge :

En voyant votre belle estampe,
Tout lecteur est bien convaincu,
Lorsque Vénus. . . . .
Que ce n'est pas un cul-de-lampe.

Vos recherches à l'occasion du temple d'Erycine sont aussi intéressantes que sçavantes. Enfin je vous crois interprete de la déesse autant que de Mgr. le duc d'Orléans.

Agréez, Monsieur, les sinceres remercimens, la respectueuse estime, & la reconnoissance d'un vieillard très-indigne de votre beau présent, mais qui en sent tout le prix.

Ce 21 Mars 1776.

Remontrances du pays de Gex au Roi, rédigées par M. de Voltaire.

SIRE,

VOs provinces n'ont-elles pas la permiſſion de s'adreſſer directement à V. M., & de lui préſenter leurs très-humbles actions de grace, lorſque vous étendez vos bienfaits ſur elles, comme ſur la capitale. Si elles ont ce privilege, daignez-nous entendre.

La raiſon, qui commence ſon regne avec le vôtre, ſemble aujourd'hui mettre entre tous les ſouverains de l'Europe, une émulation inouie juſqu'à nos jours. Ils diſputent à qui rendra les hommes moins malheureux, en ſubſtituant les vraies loix à d'anciens préjugés barbares; c'eſt à qui perfectionnera l'art ſi néceſſaire, ſi pénible & ſi mépriſé de tirer de la terre, notre ſeule nourrice, les vrais biens dont dépend la vie humaine; c'eſt à qui protégera plus également toutes les conditions, à qui encouragera le mieux tous les travaux.

Les arts utiles & même les arts agréables ſont heureuſement exercés depuis la Ruſſie, qui contient la cinquieme partie de notre hémiſphere, & qui n'exiſtoit pas au commencement de ce ſiecle, juſqu'à l'Eſpagne, qui trouva un nouveau monde, il y a près de 300 ans, qui le conquit, & qui s'affoiblit par cette conquête. L'Allemagne, après des guerres auſſi funeſtes que légerement ſuſcitées, a conçu qu'il vaut mieux cultiver la terre que la dévaſter, & éclairer les hommes que répandre leur ſang.

Les deux grandes puissances qui s'étoient choquées dans cette partie de l'Europe, si prudente & si guerriere, ne sont occupées aujourd'hui qu'à guérir leurs blessures. La mere de l'auguste princesse qui fait votre bonheur & le nôtre a donné l'exemple d'un gouvernement sage & juste.

Il n'y a pas un Prince d'Allemagne qui, depuis la derniere paix, n'ait travaillé à perfectionner chez lui l'agriculture & l'industrie.

Toute l'Italie est animée du même esprit; & si elle se plaint que le génie du siecle des Médicis ait disparu, elle s'applaudit que le siecle de la raison & de la saine politique ait succédé.

L'histoire ne fournit point d'exemple d'un pareil concert entre tant de nations. Mais qui a fait ce grand changement sur la terre? La philosophie, Sire, la vraie philosophie, celle qui vient du cœur.

Nous osons vous dire, au hazard même de vous déplaire, qu'aucun souverain n'a déployé dans un âge plus tendre, cette raison supérieure & bienfaisante, que celui qui commença son regne par braver, avec ses dignes freres, un préjugé enraciné chez la moitié de la nation, & qui nous instruisit par son courage, lorsque nous tremblâmes pour ses jours. On l'a vu se consacrer au travail, en permettant les plaisirs à sa cour. Il est venu au secours de son peuple dans tous les accidens; il a rendu la liberté au commerce, & la vie à l'agriculture. Sévere pour lui-même, & indulgent pour les autres, il a mis la frugalité, la simplicité & l'économie à la place de la profusion, du faste & du luxe. Sa sagesse prématurée n'a point voulu suivre le malheureux usage d'accumuler les dettes immenses & effrayantes de l'état, sous le faux

prétexte d'en éteindre une foible partie. Sa bonté a respecté les campagnes, sans nuire au commerce des villes. Enfin, il s'est privé de la décoration de son trône & des soutiens de sa grandeur, pour soulager des cultivateurs opprimés.

Le mal fond rapidement sur la terre, il la désole & l'abrutit dans des multitudes de siecles. Le bien arrive lentement, & y séjourne peu de jours. La France, pendant 1200 ans, fut, comme tant d'autres états, affligée par des guerres souvent malheureuses, par une ignorance grossiere, tantôt ridicule, tantôt féroce, par des coûtumes sauvages qu'on prenoit pour des loix, par des calamités sans nombre, entremêlées de quelques jours de frivolité dont on rougit. Louis XIV vint, & pendant 50 ans de prospérités & de magnificence, il fit tout pour la gloire. C'est aujourd'hui le temps de faire tout pour la justice.

Nous ressentons, Sire, les effets de cette justice & de cette bonté, dans un coin de terre aussi ignoré que misérable, sur la frontiere de votre royaume, auquel nous ne tenons que par l'étroit passage d'une montagne escarpée. Nous devinmes les sujets de votre ancêtre Henri IV, & nous fûmes heureux jusqu'au jour où l'abominable fanatisme, qui persécuta si longtemps ce grand homme, lui arracha enfin la vie. La nôtre fut désastreuse jusqu'à ce moment. Vous daignez nous secourir; vous nous délivrez d'une foule de commis armés, qui nous réduisoient à la mendicité, & qui dépouilloient encore cette mendicité même.

Nos pauvres & honnêtes cultivateurs, grace à votre équité, ne sont plus soumis à la tyrannie vandale des corvées. On les traînoit loin de leurs chaumieres, eux & leurs femmes; on

les forçoit à travailler sans salaire, eux qui ne vivent que de leur salaire, comme l'a si bien dit un des plus vertueux & des plus sçavans gentils-hommes de votre royaume. On les traitoit enfin bien plus cruellement que les bêtes de somme, à qui l'on donne du moins la pâture, quand on les fait travailler. Ils ne paroissoient qu'en pleurs devant les Suisses, leurs voisins, dont ils envioient le sort: aujourd'hui l'on envie le sort de notre province.

Ceux qui parmi nous ont quelque industrie, ne sont pas obligés d'acheter cherement le droit naturel d'exercer leurs talens: contrainte funeste qui détériore les talens mêmes, qui oblige les artistes à survendre leurs ouvrages; contrainte aussi pernicieuse à l'acheteur qu'au vendeur, contrainte qui fut la source de tant d'emprunts & de tant de banqueroutes; contrainte qui allarma tous les magistrats, & qui fit frémir le royaume, lorsqu'en 1582, l'avarice d'un traitant proposa cet impôt détestable, que le Roi Henri III établit par une douloureuse néceffité.

Esclaves rendus libres par vos bienfaits, nous ignorons dans nos cavernes entre des précipices & des neiges éternelles, quels sont les usages des autres provinces. Nous ne sçavons si l'étiquete nous permet d'approcher du trône; mais notre cœur nous parle, & nous l'écoutons. Nos voix, qui ne s'étoient jamais fait entendre pour l'opppreffion, éclatent pour remercier V. M. de notre bonheur.

Pardonnez nos transports; nous vous devons de beaux jours: puisse le ciel en retrancher pour ajouter à ceux de votre regne!

Signé, tous les citoyens du pays de Gex, sans exception.

F I N.





